

PROCES VERBAL DE SÉANCE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 Mars 2023

En préambule à la séance, le Conseil accueille les professionnels de santé venus présenter le quotidien des Maisons de santé de Laguiole, de la Viadène, d'Argences.

Le Conseil accueille les Dr Hébrard et Gaulier, Mme Gravillon, kinésithérapeute, Bénédicte Gilet Bourgeon, chef de projet CPTS et Nathalie Colin, directrice de la CPTS et coordonnatrice des Maisons de santé

Il est exposé que les professionnels des Maisons de santé

- *ont rédigé des protocoles de soin et animent un projet de santé au bénéfice de la patientèle de chaque structure (alors que la CPTS - Communauté Professionnelle du Territoire de Santé - s'investit au bénéfice de l'ensemble de la population).*
- *accueillent des jeunes professionnels en formation*
- *travaillent avec un système d'informatique commun*
- *font vivre un contrat avec la CPAM dans le cadre d'un ACI = Accord Conventionnel Interprofessionnel (contrat Maison de santé, ARS, CPAM) qui porte des indicateurs annuels qui peuvent servir de base à la collaboration avec l'EPCI.*

Le rapport annuel de la Chambre des comptes a souligné la dynamique du territoire ACV sur la thématique et l'impact très positif de la collaboration entre élus et engagement des professionnels de santé sur l'implantation des Maisons de santé et la démographie médicale.

Les enjeux sur les Maisons de santé portent sur :

- *la configuration des locaux / gestion de l'immobilier*
- *les charges d'exploitation / notamment électricité, les loyers, l'identification des parties communes... avec pour objectif d'aboutir à des conditions harmonisées et des conditions attractives*

Un travail collaboratif est engagé avec les services de la Communauté de Communes sur ces sujets.

Il est souligné un risque dans l'attractivité territoriale et la démographie y compris pour les professionnels paramédicaux.

Une présentation de la CPTS est réalisée par Bénédicte Gilet Bourgeon qui met en lumière les 5 missions

- *Améliorer l'accès aux soins*
- *Organiser des parcours pluri professionnels*
- *Agir sur la prévention*
- *Se projeter sur la gestion d'une crise sanitaire grave*
- *Accompagner les professionnels de santé*

Le Conseil confirme sa perception de l'approche collaborative entre le déploiement du Contrat Local de Santé et des actions de la CPTS.

A l'ordre du jour :

- **Accueil par Xavier Delouis**

M. Delouis accueille le Conseil et indique un accroissement de la population de 2 % (3 familles - 11 personnes). 7 exploitations agricoles sont présentes sur le territoire communal ainsi qu'une entreprise de coffrage de 20 salariés (dont aucun n'est originaire de la commune).

Le Conseil projette sur la mandature la rénovation du système assainissement (réseau et station) ainsi que 40 % de la voirie, la rénovation thermique des bâtiments publics, la dés imperméabilisation du parvis de l'église et du parking. La commune accueillera cet été la 3^{ème} édition du Festival musical et gastronomique à la Pentecôte avec 3 événements musicaux et l'intervention de chefs de renommée internationale.

- **Appel des conseillers**

Il est procédé à l'appel des conseillers.

- **Election du secrétaire de séance**

Didier Cayla est élu secrétaire de séance à l'unanimité.



➤ Mise au vote du procès-verbal de la séance du 17 février 2023
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Pôle Cohésion territoriale

➤ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- **Présentation, examen et mise au vote du conventionnement 2023 avec les Espaces Emplois Formations**

M. Le Président rappelle que dans le cadre de son action et de sa stratégie territoriale en faveur du cadre de vie et du développement économique, la Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène a mis en place des partenariats institutionnels - Service Public de l'Emploi, Consulaires -, et de proximité - Espaces Emploi Formation (EEF).

En local, 3 Espaces Emploi Formation interviennent :

EEF Trait d'Union, du Carladez à l'Aubrac	Permanences : Argences en Aubrac, Laguiole, St Chély d'Aubrac
EEF Entraygues - St Amans	Permanences : St Amans des Côts
EEF Espalion	Interventions : Laguiole, Condom et St Chély d'Aubrac

Lors de la séance du conseil communautaire du 18 février 2022, les projets de conventions de partenariat avaient été présentés et votés comme suit :

Renouvellement de la collaboration avec les EEF sur les objectifs suivants, pour l'année : « Penser, concevoir, conduire et évaluer des actions individuelles et/ou collectives pour favoriser l'orientation et la construction des projets professionnels et le placement en emploi ou en formation (ateliers métiers, sessions de recrutement, etc.) »

Bilan et perspectives

Un bilan de l'activité des 3 Espaces Emploi Formation a été présenté le 17 février 2023, à 14h, à Saint-Amans-des-Côts ; les maires étaient invités mais la participation a été faible.

* emploi durable: CDD + 6 mois, CDI, ~~évaluation~~ / indépendant
* emploi dynamique cdd-6 mois, jobété, mission intérim, contrat insertion, formation

	Trait d'Union	EEF Entraygues/ St Amans (sur le territoire CCACV)	EEF Espalion (sur le territoire CCACV)
Nombre de personnes ayant sollicité l'EEF pour un accompagnement vers l'emploi	289	37	45 (dont 10 bénéficiaires RSA)
Sortie et mouvement emploi	209 personnes sorties 63 % sortie en emploi durable 14 % sortie dynamique	17 personnes sorties : 23 % sortie en emploi durable 41 % sortie dynamique	34 personnes sorties 75 % sortie en emploi durable et dynamique



Formation - Bilan

	Trait d'Union	EEF Entraygues / St Amans (sur le territoire CCACV)	EEF Espalion (sur le territoire CCACV)
Nombre de BRSA accompagnés	25	7	10
Sortie en emploi	3 (+ 2 en ACI)	2	

	Trait d'Union
Nombres de candidats à l'installation en contact (Aveyron recrute)	23
Nouveaux arrivants accompagnés (installés sur le territoire depuis moins d'1 an)	16
Nombre d'offres déposées sur Aveyron recrute (depuis 08/2022)	120

	Trait d'Union	EEF Entraygues / St Amans (sur le territoire CCACV)	EEF Espalion (sur le territoire CCACV)
Nombre de contact avec des entreprises du territoire CCACV	206		
Nombre d'offres d'emploi traitées	359	24	31
Offres d'emploi pourvues	174	3	

Nombre de personnes salariées accompagnées sur l'année 2022	37
Sortie en emploi	8 personnes sont sortie pour un emploi durable
	5 autres motifs (déménagement, abandon, problème de santé)



Actions de formation Trait d'Union:

- Mobilité (initiation et apprentissage codé de la route: 10 personnes
- Pass numérique: 18 personnes

Participations à des actions collectives:

- Recrutements Beauvallet
- Recherche et sélection candidats Pôle formation viande
- Mobilisation autour des Assises de l'Autonomie
- Salon Emploi (TAF à Rodez)
- Clauses sociales
- Récap et MAJ offres d'emploi pour le salon Emploi Paris
- Organisation Kiosque IAE
- Participation à une séance de sensibilisation à la création d'entreprise avec BGE (1^{er} niveau d'information)



 SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30

 ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

L'analyse du bilan d'activité a fait ressortir les perspectives de travail pour l'année 2023 :

- L'intérêt de maintenir voire développer l'accompagnement en proximité territoriale,
- La collaboration et coordination à poursuivre entre les 3 EEF et la Communauté de Communes, et l'ensemble des acteurs socio-économiques de proximité et structures institutionnelles,
- La nécessité d'accroître la visibilité des missions des EEF auprès des habitants, demandeurs d'emploi, nouveaux arrivants,
- Le besoin de développer et améliorer une analyse coordonnée de l'activité des EEF à l'échelle du territoire communautaire - que ce soit du côté de l'offre mais aussi de la demande - pour mieux
 - connaître, comprendre et porter à connaissance l'existant,
 - cibler les besoins,
 - orienter les démarches, envisager de nouvelles actions,
- Consolider l'accompagnement des candidats exogènes en valorisant le dispositif "vivre et travailler en Aubrac Carladez Viadène" qui peut faciliter l'installation et le parcours de vie sur le territoire,

Le renouvellement de la convention, par avenant pour Trait d'Union, et le soutien aux EEF d'Entraignes et Espalion a été proposé par le Président, présenté en bureau du 21/03/2023 sur les axes ci-dessus identifiés comme objectifs et avec les montants suivants :

EEF Entraignes : 7 000 € (idem 2022)

EEF Espalion : 2 000 € / idem 2022

Trait d'Union : 36 500 € (36 092 € en 2022) et mise à disposition à 51 369 € (soit + 5 % par rapport à 2022)

M. le Président soumet au vote les objectifs et montants des conventionnements

Le Conseil se prononce à l'unanimité en faveur de ces soutiens.

○ **Compte rendu de la commission développement économique du 23 mars**

15 élus ont pris part à la Commission de Développement économique qui a travaillé sur

- Les points d'actualités, notamment le dispositif Vivre et Travailler qui met à la disposition des employeurs du territoire des outils de communication et l'organisation de sessions d'accueil/immersion professionnelle pour favoriser les recrutements.
La Commission souhaite que soient valorisés les atouts territoriaux notamment le projet éducatif et la qualité de vie apportée par le sentiment de sécurité. Elle observe une structuration des partenariats autour de l'emploi avec une présence renforcée de Pôle Emploi sur le territoire. Néanmoins elle constate une concurrence entre territoires aveyronnais.
- AG de Racine : prévue le 26 avril autour des mobilités
- Salon Taf « Travail Avenir Formation » itinérant : 7 juillet à Laguiole portage Pôle Emploi
- Le projet de modification du règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises qui est présenté en Conseil.

○ **Présentation, examen et mise au vote de l'évolution du règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises**

M. le Président indique que la Commission de développement économique réunie le 23 mars propose une évolution du règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises notamment autour des

- contractualisation majorée selon les caractères vertueux des projets (sobriété foncière, économie de ressources en eau, en énergie...)
- projets touristiques et agricoles

Les conclusions sont soumises au vote du Conseil Communautaire :

- Maintien d'un investissement minimum à 30 000 €

Aide = 10 % avec un maximum porté à 90 000 € sur 5 ans et majoration de 5 % si les travaux portent uniquement que de la - réhabilitation (= pas de construction)

- Exclusion :
 - Mises aux normes seules
 - Activités agricoles / exploitants
 - Tous les hébergements touristiques hors hôtels et hôtellerie de plein air
- Acomptes possibles sur 50 % des factures acquittées



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

En réponse à une interrogation de Jean Delmas sur les gîtes, il est précisé que

- Les besoins en logements annuels sont prégnants et que les hébergements touristiques sont, aux termes du diagnostic de l'ADAT, en nombre suffisant.
- L'investissement sur les gîtes est soutenu par d'autres partenaires dont la Région.

En réponse à une question de Mme Le Maire de Montézic, il est répondu que la reprise des restaurants n'a pas été abordée par la Commission mais le Conseil valide que c'est un enjeu essentiel. Il est observé que les exigences autour du travail 7j/7 et la non-obligation de formation/diplôme questionnent. Le Conseil propose que cette thématique soit posée comme axe fort dans la convention CCI

En réponse à la question du Maire d'Huparlac, il est indiqué que les seuls dossiers complets, reçus avant la date de modification du règlement seront examinés selon le règlement en vigueur à la date de réception du document.

Le Conseil valide à l'unanimité les évolutions.

○ **Présentation, examen et mise au vote des demandes d'aides à l'immobilier d'entreprises**

M. le Président demande au Conseil de se prononcer sur le dispositif "aide à l'immobilier d'entreprises" sur le dossier So Gi mar dont l'analyse technique révèle la conformité

Dossier	Le projet	Montant Projet Immobilier éligible € HT
ENTREPRISE SARL SO GI MAR Hôtel*** Restaurant Gilles Moreau à Laguiole Activité : Hôtellerie Restauration Nb emplois Activité saisonnière : avril à octobre 6 salariés saisonniers d'avril à octobre, 6 à 8 saisonniers supplémentaires de juin à septembre Les différents types de poste : 1 second de cuisine, 3 chef de partie, 1 plongeur, 1 à 3 femmes de chambre, 2 à 6 serveurs, 1 réceptionniste.	INTITULE Modernisation du restaurant dans une perspective de développement Lieu du projet : 2 allée de l'amicale 12210 LAGUIOLE Objectif : ✓ Changer l'image du restaurant grâce à une modernisation de l'espace et une décoration entièrement rénovée ✓ Le rendre plus visible et indépendant de l'activité hôtelière ✓ Attirer et fidéliser une nouvelle clientèle de passage, et particulièrement le midi en proposant de « nouveaux menus midi » ✓ Améliorer l'espace de travail pour nos salariés, les fidéliser, et attirer de nouveaux équipiers	107 070.50 € Aide proposée Taux et montant Taux 10 % Proratisation l'activité saisonnière 7 mois sur 12 6 245.78 €

Le Conseil valide à l'unanimité le soutien proposé.

○ **Avis d'enquête publique SAS La Bleue du Cayrol / commune de Montpeyrroux**

M. le Président informe le Conseil Communautaire de l'ouverture d'une enquête publique du 7 mars 2023 au 8 avril 2023 - en commune de Montpeyrroux - sur la demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière de schistes ardoisiers sur la commune de Montpeyrroux, sur le site dit « La Moulieyre » portée par la SAS la Bleue du Cayrol. Il précise que les communautés de communes et mairies sont invitées à donner leur avis sur le projet.

Le projet déposé par la SAS La Bleue du Cayrol porte sur une :

- demande de renouvellement pour une production moyenne de 1000 m³ par an soit un produit final commercialisé de 390 m³ par an,
- demande portant sur une durée de 30 ans.

La communauté de communes est invitée à considérer pour émettre son avis :

- la préservation d'un savoir-faire spécifique à l'extraction et par extension la préservation des métiers concernés par l'usage de ces produits (bâisseurs, muraillers, couvreurs, BTP, paysagistes, architectes...),
- la proximité de l'approvisionnement en produits minéraux,

- la préservation du patrimoine local par l'usage de matière première dont la présence marque le bâti dans les paysages,
- le maintien d'un pan de l'économie locale.

Le Conseil émet un avis favorable.

➤ STRUCTURATION TERRITORIALE

○ Actualités

M. le Président indique au Conseil que la consultation « Etude commerce » portée dans le cadre de l'ORT a reçu cinq candidatures. Elles sont en cours d'analyse technique, avec le soutien de SETEC, bureau d'études dédié à la démarche ORT/PVD.

○ Présentation, examen et mise au vote du projet de démarche Bourg Centre Occitanie « Mur de Barrez »

M. le Président indique que la commune de Mur-de-Barrez souhaite engager un contrat Bourgs-Centres Occitanie. Dès 2017, dans le cadre de la nouvelle politique régionale territoriale d'Occitanie, la Région a voulu porter une attention particulière aux petites villes et bourgs-centres dans les zones rurales ou péri-urbaines qui jouent un rôle essentiel de centralité et d'attractivité au sein de leur bassin de vie et constituent des points d'ancrage pour le rééquilibrage territorial.

Dans ce cadre, la Région a décidé d'accompagner ces communes dans la définition et la mise en œuvre de leur Projet de développement et de valorisation. Cette nouvelle politique se traduit par la mise à disposition d'un ensemble de dispositifs, notamment un soutien majoré aux investissements, qui pourront être mobilisés sur mesure en fonction des spécificités et du Projet global de chaque Bourg Centre.

La signature d'un Contrat Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est précédée de trois étapes successives :

- L'acte de pré-candidature en constitue la première,
- La deuxième étape vise à identifier le contenu des réflexions devant être engagées à l'occasion de l'élaboration du Projet de développement et de valorisation (cahier des charges, méthode de travail, pilotage,...) ; cette étape fera l'objet d'échanges préalable avec les services de la Région,
- La troisième étape constitue la phase proprement dite d'élaboration du Projet qui se conclura par la rédaction du Contrat Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Le contrat a pour objectifs de soutenir les fonctions de centralité et l'attractivité, ainsi que la qualité du cadre de vie des habitants, notamment dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité ;
- l'amélioration des conditions d'accès à la santé publique pour tous ;
- le développement de l'économie et de l'emploi ;
- la qualification du cadre de vie - qualification des espaces publics et de l'habitat
- la valorisation des spécificités locales - patrimoine naturel /architectural /culturel.

M. le Président précise que le contrat sera signé entre Le Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée, le Conseil Départemental de l'Aveyron, le PNR de l'Aubrac, la Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène et la commune de Mur-de-Barrez pour la période 2022-2028. Il a par ailleurs vocation à s'inscrire en complémentarité avec le programme « Petites Villes de Demain » initié par l'Etat.

Ce dispositif propose donc d'accompagner les communes désirant s'engager dans des démarches stratégiques à long termes par :

- Un diagnostic et identification des enjeux du territoire,
- Une stratégie et le projet de développement et de valorisation,
- Un programme opérationnel,
- Des soutiens financiers

M. le Maire de Mur de Barrez détaille la stratégie de la commune autour des axes suivants :

1. Valoriser un cadre de vie qualitatif et identitaire 1.1. Rénover le bâti du centre bourg

1.2. Continuer les interventions de préservation du patrimoine remarquable

1.3. Acter la vacance des logements et sécuriser le centre ancien

2. Développer une dynamique d'accueil 2.1. Diversifier la proposition d'habitat

2.2. Requalifier et améliorer les espaces publics

2.3. Accompagner la rénovation énergétique



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

3. Préserver et accroître les fonctions économiques et commerciales 3.1. Encourager l'accueil de nouveaux commerçants et artisans

3.2. Développer de nouvelles propositions de services et de commerces

En réponse à un questionnaire il est précisé que ces contrats sont multi partenariaux et posent ainsi l'EPCI, au titre de son rôle dans la contractualisation régionale, comme partenaire.

Le Conseil est amené à se prononcer sur ce conventionnement ; il le valide à l'unanimité.

Pôle Cohésion sociale

➤ PETITE ENFANCE/PARENTALITE

○ Actualités

1. Demande d'accompagnement "renfort de prime" portant sur le nouvel agrément d'une Assistante Maternelle - MAM de St Rémy de Montpeyroux

Mme La Vice-présidente en responsabilité de l'attractivité rappelle que la délibération du 02 Octobre 2019 a permis d'instituer des modalités de renfort de prime à destination des Assistantes Maternelles du territoire. Ces aides financières sont clairement encadrées et permettent de favoriser l'installation de professionnels et leur exercice au quotidien.

Le service porte aujourd'hui une demande de renfort de prime pour l'obtention d'un premier agrément, en Maison d'Assistantes Maternelles.

La structure "Il était une fois une MAM" de St Rémy a intégralement revu son projet d'accueil en 2023. Les notions de motricité libre et de respect des rythmes de l'enfant sont les axes clés du projet d'accueil. Une nouvelle professionnelle vient d'intégrer la structure permettant d'accompagner simultanément 8 enfants.

Les deux professionnelles de cet établissement d'accueil participent avec engagement aux actions du Relais Petite Enfance.

Il est à considérer que le versement de ce renfort de prime ne sera effectif qu'à l'issue du versement CAF propre à l'installation.

DÉPENSES		RECETTES	
Structure motricité angle	129.89€	Part CCACV (1er agrément)	268.89€
Structure motricité droite	139.00€	Autofinancement	0€
	268.89€		268.89€

2. La micro-crèche et le Relais Petite Enfance s'installent au sein du Pôle Multi Services d'Aubrac Laguiole à compter du 24 Avril 2023.

Mme La Vice-présidente en responsabilité de l'attractivité indique que :

↔ la visite de contrôle des services de Protection Maternelle et Infantile est prévue sur site le : Jeudi 13 Avril 2023 à 14h00.

↔ le déménagement est organisé en partenariat avec les services techniques sur la semaine précédant l'ouverture prévue le 24 avril.

Avec un agrément réactualisé :

→ d'une capacité d'accueil de 12 places,

→ pour l'accueil simultané maximum de 14 enfants par jour (pour 11h d'amplitude horaire journalière),

→ animé par une équipe pluridisciplinaire de 5 ETP.

3. Le projet pédagogique des Micro-Crèches évolue vers "l'accueil plein air".

Mme La Vice-présidente en responsabilité de l'attractivité détaille que :

Les derniers apports concernant le développement des jeunes enfants mettent en avant la nécessité de favoriser le contact à la nature, dès le plus jeune âge.

Pour le service Petite Enfance, cette conviction pédagogique devient donc une nécessité organisationnelle, en faveur du bien-être des enfants.

Progressivement, les 4 micro-crèches font donc évoluer leur projet pédagogique avec :

- un recours plus fréquent aux espaces extérieurs adossés à chaque crèche,
- une accroche “patrimoine naturel” d’Aubrac Carladez et Viadène pour les activités proposées,
- l’aménagement des espaces extérieurs : petits mobiliers/zone de repas/jardins,
- l’évolution des pratiques d’équipe vers ces apports nouveaux,
- le lien aux familles réactualisé avec un trousseau adapté et des valeurs communes.

➤ SERVICES AUX HABITANTS

○ Actualités

Mme La Vice-présidente en responsabilité de l’attractivité présente les points suivants :

1. Lecture publique :

• Recrutement Médiathèque Aubrac-Laguiole

En février dernier, le deuxième agent de la Médiathèque Aubrac-Laguiole a été recruté. Aurélia Nowak, rejoindra les équipes du service de Lecture Publique dès le mois de mai afin de prendre ses marques et d’entamer sa formation sur ses futures missions. Elle sera donc en binôme avec Sylvain Rovera, qui a pris ses fonctions en janvier 2023.

• Diffusion enquête auprès des habitants avant ouverture Médiathèque Aubrac-Laguiole

Début mars, une enquête auprès des habitants de Laguiole et de ses environs a été diffusée via les réseaux sociaux, et en quelques exemplaires papier. Elle se clôturera à la fin du mois. Les objectifs sont :

- cerner les attentes et besoins des habitants quant aux services proposés par le nouvel équipement
- collecter des informations pour aider à la mise en place d’un nouveau fonctionnement (horaires, collections,...)
- communiquer auprès des habitants sur l’ouverture d’une médiathèque communautaire et les nouveaux services qui y seront disponibles

• Ouverture Médiathèque Aubrac-Laguiole

Le planning d’ouverture de l’équipement se dessine plus précisément :

- **début mars** : commande du mobilier
- **13 avril** : mise en place du nouveau logiciel de gestion des médiathèques communautaires (Orphée NX)
- **29 mai** : tri final des livres de la bibliothèque municipale (les documents “désherbés” en bon état partent pour l’association Passerelle Nord Aveyron et Recyclivre)
- **du 30 mai au 02 juin** : mise en cartons des livres
- **du 05 au 09 juin** : livraison du mobilier / déménagement et installation des collections (*si délais du fournisseur du mobilier respecté*)
- **12 juin** : ouverture de la médiathèque (*si délais du fournisseur du mobilier respecté*)

2. Enfance-jeunesse :

○ Un bout de Rap en Aubrac

Pour rappel, 3 ateliers se sont d’ores et déjà déroulés (à Argences en Aubrac, Mur-de-Barrez et Laguiole) regroupant une dizaine de jeunes travaillant sur des compositions de rap, épaulés par le rappeur KHONDO et accompagnés sur chaque atelier par Clémence COUETTE, Coordinatrice du service enfance-jeunesse-famille.

A ce jour, les points d’étape sont les suivants :

- Le 4^{ème} atelier aura lieu les 22 et 23 avril à St Amans des Côts, et sera consacré à la finalisation des chansons et la préparation d’un concert de fin de projet ;
- Le projet de présentation des compositions réalisées par les jeunes, en l’occurrence 5 chansons, à l’occasion de Fest’Aubrac (en attente de confirmation), le samedi 1^{er} juillet à Laguiole. Ce festival est organisé par le Comité des fêtes et pourrait inclure dans sa 1^{ère} partie, entre 18h et 20h les chansons réalisées dans le cadre de Rap en Aubrac. KHONDO pourrait aussi présenter 5 chansons de son répertoire ;
- La réalisation du film documentaire est conduite en parallèle de ce projet et lors des ateliers, par Robin VIES. Une 1^{ère} maquette de 15 mn sera très prochainement établie et permettra de donner à mieux comprendre l’histoire et la mise en scène du film, afin de donner toutes les chances pour la société de production ANOKI mobilisée sur le projet, de trouver un diffuseur. Elle demeure en effet en recherche active de diffuseurs et partenaires.

○ Concours photos des écoles de Cantoin et Saint-Chély d’Aubrac

Pour rappel, 2 écoles, celles de Cantoin et de Saint-Chély d’Aubrac ont répondu à l’appel à projet « concours photos » 2022/2023 de la Communauté de Communes. Ce projet avait pour objectif d’une part l’apprentissage de la lecture d’une image et d’un paysage, d’autre part de s’appuyer sur la participation active des apprenants et favoriser les liens entre eux et entre écoles du territoire.

13 enfants ont participé à ce projet, dans le cadre de 5 ateliers sur l’année. Un photographe professionnel est intervenu en complémentarité de Clémence COUETTE, Coordinatrice du service enfance-jeunesse-famille et de Nadine VIGOLO, animatrice socio-culturelle.



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

L'aboutissement du projet est, en cette fin d'année scolaire :

- l'exposition de 6 photos réalisées par les élèves au sein du Hall du PMS de Laguiole, dont le vernissage aura lieu le mardi 25 mai ;
- l'intégration de 2 photos au festival Phot'Aubrac.

Aussi, il est souligné que **ce projet a suscité beaucoup d'engouement et ce de manière partagée**, que ce soit de la part des enfants, des familles, des équipes enseignantes et des partenaires.

Pour preuve, il est envisagé que **l'exposition soit aussi présentée sur le secteur Aubrac, à la demande des parents d'élèves de l'école de Saint-Chély d'Aubrac et d'ores et déjà des idées se dessinent en faveur d'un nouveau projet autour de la photo et de l'image**, toujours auprès d'un public enfant.

Ces initiatives s'inscrivent dans la politique enfance-jeunesse portée par la CC ACV et illustrent les 2 fils conducteurs de cette politique : le lien étroit avec les établissements scolaires (collèges et écoles) et l'engagement plein et entier de la collectivité, en complémentarité d'actions confiées à des gestionnaires, comme c'est le cas pour les ALSH.

En réponse à une question de M. le Maire de Mur de Barrez il est précisé que la continuité des animations accompagnées par Nadine Vignolo (dont le retraite est prévue pour février 2024) est en réflexion et que des perspectives sont déjà identifiées.

3. Point Info Séniors

Pour rappel, **en complément des accompagnements individuels** conduits par Marie COTTIER, animatrice du Point Info Séniors (PIS), **un programme d'animations collectives en faveur de la prévention santé et du lien social est développé cette année.**

Pour information, les initiatives en cours ou à venir sont les suivantes :

o **Atelier mémoire en cours, à Florentin la Capelle**

15 personnes participent à l'atelier mémoire qui se déroule sur 10 séances, tous les lundis et ce jusqu'au 18 avril. Cet atelier est financé par M2P (regroupement de caisses de retraite). Le PIS anime l'atelier.

o **Atelier « Ma cuisine sans polluants » le 4 avril prochain, à Laguiole**

Une journée sur la thématique santé et alimentation est organisée par la Mutualité Française Occitanie, en partenariat avec le PIS, sur inscription.

Ces initiatives s'inscrivent et donnent une traduction concrète de la dynamique soutenue par la CC ACV en faveur de notamment la prévention santé (Assises de l'autonomie, futur Contrat Local de Santé), de l'accès aux droits et du lien social (France Services, CTG),

4. CTG : Mission d'accompagnement à l'animation de l'action sociale d'intérêt communautaire

La démarche en faveur de l'élaboration d'un projet social intercommunal se poursuit et est marquée sur **ce mois de mars par la diffusion d'une enquête aux habitants, avec des 4 questionnaires adaptés** comme suit :

- Petite enfance, auprès des familles
- Les 6-11 ans et leurs parents
- Les 12-17 ans et leurs parents
- Qualité de vie et accès aux droits

La diffusion de ces enquêtes se veut la plus large possible (mel à tous les allocataires CAF et MSA, aux Mairies, partenaires de l'action sociale, mise en ligne sur le site internet, mais aussi remise de mains en mains via les différents services de la CC ACV).

Les prochaines étapes :

- La transmission d'une synthèse globale à tous les partenaires de l'action sociale et contributeurs des groupes thématiques ;
- Rendu de la phase 1 de l'étude (diagnostic, résultats de l'enquête) en Comité technique et Comité de pilotage, courant avril.

Parallèlement, les référentes de la démarche, en l'occurrence Lucile NUGON, responsable du service Petite enfance et Delphine BARRIÉ-LIGNEAU, responsable du Service aux habitants, s'engagent dans un **programme de formation des « chargés de coopération » CTG proposé et financé par la CAF de l'Aveyron.**

Il s'agit de garantir la poursuite de cette démarche, sur les 4 années de mise en œuvre, et ce toujours avec l'attention de la mobilisation des acteurs locaux.

A noter, parmi les questions des enquêtes, certaines abordent les problématiques de la mobilité. Leur traitement servira aussi à alimenter les réflexions sur cette thématique qui reste complexe au regard des multiples besoins et profils d'utilisateurs.

5. Mobilité : Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Avenir Montagnes Mobilité

Pour rappel, la CC ACV a été lauréate de cet AMI dont les objectifs du projet sont de :



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

- **co-construire un axe principal de mobilité durable : Espalion <> Laguiole <> Lacalm**, en milieu rural et de moyenne montagne ;
- **coordonner des offres multiples interconnectées** notamment en reliant le Nord-Ouest au Sud-Ouest du Parc de l'Aubrac, à partir de l'axe principal.

Aussi, la **collaboration étroite avec la Région s'engage à partir de cet axe dit « lourd » de la RD 921 Espalion <> Laguiole <> Lacalm**, en raisonnant différentes offres de mobilité.

Concrètement, la méthodologie proposée par les services de la Région est :

- **d'identifier des profils types d'utilisateurs sur cet axe**. Ce travail sera conduit à partir de 2 ateliers, l'un associant des employeurs, à l'occasion de l'AG Racine, l'autre associant des partenaires de services (ALSH, MSP, PIS, OT..), au plus tard fin avril ;
- **évaluer et définir les besoins**, à partir des profils types qui auront été déterminés en atelier ;
- **engager des expérimentations de services ou d'un service** (covoiturage, service régulier, TIL..), avec rédaction de cahiers des charges pour recourir à un/des prestataire(s) ;
- Objectif : engagement d'**expérimentation(s) opérationnelle(s) pour début 2024**, et dans l'idée de raisonner un panel d'offres de mobilité.

Parallèlement, et dans cette idée de **considérer un ensemble d'offres de mobilité, chacune visant à répondre à un certain type de besoins**, 2 démarches sont menées de front :

- **le travail d'analyse et de rationalisation du service de TAD est en cours, en lien étroit avec la Région**. Un bureau exécutif consacré à la mobilité puis la Commission attractivité seront organisés afin de s'approprier et contribuer à ces démarches en cours ;
- **les réflexions autour des nouveaux dispositifs de Transport d'Intérêt Local (TIL)**, au titre du volet événementiel et évoqué pour la Transhumance **feront l'objet d'un travail approfondi, au regard de son caractère saisonnier également possible**. Aussi, **une demande de mission de stage, d'études supérieures, a pu être honorée en ce sens et permettra l'examen de propositions à l'échelle du territoire**. Le stagiaire, Melchior RAYNAL, débutera son stage la semaine du 17 avril.

Enfin, pour information, un **film documentaire intitulé « Virage vers le futur »**, consacré à la **mobilité en milieu rural** a été tourné sur les territoires PNR Aubrac et PNR des Grands Causses ainsi que Rodez et Espalion. Ce film suggère des nouvelles solutions de mobilité mais amène surtout à débattre autour des mobilités.

Le 5 avril prochain, l'Espace de Vie Sociale (EVS) d'Argences en Aubrac porte l'organisation d'une journée autour des mobilités, avec la diffusion de ce film pour lequel la Communauté de Communes organise la projection et les échanges après, avec le recours à des intervenants.

Cette même démarche est envisagée sur chaque bourg-centre du territoire, via son service Lecture publique et son réseau des bibliothèques et médiathèques.

- **Enfance-jeunesse : Présentation, examen et mise au vote autour des Accueils de Loisirs (ALSH d'Argences en Aubrac)**

Dans la continuité du conseil communautaire du 17 février dernier, il est rappelé par Mme la Vice-Présidente en responsabilité de l'attractivité que 4 gestionnaires opèrent par convention, les services d'ALSH sur le territoire. Les 3 associations familiales rurales, de Laguiole, du Carladez et de la Viadène et l'Espace de Vie Sociale (EVS) d'Argences en Aubrac.

En l'occurrence, **il s'agit de présenter et examiner l'offre de l'ALSH porté par l'EVS d'Argences en Aubrac, l'examen des 3 autres offres de services ALSH ayant fait l'objet de délibération lors du précédent conseil communautaire**.

Les éléments cadre mentionnés lors du précédent conseil prévalent également pour l'ALSH d'Argences en Aubrac.

Pour 2023, le budget prévisionnel de l'ALSH de l'EVS d'Argences en Aubrac est à l'instar des autres gestionnaires présentés en augmentation, de 98 056 € à 109 555 €.

Cela étant, le montant sollicité auprès de la CC ACV est du même ordre (cf tableau ci-dessous)



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

	FR Carladez		FR Laguiole		FR Viadène		EVS Argences	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
ETP	1.64	1.64	2	1.94	2.44	2.55	2.6	2.45
ETP préparation	0.31	0.31	0.45	0.39	0.51	0.54	0.9	0.7
ETP gestion	0.16	0.16	0.19	0.13	0.11	0.11		
CEE jours animation	109	116	209	209	91	140	41	41
He accueil mercredi	3712	5670	4896	4896	6930	6600	3880	4218
He accueil petites vacances	5400	4480	4464	4752	5664	4488	4624	4080
He accueil été	1200	4480	6960	6960	4400	5064	4784	4692
He séjours		800	1950	1500		jeunes 488		

Les nouvelles modalités d'interventions sont opérées par la CAF prévalent aussi pour l'EVS d'Argences en Aubrac.

Le budget prévisionnel s'appuie par ailleurs sur les perspectives suivantes en matière d'activités :

	FR Carladez		FR Laguiole		FR Viadène		EVS Argences	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Budget annuel	85 649.00 €	92 841,57	97 158.00 €	100 240.74 €	94 687.08 €	104 052.19 €	98 056,38	109 555,70
Soit coût par heure	6.03 €	5.39 €	5.32 €	5.53 €	5.57 €	6.25 €	7.06 €	8.43 €
Charges de personnel	53 268.00 €	58 450.07 €	62 188.00 €	65 821.38 €	67 464.67 €	77 825.48 €	80 395,89	79 985.70 €
CAF PS	6 939.00 €	8 421.27 €	8 920.00 €	8 851.68 €	8 283.00 €	8 118.27 €	10 200.00 €	12 000.00 €
CAF Bonus territoire		7 200.00 €		7 100.00 €		6 800.00 €		10 771.00 €
Familles	27 280.00 €	27 937.20 €	40 168.00 €	38 944.00 €	30 922.46 €	28 227.80 €	27 665.00 €	24 000.00 €

Aussi, dans le respect du maintien des engagements des gestionnaires et au regard des perspectives précitées, il est proposé de :

- reconduire le conventionnement avec l'EVS d'Argences en Aubrac pour une durée d'un an et identique dans ses termes à celle de 2022, à l'exception des modalités de versement qui seraient calquées sur celles appliquées par la CAF, pour une meilleure cohérence ;
- adopter la demande de soutien inscrite au budget prévisionnel 2023, comme suit :EVS Argences en Aubrac : 48 984 €

Pour précision, la CC ACV n'opère pas de soutien logistique et d'entretien auprès de cet ALSH.

Enfin, il est réaffirmé que les perspectives en matière d'offre de service ALSH doivent permettre d'envisager pour 2024 :

- Un suivi et des relations plus étroites avec les ALSH,
- Un conventionnement pluriannuel à partir de 2024, calqué sur la durée de la CTG.

Le Conseil valide à l'unanimité le soutien présenté.

❖ Point sur les difficultés de fonctionnement de l'ALSH de Laguiole

Pour information, après le départ de la Directrice de l'ALSH, une candidature avait été pré sélectionnée mais celle-ci n'a pu aboutir. Lors des dernières vacances, l'ALSH a pu fonctionner, avec un agent, sous dérogation de l'Etat. Pour les mercredis, il en est de même, avec le recours à un agent, qui accepte d'intervenir jusqu'aux prochaines vacances.

Il s'agit donc de trouver une solution pour garantir la continuité de service pour les prochaines vacances d'avril, d'une part, et les mercredis suivants, d'autre part.

La CC ACV se mobilise, auprès de son gestionnaire afin de pouvoir assurer le maintien du service.

❖ Réflexion en faveur de dispositions d'aides en faveur du BAFA

La CC ACV avait délibéré en novembre 2021 en faveur d'une aide au BAFA d'un montant de 200 €, qui venait abonder l'aide de l'Etat de 200 €.

Cette aide de l'Etat n'existant plus, et au regard des difficultés de recrutement dans les métiers de l'animation, il est envisagé de proposer un nouveau dispositif d'aide au BAFA, propre à la CC ACV.

Le Conseil valide cette perspective qui sera délibérée lors de la séance de mai.

- **Enfance-jeunesse et numérique : Présentation, examen et mise au vote de l'engagement de la CC ACV dans le dispositif « Promeneur du net »**

Mme la Vice-Présidente en responsabilité de l'attractivité rappelle que la CC ACV est engagée depuis plusieurs années en faveur de l'enfance-jeunesse, et plus récemment en faveur du numérique, avec le recours d'un conseiller numérique.

Aussi, le dispositif « Promeneur du net » vise à intervenir communément sur ces champs de la jeunesse et du numérique.

Pour précision, ce dispositif était en partie activé sur le territoire par l'intervention de Erick LE MENN de la Ligue de l'Enseignement et coordinateur du réseau « Promeneur du net ».

En effet, en l'absence de référent sur le territoire, ce dernier participait jusqu'à présent à certaines actions relatives au numérique auprès des jeunes collégiens, dans le cadre du projet CDI médiathèque par ex.

Aussi, il est proposé que la CC ACV s'engage directement en faveur du dispositif. Ce dernier existe depuis 2017 en Aveyron et compte 18 structures engagées, de tous types (CC, centres sociaux, Addiction France, Comité Local pour l'Habitant Jeunes...).

Il est financé par la CAF de l'Aveyron et l'animation et la coordination du réseau sont confiées à la Ligue de l'enseignement.

Le dispositif résulte du constat suivant :

Internet et les réseaux sociaux font partie du quotidien des jeunes et Internet est un territoire qui présente à la fois des risques, mais aussi d'importantes potentialités pour les jeunes.

Fort de ce constat, le dispositif consiste à la **mise en place d'une action éducative sur « la toile » auprès des jeunes**, sous 2 approches :

- **Une présence éducative sur les réseaux :**

Il s'agit d'assurer 1h/semaine, à heure fixe, une présence sur les réseaux pour conseiller, informer, relayer des contenus informatifs adaptés aux réalités des jeunes et ce dans tous domaines. Cela représente aussi un espace d'expression pour les jeunes sur des sujets qui les touchent ;

- **La création de liens directs avec les jeunes :**

Il s'agit aussi de proposer des actions, via des interventions au sein des opérateurs jeunesse, collègues..., de sensibilisation aux usages d'internet et des écrans, d'aide à l'esprit critique des jeunes face à l'information et à l'image..

Ce dispositif suppose l'identification d'une personne, « Promeneur du net » au sein de la structure. **En l'occurrence, il est proposé que Angélique AURIERES, en qualité de Conseillère numérique soit « Promeneur du net » sur le territoire.**

L'opportunité est de s'appuyer sur ses compétences en numérique, d'une part et de compléter ses interventions auprès de ce public jeunes qu'elle ne toucherait pas forcément, d'autre part. Elle adhère par ailleurs à la démarche. Son intervention s'entend aussi de manière transversale au sein de l'équipe de la CC ACV, en lien notamment avec la Coordinatrice-enfance jeunesse et la Coordinatrice Lecture publique.

La personne « Promeneur du net » intègre le réseau départemental et bénéficie ainsi d'informations et de formations pour évoluer au mieux dans sa posture auprès des jeunes qui nécessite d'établir une relation de confiance.

Le Conseil sera amené à se prononcer sur l'engagement de la CC ACV en faveur de ce dispositif et identifier Angélique AURIERES, en sa qualité de Conseillère numérique « Promeneur du net ».

Le Conseil valide à l'unanimité l'engagement dans le dispositif via la Conseillère numérique.

❖ **Point sur le démarrage du déploiement des interventions de la Conseillère numérique**

Après 7 jours de déploiement de ses interventions, Angélique AURIERES a réalisé 18 accompagnements individuels, 19 autres sont d'ores et déjà programmés et 24 formulaires pour des ateliers collectifs ont été collectés. Si ce début est prometteur, il importe de continuer à relayer, en proximité, cette offre de services.

❖ **Rappel sur la participation de la CC ACV à l'édition 2023 du Printemps du numérique**

Comme prévu, la CC ACV sera présente lors des 2 manifestations du Printemps du numérique organisées par l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Aveyron (Udaf 12), à savoir le :

- samedi 1er avril, à Sébazac : journée ouverte à l'ensemble des familles du département ;
- vendredi 14 avril, à Rodez : journée gratuite, ouverte aux élèves des classes de CE1 au CM2, des écoles primaires publiques et privées du département.

Angélique AURIERES et Clémence COUETTE et en leurs qualités respectives de Conseillère numérique et Coordinatrice enfance-jeunesse famille proposeront 2 ateliers : Sensibilisation à la pratique du jeu vidéo et « Famille num » - nos enfants et les écrans.

Aussi, l'école de Laguiole a répondu à la proposition de la CC ACV et participera à cet évènement.



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

○ **Présentation, examen et mise au vote des demandes de subvention des associations**

Le Conseil communautaire prend connaissance des demandes, de l'analyse technique réalisée et des positions du bureau.

Associations	Nature	Montant sollicité	Proposition et avis du bureau
Jardin botanique	Fonctionnement du jardin	2000 €	2 000 €
Traditions en Aubrac	Transhumance	6 500 €	6 500 €
Association des parents d'élèves d'Huparlac	Voyage scolaire	1 000 €	non éligible au dispositif
OS Race Aubrac	Concours national Aubrac	5 000 €	3 500 €
Lilo Moov	Promotion du sport sur la commune	700 €	non éligible au dispositif
Collège de Mur de Barrez	section sportive équitation	6 435 €	5 850 €
Laguiole Expo	Festival Bœufs gras		4 300 €
Collège de St Amans des Côts	section sportive activités de pleine nature		5 850 €
Amis du PNR	Fête de la Montagne	1 600 €	1 530 €
Au titre du soutien d'une association/commune/an - 1 000 €			
Maison de retraite Saint-Chély	150 ans de la Fondation	3 500 €	1 000 € (commune de Condom d'Aubrac)
Comité d'animation Saint-Chély d'Aubrac	Programme d'animations	1 000 €	1 000€ (commune Saint-Chély)

Le Conseil est invité par le Président à se prononcer et émet, à l'unanimité, les avis suivants :

Associations	Nature	Montant sollicité	Avis Conseil
Jardin botanique	Fonctionnement du jardin	2000 €	2 000 € - validé
Traditions en Aubrac	Transhumance	6 500 €	6 500 € - validé
Association des parents d'élèves d'Huparlac	Voyage scolaire	1 000 €	non éligible au dispositif - validé
OS Race Aubrac	Concours national Aubrac	5 000 €	3 500 € - validé
Lilo Moov	Promotion du sport sur la commune	700 €	non éligible au dispositif - validé
Amis du PNR	Fête de la Montagne	1 600 €	1 530 € - validé
Laguiole Expo	Festival Bœufs gras		4 300 € - validé
Collège de Mur de Barrez	section sportive équitation	6 435 €	5 850 € - validé
Collège de St Amans des Côts	section sportive activités de pleine nature		5 850 € - validé

Au titre du soutien d'une association/commune/an - 1 000 €			
Maison de retraite Saint-Chély	150 ans de la Fondation	3 500 €	1 000 € (commune de Condom d'Aubrac) - validé
Comité d'animation Saint-Chély d'Aubrac	Programme d'animations	1 000 €	1 000€ (commune Saint-Chély) - validé

Un débat se tient sur le soutien aux sections sportives des collèges :

M. le Président indique que les sollicitations des communes notamment par les collèges peuvent être requestionnées. Mme La Vice-Présidente du Conseil Départemental précise que le Département intervient sur l'immobilier et les personnels dans les collèges.

M. le Maire de Mur de Barrez souligne que les finances communales sont tendues ; M. le représentant de la commune de Thérondeles indique que les communes peuvent contribuer sur le delta.

M. le Maire de Lacroix Barrez et M. le Maire de Mur de Barrez présentent la perspective de relance de la Fête de l'élevage.

Par ailleurs, le Conseil prend connaissance de l'appel à cotisation pour l'année 2023 en faveur du fonctionnement de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Aveyron (ADIL), sur la base d'une participation forfaitaire par habitant identique à celle pratiquée l'an passé, à savoir 0.12€/ habitant, soit pour le territoire de l'Aubrac Carladez Viadène de 1233,72 € (0.12x10 281 habitants)

Pôle technique

➤ SERVICE PATRIMOINE

○ Actualités

La réception du PMS de Laguiole est prévue le 27 mars. Les entreprises réalisent toutes les finitions.

➤ SERVICE EAU

M. le Président rapporte les analyses de l'Agence de l'eau indiquées le 23 mars : les réserves d'étiage sont à 46 % - contre 80 % à la même époque en 2022 et les nappes phréatiques à -71 % par rapport à 2022 en Occitanie.

M. le Président de la Régie indique qu'un protocole de gestion de crise prévoyant le pompage dans Sarrans est en cours de construction avec Véolia, l'ARS et la DDT. Il n'exclut pas le recours si besoin à l'eau traitée de Laguiole/Argences.

○ Présentation, examen et mise au vote du protocole transactionnel pour la fin de chantier de l'usine de Thérondeles

Mme la Vice-Présidente, en responsabilité du chantier précise que le délai contractuel établi par le marché initial pour la construction de l'usine de traitement de Pont la Vieille est arrivé à échéance en mars 2022. Divers éléments contextuels (sécheresse 2022, conditions météorologiques hivernales) n'ont pas permis la réalisation des travaux de finition prévus dans les temps. Elle précise que cette fin du délai contractuel au 30 mars 2022 a notamment comme conséquence l'application automatique des pénalités de retards sur les montants restants à mandater qui s'élèvent à 559 659 €. Ces pénalités, qui sont calculées à 1/3000 du montant total du marché par jour de retard, sont très importantes et les entreprises n'ont pas été payées depuis la fin du délai contractuel.

Afin de ne pas pénaliser les entreprises chargées des travaux pour des retards dont elles ne sont pas responsables, il a été décidé conformément aux dispositions de l'article L 2197-5 du Code de la commande publique et en application des dispositions de la circulaire du 7 septembre 2009 relative au recours à la transaction pour la prévention et le règlement des litiges portant sur l'exécution des contrats de commande publique, de conclure un protocole transactionnel entre le Maître d'ouvrage, l'Assistant du Maître d'Ouvrage et le titulaire du marché de conception-réalisation.

Ce protocole a pour objet :

- De régulariser les délais du marché de travaux,
- De payer aux entreprises le montant des travaux réellement exécutés sans application de pénalités de retard,
- De fixer les modalités de validation de la période d'observation,
- De définir les modalités de réception des réserves,



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

→ De proposer les opérations de réception finale.

Ce protocole définit avec précision la nature et le montant des travaux à réaliser, qui sont les suivants :

	TF	TO-1	TO2	TO3	Total
Montant initial HT	306 390.00 €	3 687 510.00 €	48 000.00 €	33 930.00 €	4 075 830.00 €
Montant de l'avenant 1 HT	0.00 €	54 907.41 €	0.00 €	4 810.00 €	59 717.41 €
Total Marché + avenant	306 390.00 €	3 742 417.41 €	48 000.00 €	38 740.00 €	4 135 547.41 €
Montant HT mandaté au 30/03/2022 (hors révision)	276 193.44 €	3 191 063.80 €		30 434.00 €	3 497 691.24 €
Montant HT restant à mandater		551 353.61 €		8 306.00 €	559 659.61 €
Dépenses supplémentaires restant à réaliser					
<i>Modification des bordures à l'entrée de l'usine pour faciliter rotation des camions</i>		10 097.00 €			
<i>Plus-value pour pose de clôture agricole pour éviter dégradations sur la clôture panneaux rigides de 2m</i>		1 907.40 €			
<i>Augmentation du linéaire de clôtures rigide pour répondre à la demande de l'ARS</i>		17 515.00 €			
<i>Liaison électrique entre le transformateur EDF et le nouveau compteur du site de l'usine</i>		11 480.00 €			
<i>Mise en sécurité de l'accès à la sonde de niveau du Sinig et à la rive gauche du chenal</i>		20 000.00 €			
<i>Sécurisation de l'ajustement de pH en tête de filière par injection de CO2</i>		58 867.00 €			
<i>Moins-value relative à la réhabilitation du réservoir de tête</i>		-8 024.00 €			
Montant total HT des travaux restant à réaliser		111 842.40 €			111 842.40 €
% augmentation du montant initial du marché (④ + ⑤ + ⑥) / ①		+4,5 %			+2,26 %

Ce protocole instaure une nouvelle échéance réglementaire pour la réalisation de ces travaux. Tous les travaux de finition devront être réalisés avant le 31 mai 2023, à l'exception de la sécurisation du Ph en tête de station qui devra être achevée pour le 31 juillet 2023. La date de fin contractuelle du marché est donc fixée au 31 juillet 2023 par ce protocole.

Il est également établi que le Maître d'Ouvrage s'engage à régler sans délai, à la signature du document, les factures en attente et à procéder, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, au paiement des travaux relevant de l'exécution du marché.

L'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage s'engage quant à lui à assurer sa mission jusqu'à son terme sans demander de rémunération complémentaire.

Les coûts récapitulatifs du marché, après protocole, sont présentés dans le tableau suivant :

Tranche-Ferme	OTV	Capraro	Casadepax	Total
Montant-HT243-920,00-€53-970,00-€8-500,00-€306-390,00-€
TVA48-784,00-€10-794,00-€1-700,00-€61-278,00-€
Montant-TTC292-704,00-€64-764,00-€10-200,00-€367-668,00-€
¤ ¤ ¤ ¤ ¤				
Tranche-Optionnelle-1	OTV	Capraro	Casadepax	Total
Montant-HT1-837-339,20-€2-016-920,61-€€3-854-259,81-€
TVA367-467,84-€403-384,12-€€770-851,96-€
Montant-TTC2-204-807,04-€2-420-304,73-€€4-625-111,77-€
¤ ¤ ¤ ¤ ¤				
Tranche-Optionnelle-2	OTV	Capraro	Casadepax	Total
Montant-HT48-000,00-€€€48-000,00-€
TVA9-600,00-€€€9-600,00-€
Montant-TTC57-600,00-€€€57-600,00-€
¤ ¤ ¤ ¤ ¤				
Tranche-Optionnelle-3	OTV	Capraro	Casadepax	Total
Montant-HT1-900,00-€36-840,00-€€38-740,00-€
TVA380,00-€7-368,00-€€7-748,00-€
Montant-TTC2-280,00-€44-208,00-€€46-488,00-€
¤ ¤ ¤ ¤ ¤				
Montant-TF+TO	OTV	Capraro	Casadepax	Total
Montant-HT2-131-159,20-€2-107-730,61-€8-500,00-€4-247-389,81-€
TVA426-231,84-€421-546,12-€1-700,00-€849-477,96-€
Montant-TTC2-557-391,04-€2-529-276,73-€10-200,00-€5-096-867,77-€
¤ ¤ ¤ ¤ ¤				

Le protocole prend effet à compter de sa signature par les parties. Il est soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire le valide à l'unanimité.

Moyens généraux

- **Présentation, examen et mise au vote des dossiers présentés au financement Etat : DETR et fonds verts**

M. le Président rappelle les demandes d'accès aux soutiens de l'Etat et sollicite l'avis du Conseil sur les dossiers déposés auprès des services de l'Etat.

DÉPENSES			RECETTES		
Nature		Montant HT	Nature		Montant
Etude	Mission d'assistance portant sur l'organisation de la compétence eau potable sur la CC ACV ».	36 250 €	Subventions		
				DETR (60 %)	21 750 €
			Autofinancement		14 500 €
TOTAL		36 250 €	TOTAL		36 250 €

Le Conseil valide à l'unanimité le plan de financement prévisionnel présenté.

DEPENSES HT			RECETTES HT		
Nature		Montant	Nature		Montant
Travaux		8 645.56 €	Subventions		
	Sécurisation MC Carladez	3 803.00 €	Assiette éligible 37 477.89 €	DETR (40 %)	14 991.15 €
	Sécurisation et aménagement MC Aubrac Laguiole	4 254.50 €	Assiette éligible 17 964.73 €	CAF (33.69 %)	6 052.32 €
	Sécurisation Viadène	588.06 €			
Equipements		28 832.33 €	Assiette éligible 10 000 €	MSA (30%)	3 000.00 €
	Equipement Aubrac Laguiole	17 964.73 €			
	Equipement Viadène/Argences et Carladez	10 867.60 €			
			Autofinancement (35.94%)		13 434.42 €
TOTAL		37 477.89 €	TOTAL		37 477.89 €

Le Conseil valide à l'unanimité le plan de financement prévisionnel présenté.

DEPENSES HT - MSP Argences		RECETTES HT			
Nature		Montant	Nature		Montant
CSPS + Bureau de contrôle		3 000.00 €	Subventions		
				DETR (40 %)	34 490 €
Marché de travaux y compris la nouvelle salle d'urgences		70 000.00 €			
Maîtrise d'œuvre		13 225 €			
			Autofinancement (60%)		51 735 €
TOTAL		86 225 €	TOTAL		86 225 €

Le Conseil valide à l'unanimité le plan de financement prévisionnel présenté.

DEPENSES HT - MSP Laguiole		RECETTES HT			
Nature		Montant	Nature		Montant
CSPS + Bureau de contrôle		5 000.00 €	Subventions		
				DETR (40 %)	47 290 €
Marché de travaux estimation		100 000.00 €			
Maitrise d'œuvre		13 225 €			
			Autofinancement (60%)		70 935 €
TOTAL		118 225 €	TOTAL		118 225 €

Le Conseil valide à l'unanimité le plan de financement prévisionnel présenté.

DEPENSES HT		RECETTES HT		
Nature	Montant	Nature		Montant
Luminaires intérieurs - Valon	4 494.00€	Subventions		
			DETR (40 %)	1 797.60 €
		Autofinancement	(60%)	2 696.40 €
TOTAL	4 494.00€	TOTAL		4 494.00€

Le Conseil valide à l'unanimité le plan de financement prévisionnel présenté.

Pour rappel, le dossier 2022 sur les panneaux a été renouvelé :

Budget prévisionnel panneaux signalétique Valon			
Dépense HT		Recette HT	
Prestation Anagram	38 740.00 €	Conseil départemental (30 %)	11 622.00 €
		DETR (40 %)	15 496.00 €
		Commune de La-Croix-Barrez	2 465.00 €
		Communauté de communes Aubrac, Carladez et Viadène	9 157.00 €
Total HT	38 740.00 €		38 740.00 €
TV 20%	7 748.00 €		7 748.00 €
Total TTC	46 488.00 €		46 488.00 €

Nature		Montant	Nature		Montant
Travaux de mise aux normes - Via Ferrata		6 438.75€	Subventions		
				DETR (40 %)	2 575.50 €
			Autofinancement	(60%)	3 863.25 €
TOTAL		6 438,75 €	TOTAL		6 438,75 €

Le Conseil valide à l'unanimité le plan de financement prévisionnel présenté.

DEPENSES HT - Logement St Amans		RECETTES HT		
Nature	Montant	Nature		Montant
Maître d'œuvre	15 400.00 €	Subventions		
CSPS + Bureau de contrôle	6 900.00 €		DETR (40 %)	66 520.00 €
			Fond Vert (40%)	66 520.00 €
Marché de travaux	140 000.00 €			
Equipements du logement	4 000.00 €			
		Autofinancement	(20%)	33 260.00 €
TOTAL	166 300.00 €	TOTAL		166 300.00 €

Le Conseil valide à l'unanimité le plan de financement prévisionnel présenté.

DEPENSES HT		RECETTES HT		
Nature	Montant	Nature	Montant	
Frais salariaux	43 680.00 €	Subventions		
Frais de déplacement	5 760.00 €		Fonds Vert - 50 %	28 746.00 €
Téléphonie	300.00 €			
Frais de gestion et structure - 15 % des coûts salariaux	6 552.00 €			
Equipement informatique	1 200 €			
		Autofinancement		28 746.00 €
TOTAL	57 492.00 €	TOTAL		57 492.00 €

Le Conseil valide à l'unanimité le plan de financement prévisionnel présenté.

- **Présentation, examen et mise au vote des comptes administratifs des budget principal et annexes**

Budget Principal

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	15 078 348,86	G	18 820 137,94
	Section d'investissement	B	4 359 023,43	H	2 577 503,85
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 339 888,06 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	3 035 071,72 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	19 437 372,29	= G+H+I+J	25 772 601,57
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	6 082 540,04	L	2 733 037,68
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	6 082 540,04	= K+L	2 733 037,68
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	15 078 348,86	= G+I+K	20 160 026,00
	Section d'investissement	= B+D+F	10 441 563,47	= H+J+L	8 345 613,25
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	25 519 912,33	= G+H+I+J+K+L	28 505 639,25

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 6 082 540,04	L 2 733 037,68
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 120 408,88
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	1 180 991,59	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 080,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
023	Opération d'équipement n° 023	24 000,00	
12	Opération d'équipement n° 12	36 000,00	
20	Opération d'équipement n° 20	3 808 867,21	
400	Opération d'équipement n° 400	85 000,00	
401	Opération d'équipement n° 401	14 000,00	
403	Opération d'équipement n° 403	726 078,71	
408	Opération d'équipement n° 408	110 222,53	
49	Opération d'équipement n° 49	11 800,00	
612	Opération d'équipement n° 612	2 100,00	
615	Opération d'équipement n° 615	79 400,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
4582106	Opération pour compte de tiers n° 106 - ESPACE ECONOMIQUE PARTAGE STE GENEVIEVE (2)	0,00	53 969,80
4582107	Opération pour compte de tiers n° 107 - MAISON DE LA CABRETTE (2)	0,00	558 659,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Budgets annexes:

AEP du Carladez



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 412 158,81	G 407 735,09	G-A -4 423,72
	Section d'investissement	B 631 269,35	H 563 906,46	H-B -67 362,89

		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 029 007,94 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 043 428,16	Q= G+H+I+J 2 000 649,49	=Q-P 957 221,33

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 310 379,59	L 462 817,11
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 310 379,59	= K+L 462 817,11

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 412 158,81	= G+I+K 407 735,09	-4 423,72
	Section d'investissement	= B+D+F 1 941 648,94	= H+J+L 2 055 731,51	114 082,57
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 353 807,75	= G+H+I+J+K+L 2 463 466,60	109 658,85

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 310 379,59	L 462 817,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	462 817,11
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
105	Opération d'équipement n° 105	2 900,00	
17	Opération d'équipement n° 17	0,00	
26	Opération d'équipement n° 26	1 307 479,59	
29	Opération d'équipement n° 29	0,00	
30	Opération d'équipement n° 30	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Régie des eaux Argence Carladez Laquiole



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 550 051,74	G 838 167,55	G-A 288 115,81
	Section d'investissement	B 171 343,93	H 665 398,45	H-B 494 054,52

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 13 044,28 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 734 439,95	Q= G+H+I+J 1 503 566,00	=Q-P 769 126,05

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 237 200,00	L 46 370,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 237 200,00	= K+L 46 370,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 550 051,74	= G+I+K 838 167,55	288 115,81
	Section d'investissement	= B+D+F 421 588,21	= H+J+L 711 768,45	290 180,24
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 971 639,95	= G+H+I+J+K+L 1 549 936,00	578 296,05

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 237 200,00	L 46 370,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	46 370,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
204	Opération d'équipement n° 204	0,00	
205	Opération d'équipement n° 205	0,00	
209	Opération d'équipement n° 209	230 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Natura



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 355 569,26	G 322 750,64	G-A -32 818,62
	Section d'investissement	B 64 724,16	H 113 609,99	H-B 48 885,83

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 23 371,09 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 210 224,27 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 420 293,42	Q= G+H+I+J 669 955,99	=Q-P 249 662,57

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 355 569,26	= G+I+K 346 121,73	-9 447,53
	Section d'investissement	= B+D+F 64 724,16	= H+J+L 323 834,26	259 110,10
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 420 293,42	= G+H+I+J+K+L 669 955,99	249 662,57

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

SPANC



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 31 460,77	G 33 451,46	G-A 1 990,69
	Section d'investissement	B 2 247,64	H 4 111,03	H-B 1 863,39

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 4 238,09 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 15 869,68 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 33 708,41	Q= G+H+I+J 57 670,26	=Q-P 23 961,85

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 31 460,77	= G+I+K 37 689,55	6 228,78
	Section d'investissement	= B+D+F 2 247,64	= H+J+L 19 980,71	17 733,07
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 33 708,41	= G+H+I+J+K+L 57 670,26	23 961,85

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00



Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Coopérative fromagère de Thérondels



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 443,32	G	34 407,22
	Section d'investissement	B	275 331,49	H	536 873,92
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	417 149,85	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	695 924,66	= G+H+I+J	571 281,14
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	7 000,00	L	248 235,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	7 000,00	= K+L	248 235,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 443,32	= G+I+K	34 407,22
	Section d'investissement	= B+D+F	699 481,34	= H+J+L	785 108,92
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	702 924,66	= G+H+I+J+K+L	819 516,14

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	248 235,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	248 235,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 000,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Caserne de gendarmerie



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	12 033,77	G	54 860,31
	Section d'investissement	B	33 196,77	H	28 676,96
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	74 341,27 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	119 571,81	= G+H+I+J	83 537,27
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	10 410,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	10 410,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	12 033,77	= G+I+K	54 860,31
	Section d'investissement	= B+D+F	117 948,04	= H+J+L	28 676,96
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	129 981,81	= G+H+I+J+K+L	83 537,27

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	10 410,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00



Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 410,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Maison de santé du Carladez



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	55 343,38	G	109 475,63
	Section d'investissement	B	52 633,96	H	52 029,45

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	12 177,41 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	125 976,33 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

+		+		
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	233 953,67	= G+H+I+J	173 682,49

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	6 700,00	L	76 113,36
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	6 700,00	= K+L	76 113,36

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	55 343,38	= G+I+K	121 653,04
	Section d'investissement	= B+D+F	185 310,29	= H+J+L	128 142,81
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	240 653,67	= G+H+I+J+K+L	249 795,85

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
		F	6 700,00
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	76 113,36
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 700,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Maison de santé de la Viadène



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	29 169,68	G	21 302,23
	Section d'investissement	B	0,00	H	2 078,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	12 408,30 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	17 316,88 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	29 169,68	= G+H+I+J	53 105,41
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	29 169,68	= G+I+K	33 710,53
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	19 394,88
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	29 169,68	= G+H+I+J+K+L	53 105,41

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00



Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Médiathèque de la Viadène



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	41 914,95	G	37 127,84
	Section d'investissement	B	4 074,15	H	7 775,66

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	+		+	
		C	0,00	I	9 336,86
	Report en section d'investissement (001)	D <td>0,00 <td>J <td>6,12 </td></td></td>	0,00 <td>J <td>6,12 </td></td>	J <td>6,12 </td>	6,12

TOTAL (réalisations + reports)		=		=	
		= A+B+C+D	45 989,10	= G+H+I+J	54 246,48

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	41 914,95	= G+I+K	46 464,70
	Section d'investissement	= B+D+F	4 074,15	= H+J+L	7 781,78
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	45 989,10	= G+H+I+J+K+L	54 246,48

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

ZA du Troncas



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	0,00	G	0,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	44 548,33
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	83 174,03	J	0,00
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	83 174,03	= G+H+I+J	44 548,33
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	0,00	= G+I+K	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F	83 174,03	= H+J+L	44 548,33
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	83 174,03	= G+H+I+J+K+L	44 548,33

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00



Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Les comptes administratifs sont soumis au vote. Ils sont validés à l'unanimité, hors présence du Président ayant quitté la séance.

- **Présentation, examen et mise au vote affectations de résultat des budget principal et annexes**

Budget Principal

12119 Code INSEE	CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE BUDGET PRINCIPAL AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE	2022
---------------------	--	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de membres exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	3 741 789,08
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 339 888,06
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	5 081 677,14
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	1 253 552,14
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-3 349 502,36
Besoin de financement F. = D. + E.	2 095 950,22
AFFECTATION = C. = G. + H.	5 081 677,14
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	2 095 950,22
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	2 985 726,92
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

Budgets annexes:

AEP du Carladez

12119 Code INSEE	CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE Budget AEP CARLADEZ	2022
---------------------	--	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de membres exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-4 423,72
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
c. Résultats antérieurs reportés	0,00
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-4 423.72
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	961 645.05
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-847 562.48
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	0,00
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	-4 423.72

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.
 (2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-60 du CGCT.
 (3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

Régie des eaux Argence Carladez Laguiole

12119 Code INSEE	CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE REGIE DES EAUX ARGENCE CARLADEZ LAGUIOLE	2022
---------------------	---	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de membres exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	288 115,81
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	1 800,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	0,00
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	288 115,81
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	481 010,24
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-190 830,00
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	288 115,81
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	1 800,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	286 315,81
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Natura

12119
Code INSEE

CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE
Budget NATURA BIEN ETRE

2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :


Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de membres exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-32 818,62
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00
c. Résultats antérieurs reportés	23 371.09
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-9 447.53
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	259 110.10
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0.00
Besoin de financement = e + f	0.00
AFFECTATION (2) = d.	0.00
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en Investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	0.00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	-9 447.53

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.
(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 222148 et R. 222190 du CGCT.
(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

SPANC

 SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30

 ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

12119
Code INSEE

CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE
Budget SPANC

2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de membres exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 990,69
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0.00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	4 238.09
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	6 228.78
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	17 733.07
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0.00
Besoin de financement = e + f	0.00
AFFECTATION (2) = d.	6 228.78
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	6 228.78
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

Coopérative fromagère de Thérondels



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

12119
Code INSEE

CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE
Budget COOP LAITIERE

2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de membres exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	30 963,90
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	30 963,90
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-155 607,42
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	241 235,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	30 963,90
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	30 963,90
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

Caserne de gendarmerie

 SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30

 ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

12119
Code INSEE

CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE
Budget CASERNE DE GENDARMERIE

2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de membres exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	42 826,54
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	42 826.54
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-78 861.08
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-10 410.00
Besoin de financement F. = D. + E.	89 271.08
AFFECTATION =C. = G. + H.	42 826.54
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	42 826.54
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

Maison de santé du Carladez



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

12119
Code INSEE

CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE
Budget MAISON DE SANTE DU CARLADEZ

2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de membres exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	54 132,25
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	12 177,41
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	66 309,66
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-126 580,84
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	69 413,36
Besoin de financement F. = D. + E.	57 167,48
AFFECTATION = C. = G. + H.	66 309,66
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	57 167,48
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	9 142,18
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

Maison de santé de la Viadène



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

12119 Code INSEE	CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE Budget MAISON DE SANTE VIADENE	2022
---------------------	---	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de membres exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-7 867,45
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	12 408.30
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	4 540.85
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	19 394.88
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	4 540.85
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	4 540.85
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

Médiathèque de la Viadène

12119
Code INSEE

CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE
Budget MEDIATHEQUE VIADENE

2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de membres exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-4 787,11
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	9 336,86
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	4 549,75
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	3 707,63
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	4 549,75
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	4 549,75
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

ZA du Troncas



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

12119 Code INSEE	CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE Budget ZA DU TRONCAS	2022
---------------------	---	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de membres exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	0,00
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-38 625.70
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	38 625.70
AFFECTATION =C. = G. + H.	0,00
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
 (3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
 (4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission, le et de la publication le

Les affectations de résultats sont validées à l'unanimité.

➤ **Examen et vote des taux de fiscalité et de la TEOM**

Monsieur le Président propose de voter les taux d'imposition 2023 (taux de référence) comme suit :

- taux de Taxe sur le Foncier Bâti : 3,07 % (taux de référence) ;
- taux de Taxe sur le Foncier Non Bâti : 13,30 % (taux de référence) ;
- taux de taxe d'habitation additionnelle : 9,45 % (taux de référence) ;
- taux de CFE unique ou de zone : 33,47 % (taux de référence).

Les taux sont validés à l'unanimité.

À la suite de l'étude sur le financement du service Ordures Ménagères, il a été décidé de mettre en place la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur l'ensemble du territoire communautaire à partir de 2020, avec une période de lissage de 5 ans.

En 2020, il a été voté des taux par Commune qui correspondent aux taux précédemment en vigueur dans les Communes soumises auparavant à la TEOM et à un taux de référence pour les Communes soumises auparavant la REOM.

Pour l'année 2023, il convient de voter des taux par commune pour poursuivre la période de lissage.

Il est proposé les taux de TEOM sur le territoire, en fonction de la période de lissage, comme suit :

Communes	Taux 2022	Bases 2023	Taux 2023	Produit
Argences en Aubrac (urbain)	13.92 %	819 555.00	14.11 %	115 639.00
Argences en Aubrac (rural)	13.52 %	1 235 407.00	13.51 %	166 903.00
Brommat	11.49 %	417 210.00	12.15 %	111 755.00
Campouriez	13.43 %	417 210.00	13.45 %	56 115.00
Cantoin	16.05 %	295 495.00	15.20 %	44 915.00
Cassuéjous	18.35 %	150 437.00	16.73 %	25 168.00
Condom d'Aubrac	19.58 %	200 869.00	17.55 %	35 253.00
Curières	16.65 %	223 864.00	15.59 %	34 900.00
Florentin la Capelle	13.43 %	362 366.00	13.45 %	48 738.00
Hupalac	13.43 %	262 260.00	13.45 %	35 274.00
Lacroix-Barrez	13.56 %	539 070.00	13.54 %	72 990.00
Laguiole (urbain)	12.90 %	1 840 770.00	13.43 %	247 215.00
Laguiole (rural)	12.05 %	358 146.00	12.53 %	44 876.00
Montézic	13.43 %	301 346.00	13.45 %	40 531.00
Montpeyroux	17.15 %	405 472.00	15.93 %	64 592.00

Mur de Barrez (urbain)	11.74 %	990 822.00	12.65 %	125 339.00
Mur de Barrez (rural)	11.49 %	254 464.00	12.15 %	30 917.00
Murols	17.34 %	90 390.00	16.05 %	14 508.00
Salat Amans des Côts (urbain)	13.66 %	698 457.00	13.94 %	97 365.00
Saint Amans des Côts (rural)	13.43 %	439 536.00	13.45 %	59 118.00
Saint Chély d'Aubrac (rural)	21.34 %	315 138.00	19.06 %	60 065.00
Saint Chély d'Aubrac (urbain)	19.58 %	293 913.00	17.55 %	51 582.00
Saint Symphorien de Thénières	13.43 %	228 864.00	13.45 %	30 782.00
Soulaiges Bonneval	14.57 %	256 126.00	14.21 %	36 396.00
Taussac (urbain)	13.45 %	38 538.00	13.80 %	5 318.00
Taussac (rural)	13.05 %	498 168.00	13.20 %	65 738.00
Thérondeles	13.11 %	497 103.00	13.23 %	65 767.00

Les taux sont validés à l'unanimité.

➤ **Examen du produit taxe GEMAPI**

M. le Président explique que la loi NOTRe a acté le transfert obligatoire de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) aux Communautés de Communes au 1^{er} janvier 2018.

En 2018, la Communauté de Communes a institué la taxe facultative GEMAPI. Cette taxe est affectée exclusivement à la couverture des coûts prévisionnels liés à cette compétence.

La Collectivité vote un produit annuel, qui plafonné à 40 € par habitant. Les Services fiscaux répartissent ensuite le produit attendu sur les contributions directes locales (taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti, taxe d'habitation additionnelle et CFE unique ou de zone).

Il est proposé de voter pour 2023 le même produit que 2022, soit 65 000 €.

Le Conseil valide à l'unanimité.

➤ **Présentation, examen et mise au vote des comptes de gestion pour les budgets principal et annexes**

Budget Principal

Résultats budgétaires de l'exercice

30100 - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	12 369 044,31	17 438 938,06	29 807 982,37
Titres de recette émis (b)	2 577 503,85	21 441 139,24	24 018 643,09
Réductions de titres (c)		2 621 001,30	2 621 001,30
Recettes nettes (d = b - c)	2 577 503,85	18 820 137,94	21 397 641,79
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	12 369 044,31	17 438 938,06	29 807 982,37
Mandats émis (f)	4 359 023,43	15 237 378,95	19 596 402,38
Annulations de mandats (g)		159 030,09	159 030,09
Depenses nettes (h = f - g)	4 359 023,43	15 078 348,86	19 437 372,29
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		3 741 789,08	1 960 269,50
(h - d) Déficit	1 781 519,58		

Budgets annexes:

AEP du Carladez

Résultats budgétaires de l'exercice

30103 - AEP CCACV

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 062 081,10	462 690,00	2 524 771,10
Titres de recette émis (b)	563 906,46	407 735,09	971 641,55
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	563 906,46	407 735,09	971 641,55
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 062 081,10	462 690,00	2 524 771,10
Mandats émis (f)	646 813,45	412 158,81	1 058 972,26
Annulations de mandats (g)	15 544,10		15 544,10
Depenses nettes (h = f - g)	631 269,35	412 158,81	1 043 428,16
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	67 362,89	4 423,72	71 786,61

Régie des eaux Argence Carladez Laguiole

Résultats budgétaires de l'exercice

30101 - REGIE DES EAUX ARG CARLA LAGUI

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	829 354,52	765 253,00	1 594 607,52
Titres de recette émis (b)	665 398,45	862 681,81	1 528 080,26
Réductions de titres (c)		24 514,26	24 514,26
Recettes nettes (d = b - c)	665 398,45	838 167,55	1 503 566,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	829 354,52	765 253,00	1 594 607,52
Mandats émis (f)	192 243,93	554 563,36	746 807,29
Annulations de mandats (g)	20 900,00	4 511,62	25 411,62
Depenses nettes (h = f - g)	171 343,93	550 051,74	721 395,67
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	494 054,52	288 115,81	782 170,33
(h - d) Déficit			

Natura



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Résultats budgétaires de l'exercice

30104 - NATURA BIEN ETRE - CCACV

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	324 224,27	387 473,09	711 697,36
Titres de recette émis (b)	113 609,99	322 750,64	436 360,63
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	113 609,99	322 750,64	436 360,63
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	324 224,27	387 473,09	711 697,36
Mandats émis (f)	64 724,16	356 723,55	421 447,71
Annulations de mandats (g)		1 154,29	1 154,29
Depenses nettes (h = f - g)	64 724,16	355 569,26	420 293,42
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	48 885,83		16 067,21
(h - d) Déficit		32 818,62	

SPANC

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 012007

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ESPALION

ETABLISSEMENT : SPANC CCACV

Résultats budgétaires de l'exercice

30102 - SPANC CCACV

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	20 019,68	51 738,09	71 757,77
Titres de recette émis (b)	4 111,03	33 466,46	37 577,49
Réductions de titres (c)		15,00	15,00
Recettes nettes (d = b - c)	4 111,03	33 451,46	37 562,49
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	20 019,68	51 738,09	71 757,77
Mandats émis (f)	2 247,64	31 460,77	33 708,41
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	2 247,64	31 460,77	33 708,41
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 863,39	1 990,69	3 854,08
(h - d) Déficit			

Coopérative fromagère de Thérondeles

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 012007

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ESPALION

ETABLISSEMENT : COOP LAITIERE CCACV

Résultats budgétaires de l'exercice

30109 - COOP LAITIERE CCACV

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	816 016,08	34 510,00	850 526,08
Titres de recette émis (b)	536 873,92	34 407,22	571 281,14
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	536 873,92	34 407,22	571 281,14
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	816 016,08	34 510,00	850 526,08
Mandats émis (f)	275 331,49	3 443,32	278 774,81
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	275 331,49	3 443,32	278 774,81
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	261 542,43	30 963,90	292 506,33
(h - d) Déficit			

Caserne de gendarmerie

SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Résultats budgétaires de l'exercice

30106 - CASERNE GENDARMERIE CCACV

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	116 351,27	68 576,00	184 927,27
Titres de recette émis (b)	28 676,96	54 860,31	83 537,27
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	28 676,96	54 860,31	83 537,27
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	116 351,27	68 576,00	184 927,27
Mandats émis (f)	33 196,77	12 033,77	45 230,54
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	33 196,77	12 033,77	45 230,54
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		42 826,54	38 306,73
(h - d) Déficit	4 519,81		

Maison de santé du Carladez

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 012007

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ESPALION

ETABLISSEMENT : MAISON STE CARLADEZ CCACV

Résultats budgétaires de l'exercice

30108 - MAISON STE CARLADEZ CCACV

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	186 642,81	122 677,41	309 320,22
Titres de recette émis (b)	52 029,45	109 475,63	161 505,08
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	52 029,45	109 475,63	161 505,08
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	186 642,81	122 677,41	309 320,22
Mandats émis (f)	52 633,96	55 400,68	108 034,64
Annulations de mandats (g)		57,30	57,30
Depenses nettes (h = f - g)	52 633,96	55 343,38	107 977,34
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		54 132,25	53 527,74
(h - d) Déficit	604,51		

Maison de santé de la Viadène

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 012007

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ESPALION

ETABLISSEMENT : MAIS SANTE VIADENE CCACV

Résultats budgétaires de l'exercice

30107 - MAIS SANTE VIADENE CCACV

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	19 396,88	34 232,00	53 628,88
Titres de recette émis (b)	2 078,00	21 302,23	23 380,23
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	2 078,00	21 302,23	23 380,23
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	19 396,88	34 232,00	53 628,88
Mandats émis (f)		29 169,68	29 169,68
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		29 169,68	29 169,68
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 078,00		5 789,45
(h - d) Déficit		7 867,45	



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Résultats budgétaires de l'exercice

30105 - MEDIATHEQUE CCACV

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	7 781,78	46 689,00	54 470,78
Titres de recette émis (b)	7 775,66	37 127,84	44 903,50
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	7 775,66	37 127,84	44 903,50
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 781,78	46 689,00	54 470,78
Mandats émis (f)	4 074,15	41 914,95	45 989,10
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	4 074,15	41 914,95	45 989,10
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 701,51		
(h - d) Déficit		4 787,11	1 085,60

ZA du Troncas

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 012007

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ESPALIGN

ETABLISSEMENT : ZA DU TRONCAS CCACV

Résultats budgétaires de l'exercice

30110 - ZA DU TRONCAS CCACV

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	201 348,06	191 801,73	393 149,79
Titres de recette émis (b)	44 548,33		44 548,33
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	44 548,33		44 548,33
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	201 348,06	191 801,73	393 149,79
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	44 548,33		44 548,33
(h - d) Déficit			

Les Comptes de gestion sont validés à l'unanimité.

- **Présentation, examen et mise au vote des budgets primitifs des budget principal et annexes**

Budget Principal

Préparation budget primitif - Vue d'ensemble

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / CCACV - BUDGET PRINCIPAL AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement									
Dépense	17 410 468.06	17 438 938.06	15 078 348.86	86.46		20 307 600.00	20 307 600.00	116.45	
Recette	17 410 468.06	17 438 938.06	20 160 026.00	115.60		20 307 600.00	20 307 600.00	116.45	
Total Fonctionnement	0.00	0.00	5 081 677.14	0.00					
Investissement									
Dépense	12 369 044.31	12 369 044.31	4 359 023.43	35.24	6 082 540.04	5 369 184.96	11 451 725.00	92.58	
Recette	12 369 044.31	12 369 044.31	5 612 575.57	45.38	2 733 037.68	8 718 687.32	11 451 725.00	92.58	
Total investissement	0.00	0.00	1 253 552.14	0.00	-3 349 502.36	3 349 502.36			
Total DEPENSE	29 779 512.37	29 807 982.37	19 437 372.29	65.21	6 082 540.04	25 676 784.96	31 759 325.00	106.55	
Total RECETTE	29 779 512.37	29 807 982.37	25 772 601.57	86.46	2 733 037.68	29 026 287.32	31 759 325.00	106.55	
Total GENERAL	0.00	0.00	6 335 229.28	0.00	-3 349 502.36	3 349 502.36			

Fonctionnement Dépenses

Préparation budget primitif - Présentation par compte

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / CCACV - BUDGET PRINCIPAL AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
011 Charges à caractère général									
60226 Vêtements de travail	0,00	0,00	9.62	0,00					
60611 Eau et assainissement	9 000,00	9 000,00	5 192.43	57.69		9 000,00	9 000,00	100,00	
60612 Énergie - Électricité	80 000,00	80 000,00	69 095.42	86.37		150 000,00	150 000,00	187.50	
60621 Combustibles	85 000,00	85 000,00	106 027.01	124.74		130 000,00	130 000,00	152.94	
60622 Carburants	25 000,00	25 000,00	17 556.41	70.23		36 000,00	36 000,00	144,00	
60623 Alimentation	56 200,00	56 200,00	47 839.54	85.12		78 661.16	78 661.16	139.97	
60628 Autres fournitures non stockées	10 500,00	10 500,00	7 026.13	66.92		12 000,00	12 000,00	114.29	
60631 Fournitures d'entretien	16 000,00	16 000,00	12 980.14	81.13		16 000,00	16 000,00	100,00	
60632 Fournitures de petit équipement	25 000,00	25 000,00	34 355.99	137.42		40 000,00	40 000,00	160,00	
60636 Vêtements de travail	16 000,00	16 000,00	3 215.25	20.10		6 000,00	6 000,00	37.50	
6064 Fournitures administratives	10 036,00	10 036,00	11 103.63	110.64		12 000,00	12 000,00	119.57	
6065 Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	1 000,00	1 000,00	244.05	24.41		1 200,00	1 200,00	120,00	
6068 Autres matières et fournitures	1 600,00	1 600,00	1 578.30	98.64		1 500,00	1 500,00	93.75	
611 Contrats de prestations de services	20 000,00	20 000,00	33 266.82	166.33		50 000,00	50 000,00	250,00	
6132 Locations immobilières	18 000,00	18 000,00	21 087.95	117.16		16 000,00	16 000,00	88.89	
6135 Locations mobilières	1 400,00	1 400,00	2 456.52	175.47		3 000,00	3 000,00	214.29	
615221 Entretien et réparations bâtiments publics	85 000,00	85 000,00	41 032.37	48.27		52 500,00	52 500,00	61.76	
615228 Entretien et réparations autres bâtiments	4 500,00	4 500,00	3.85	0.09					
615231 Entretien et réparations voiries	10 000,00	10 000,00	19 393.30	193.93		30 000,00	30 000,00	300,00	
615232 Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	5 645.00	0,00		6 000,00	6 000,00		
61551 Matériel roulant	15 000,00	15 000,00	19 200.99	128.01		25 000,00	25 000,00	166.67	
6156 Maintenance	92 000,00	92 000,00	86 740.48	94.28		100 000,00	100 000,00	108.70	
6161 Assurance multirisques	35 000,00	35 000,00	35 922.13	102.63		40 000,00	40 000,00	114.29	



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Fonctionnement-Dépense								
617	Etudes et recherches	47 000,00	47 000,00	21 442.70	45.62	221 890.00	221 890.00	472.11
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 544.96	154.50	1 000,00	1 000,00	100,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	5 000,00	5 242.80	104.86	11 000,00	11 000,00	220,00
6188	Autres frais divers	16 200,00	16 200,00	8 242.96	50.88	21 868,00	21 868,00	134.99
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	140,50	140,50	140.04	99.67	150,00	150,00	106.76
6226	Honoraires	80 000,00	80 000,00	88 236.49	110.30	140 000,00	140 000,00	175,00
6228	Divers	1 200,00	1 200,00	1 511.79	125.98	1 600,00	1 600,00	133.33
6231	Annonces et insertions	4 000,00	4 000,00	2 784,00	69.60	4 000,00	4 000,00	100,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 500,00	9 500,00	8 207.43	86.39	9 500,00	9 500,00	100,00
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00	12 000,00	20 425.50	170.21	21 000,00	21 000,00	175,00
6237	Publications	10 000,00	10 000,00	7 887.08	78.87	10 000,00	10 000,00	100,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00			
6248	Divers	135 000,00	135 000,00	140 254.73	103.89	150 000,00	150 000,00	111.11
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	100,00
6257	Réceptions	10 000,00	10 000,00	7 895.73	78.96	10 000,00	10 000,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	8 000,00	8 611.54	107.64	7 660,00	7 660,00	95.75
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	30 000,00	32 283.12	107.61	35 000,00	35 000,00	116.67
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	15.78	15.78	50,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations...)	50 000,00	50 000,00	66 374.43	132.75	88 000,00	88 000,00	176,00
6288	Autres services extérieurs	32 000,00	32 000,00	29 451.59	92.04	33 000,00	33 000,00	103.13
63512	Taxes foncières	39 000,00	39 000,00	34 186,00	87.66	39 000,00	39 000,00	100,00
63513	Autres impôts locaux	10 000,00	10 000,00	2 038,00	20.38	5 000,00	5 000,00	50,00
Total 011	Charges à caractère général	1 118 376,50	1 118 376,50	1 067 750,00	95.47	1 625 579,16	1 625 579,16	145.35

Fonctionnement-Dépense								
012 Charges de personnel et frais assimilés								
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	90 000,00	90 000,00	57 164.34	63.52	90 000,00	90 000,00	100,00
6218	Autre personnel extérieur	22 000,00	22 000,00	26 537.86	120.63	30 000,00	30 000,00	136.36
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 000,00	7 000,00	5 958.28	85.12	8 000,00	8 000,00	114.29
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	30 000,00	30 000,00	22 497.36	74.99	35 000,00	35 000,00	116.67
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	5 000,00	5 000,00	3 741.05	74.82	5 500,00	5 500,00	110,00
64111	Rémunération principale	800 000,00	800 000,00	691 788.79	86.47	775 388.84	775 388.84	96.92
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	24 000,00	24 000,00	27 495.88	114.57	40 000,00	40 000,00	166.67
64118	Autres indemnités	142 300,00	142 300,00	139 463.88	98.01	150 000,00	150 000,00	105.41
64131	Rémunérations	600 000,00	600 000,00	443 410.61	73.90	500 000,00	500 000,00	83.33
64138	Autres indemnités	48 300,00	48 300,00	46 930.03	97.16	65 000,00	65 000,00	134.58
64168	Autres emplois d'insertion	6 600,00	6 600,00	6 206.97	94.05			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	300 000,00	300 000,00	262 709.10	87.57	400 000,00	400 000,00	133.33
6453	Cotisations aux caisses de retraite	250 000,00	250 000,00	226 659.01	90.66	300 000,00	300 000,00	120,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	30 000,00	30 000,00	20 226.78	67.42	25 000,00	25 000,00	83.33
6455	Cotisations pour assurance du personnel	68 600,00	68 600,00	68 531.98	99.90	100 000,00	100 000,00	145.77
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00	50,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	100,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	100,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 200,00	6 200,00	4 473,00	72.15	6 900,00	6 900,00	111.29
6478	Autres charges sociales diverses	23 000,00	23 000,00	23 420.50	101.83	26 000,00	26 000,00	113,04



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Fonctionnement-Dépense								
64831	Indemnités aux agents	500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	100,00
6488	Autres charges	4 000,00	4 000,00	3 304,47	82,61	4 822,00	4 822,00	120,55
Total 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 460 000,00	2 460 000,00	2 080 519,89	84,57	2 564 110,84	2 564 110,84	104,23
014 Atténuations de produits								
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes	36 800,00	36 800,00	48,00	0,13			
739211	Attributions de compensation	4 900 000,00	4 900 000,00	4 805 213,30	98,07	4 900 000,00	4 900 000,00	100,00
739221	FNGIR	2 992 473,00	2 992 473,00	2 992 473,00	100,00	2 992 473,00	2 992 473,00	100,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	536 000,00	536 000,00	428 515,00	79,95	536 000,00	536 000,00	100,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	140 000,00	140 000,00	129 935,54	92,81	140 000,00	140 000,00	100,00
Total 014	Atténuations de produits	8 605 273,00	8 605 273,00	8 356 184,84	97,11	8 568 473,00	8 568 473,00	99,57
023 Virement à la section d'investissement								
023	Virement à la section d'investissement	1 604 479,42	1 604 479,42	0,00	0,00	3 675 027,00	3 675 027,00	229,05
Total 023	Virement à la section d'investissement	1 604 479,42	1 604 479,42	0,00	0,00	3 675 027,00	3 675 027,00	229,05
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	340 000,00	340 000,00	333 399,17	98,06	375 000,00	375 000,00	110,29
Total 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	340 000,00	340 000,00	333 399,17	98,06	375 000,00	375 000,00	110,29
65 Autres charges de gestion courante								
6518	Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	3 000,00	3 000,00	2 700,00	90,00	3 440,00	3 440,00	114,67

Fonctionnement-Dépense								
6531	Indemnités	72 000,00	72 000,00	71 414,52	99,19	72 000,00	72 000,00	100,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	100,00
6533	Cotisations de retraite	4 500,00	4 500,00	3 958,72	87,97	4 500,00	4 500,00	100,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	16 800,00	16 800,00	16 712,83	99,48	17 000,00	17 000,00	101,19
6535	Formation	800,00	800,00	721,53	90,19	800,00	800,00	100,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc* de fin de mandat	150,00	150,00	141,79	94,53	150,00	150,00	100,00
6542	Créances éteintes	0,00	470,00	470,00	100,00	100,00	100,00	21,28
6553	Service d'incendie	280 000,00	280 000,00	279 743,73	99,91	304 000,00	304 000,00	108,57
65548	Autres contributions	1 705 000,00	1 705 000,00	1 718 671,11	100,80	1 800 000,00	1 800 000,00	105,57
6558	Autres contributions obligatoires	66 000,00	66 000,00	3 451,80	5,23	5 000,00	5 000,00	7,58
657341	Communes membres du GFP	50 000,00	50 000,00	38 540,00	77,08	50 000,00	50 000,00	100,00
657362	CCAS	3 500,00	3 500,00	0,00	0,00			
657363	SPA	105 389,14	116 889,14	116 889,14	100,00	113 400,00	113 400,00	97,02
657364	SPIC	212 000,00	212 000,00	212 000,00	100,00	326 000,00	326 000,00	153,77
65737	Autres établissements publics locaux	382 000,00	382 000,00	382 000,00	100,00	402 000,00	402 000,00	105,24
65738	Autres organismes publics	40 000,00	40 000,00	23 765,26	59,41	50 000,00	50 000,00	125,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	260 000,00	260 000,00	278 597,95	107,15	280 000,00	280 000,00	107,69
65888	Autres	200,00	200,00	2,51	1,26	20,00	20,00	10,00
Total 65	Autres charges de gestion courante	3 202 339,14	3 214 309,14	3 149 780,89	97,99	3 429 410,00	3 429 410,00	106,69
66 Charges financières								
66111	Intérêts réglés à l'échéance	55 000,00	55 000,00	54 239,37	98,62	50 000,00	50 000,00	90,91
Total 66	Charges financières	55 000,00	55 000,00	54 239,37	98,62	50 000,00	50 000,00	90,91
67 Charges exceptionnelles								

Fonctionnement-Dépense								
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	20 000,00	15 308,72	76,54	15 000,00	15 000,00	75,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	21 500,00	21 165,98	98,45	5 000,00	5 000,00	23,26
Total 67	Charges exceptionnelles	25 000,00	41 500,00	36 474,70	87,89	20 000,00	20 000,00	48,19
Total Fonctionnement - Dépense		17 410 468,06	17 438 938,06	15 078 348,86	86,46	20 307 600,00	20 307 600,00	116,45

Fonctionnement Recettes



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Recette									
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)								
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 339 888,06	1 339 888,06	1 339 888,06	100,00		2 985 726,92	2 985 726,92	222,83
Total 002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 339 888,06	1 339 888,06	1 339 888,06	100,00		2 985 726,92	2 985 726,92	222,83
013	Atténuations de charges								
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	40 000,00	40 000,00	62 657,40	156,64		50 000,00	50 000,00	125,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	15 000,00	15 000,00	27 815,77	185,44		20 000,00	20 000,00	133,33
6479	Remboursements sur autres charges sociales	3 400,00	3 400,00	2 689,17	79,09		2 500,00	2 500,00	73,53
Total 013	Atténuations de charges	58 400,00	58 400,00	93 162,34	159,52		72 500,00	72 500,00	124,14
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections								
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	52 000,00	52 000,00	51 581,00	99,19		51 600,00	51 600,00	99,23
Total 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 000,00	52 000,00	51 581,00	99,19		51 600,00	51 600,00	99,23
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses								
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	400 000,00	428 470,00	1 742 787,00	406,75		500 000,00	500 000,00	116,69
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 027,00	1 027,00	812,00	79,07		500,00	500,00	48,69
7066	Redevances et droits des services à caractère social	105 973,00	105 973,00	108 510,05	102,39		120 500,00	120 500,00	113,71
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	215 000,00	215 000,00	191 973,23	89,29		218 000,00	218 000,00	101,40
70845	Aux communes membres du GFP	55 000,00	55 000,00	5 096,00	9,27		5 000,00	5 000,00	9,09

Fonctionnement-Recette									
70848	aux autres organismes	69 000,00	69 000,00	62 096,25	89,99		70 000,00	70 000,00	101,45
Total 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	846 000,00	874 470,00	2 111 274,53	241,43		914 000,00	914 000,00	104,52
73	Impôts et taxes								
73111	Impôts directs locaux	7 435 138,00	7 435 138,00	5 393 488,00	72,54		5 390 000,00	5 390 000,00	72,49
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	1 021 006,00	1 021 006,00	1 021 006,00	100,00				
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	0,00	49 237,00	0,00		49 200,00	49 200,00	
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	0,00	0,00	2 000 276,00	0,00		2 000 216,00	2 000 216,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	100,00	100,00	44 375,00	44 375,00		44 375,00	44 375,00	44 375,00
73211	Attribution de compensation	15 000,00	15 000,00	3 829,32	25,53		3 830,00	3 830,00	25,53
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 679 120,00	1 679 120,00	1 680 392,00	100,08		1 787 779,00	1 787 779,00	106,47
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	65 000,00	65 000,00	65 178,00	100,27		65 000,00	65 000,00	100,00
7362	Taxes de séjour	110 000,00	110 000,00	129 467,79	117,70		110 000,00	110 000,00	100,00
7382	Fraction de TVA	0,00	0,00	974 985,00	0,00		975 000,00	975 000,00	
7388	Autres taxes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00		1 021 000,00	1 021 000,00	
Total 73	Impôts et taxes	10 325 364,00	10 325 364,00	11 362 234,11	110,04		11 446 400,00	11 446 400,00	110,86
74	Dotations, subventions et participations								
74124	Dotations d'intercommunalité	60 000,00	60 000,00	66 316,00	110,53		66 000,00	66 000,00	110,00
74126	Dotations de compensation des groupements de communes	300 000,00	300 000,00	295 903,00	98,63		295 000,00	295 000,00	98,33
744	FACTVA	10 000,00	10 000,00	11 082,27	110,82		15 000,00	15 000,00	150,00
7461	DGD	0,00	0,00	93 106,11	0,00				
74718	Autres	77 728,00	77 728,00	233 177,59	299,99		130 000,00	130 000,00	167,25
7472	Régions	60 000,00	60 000,00	115 637,81	192,73		100 000,00	100 000,00	166,67

Fonctionnement-Recette								
7473	Départements	35 000,00	35 000,00	38 734.40	110.67	35 000,00	35 000,00	100.00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	15 000,00	15 000,00	0.00	0.00			
7478	Autres organismes	430 000,00	430 000,00	553 785.99	128.79	429 963.00	429 963.00	99.99
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	3 456 426,00	3 456 426,00	3 456 426.00	100.00	1 700 000,00	1 700 000,00	49.18
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	233 642,00	233 642,00	233 795.00	100.07	200 000,00	200 000,00	85.60
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	
Total 74	Dotations, subventions et participations	4 677 796,00	4 677 796,00	5 097 964.17	108.98	4 770 963,00	4 770 963,00	101.99
75 Autres produits de gestion courante								
752	Revenus des immeubles	70 000,00	70 000,00	70 628.16	100.90	60 000,00	60 000,00	85.71
7588	Autres produits divers de gestion courante	10,00	10,00	1.29	12.90	11,08	11,08	110.80
Total 75	Autres produits de gestion courante	70 010,00	70 010,00	70 629.45	100.88	60 011,08	60 011,08	85.72
76 Produits financiers								
761	Produits de participations	10,00	10,00	0,00	0,00	10,00	10,00	100,00
Total 76	Produits financiers	10,00	10,00	0,00	0,00	10,00	10,00	100,00
77 Produits exceptionnels								
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	100,00
7788	Produits exceptionnels divers	40 000,00	40 000,00	33 292.34	83.23	5 389,00	5 389,00	13.47
Total 77	Produits exceptionnels	41 000,00	41 000,00	33 292.34	81.20	6 389,00	6 389,00	15.58
Total Fonctionnement - Recette		17 410 468,06	17 438 938,06	20 160 026,00	115,60	20 307 600,00	20 307 600,00	116,45

Investissement par opération

Date : 22/03/2023 18:46

Préparation budget primitif - Présentation par opération et compte

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / CCACV - BUDGET PRINCIPAL AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Non renseigné									
Dépense									
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
13912 Régions	11 800,00	11 800,00	11 714,00	99.27		11 800,00	11 800,00	100,00	
13913 Départements	5 000,00	5 000,00	4 974,00	99.48		5 000,00	5 000,00	100,00	
139141 Communes membres du GFP	9 400,00	9 400,00	9 136,00	97.19		9 143,00	9 143,00	97.27	
13918 Autres	16 800,00	16 800,00	16 762,00	99.77		16 657,00	16 657,00	99.15	
13931 Dotation d'équipement des territoires ruraux	9 000,00	9 000,00	8 995,00	99.94		9 000,00	9 000,00	100,00	
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 000,00	52 000,00	51 581,00	99.19		51 600,00	51 600,00	99.23	
13 Subventions d'investissement									
1322 Régions	0,00	0,00	0,00	0,00		16 458,00	16 458,00		
Total 13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		16 458,00	16 458,00		
16 Emprunts et dettes assimilées									
1641 Emprunts en euros	495 523,00	495 523,00	494 297.12	99.75		487 200,00	487 200,00	98.32	
165 Dépôts et cautionnements reçus	100,00	100,00	100,00	100,00		100,00	100,00	100,00	
1678 Autres emprunts et dettes	20 510,00	20 510,00	20 505.75	99.98		20 506,00	20 506,00	99.98	
16811 Organismes d'assurances	2 500,00	2 500,00	2 500,00	100,00		2 500,00	2 500,00	100,00	
16873 Départements	18 367,00	18 367,00	18 367,00	100,00					
Total 16 Emprunts et dettes assimilées	537 000,00	537 000,00	535 769.87	99.77		510 306,00	510 306,00	95.03	
20 Immobilisations incorporelles									
2031 Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		
Total 20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		

Non renseigné									
204	Subventions d'équipement versées								
204121	Régions - Biens mobiliers, matériel et études	181 883,00	181 883,00	181 882,00	100,00				
204131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00				
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	294 000,00	294 000,00	101 602,07	34,56	192 397,93	1 000 000,00	1 192 397,93	405,58
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	100 000,00	100 000,00	17 000,00	17,00	1 000,00	100 000,00	101 000,00	101,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	1 150 100,00	1 150 100,00	162 506,34	14,13	987 593,66	600 000,00	1 587 593,66	138,04
Total 204	Subventions d'équipement versées	1 755 983,00	1 755 983,00	462 990,41	26,37	1 180 991,59	1 700 000,00	2 880 991,59	164,07
21	Immobilisations corporelles								
2182	Matériel de transport	65 000,00	65 000,00	54 182,38	83,36		80 000,00	80 000,00	123,08
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	60 000,00	60 000,00	34 504,18	57,51	530,00	32 000,00	32 530,00	54,22
2184	Mobilier	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	650,00	20 000,00	20 650,00	51,63
2188	Autres immobilisations corporelles	202 900,00	202 900,00	21 136,72	10,42	2 900,00	42 723,27	45 623,27	22,49
Total 21	Immobilisations corporelles	367 900,00	367 900,00	109 823,28	29,85	4 080,00	174 723,27	178 803,27	48,60
458110	MAISON DE LA CABRETTE								
7									
4581107	MAISON DE LA CABRETTE	3 625,99	3 625,99	3 264,78	90,04		500,00	500,00	13,79
Total 45811	MAISON DE LA CABRETTE	3 625,99	3 625,99	3 264,78	90,04		500,00	500,00	13,79
07									
Total Non renseigné - Dépense		2 716 508,99	2 716 508,99	1 163 429,34	42,83	1 185 071,59	2 473 587,27	3 658 658,86	134,68

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Non renseigné									
Recette									
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté								
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 035 071,72	3 035 071,72	3 035 071,72	100,00		1 253 552,14	1 253 552,14	41,30
Total 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 035 071,72	3 035 071,72	3 035 071,72	100,00		1 253 552,14	1 253 552,14	41,30
021	Virement de la section de fonctionnement								
021	Virement de la section de fonctionnement	1 604 479,42	1 604 479,42	0,00	0,00		3 675 027,00	3 675 027,00	229,05
Total 021	Virement de la section de fonctionnement	1 604 479,42	1 604 479,42	0,00	0,00		3 675 027,00	3 675 027,00	229,05
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections								
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	13 000,00	13 000,00	12 645,71	97,27		12 486,00	12 486,00	96,05
28031	Amortissements des frais d'études	60 450,00	60 450,00	59 753,00	98,85		59 800,00	59 800,00	98,92
2804121	Régions - Biens mobiliers, matériel et études	1 400,00	1 400,00	1 339,00	95,64		1 330,00	1 330,00	95,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	15 900,00	15 900,00	15 881,00	99,88		15 500,00	15 500,00	97,48
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	49 400,00	49 400,00	49 219,99	99,64		52 334,00	52 334,00	105,94
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	28 000,00	28 000,00	27 596,89	98,56		27 600,00	27 600,00	98,57
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations	37 000,00	37 000,00	36 935,93	99,83		53 200,00	53 200,00	143,78

Non renseigné									
28051	Concessions et droits similaires	680,00	680,00	679,00	99,85	680,00	680,00	100,00	
28088	Autres immobilisations incorporelles	500,00	500,00	490,70	98,14	491,00	491,00	98,20	
281318	Autres bâtiments publics	900,00	900,00	899,54	99,95	900,00	900,00	100,00	
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	11 100,00	11 100,00	10 102,00	91,01	10 105,00	10 105,00	91,04	
28138	Autres constructions	66 200,00	66 200,00	63 682,00	96,20	63 730,00	63 730,00	96,27	
28151	Réseaux de voirie	1 200,00	1 200,00	1 197,00	99,75	1 200,00	1 200,00	100,00	
281532	Réseaux d'assainissement	3 000,00	3 000,00	3 025,00	100,83	3 025,00	3 025,00	100,83	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 800,00	1 800,00	1 615,17	89,73	2 511,00	2 511,00	139,50	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	372,00	372,00		
28182	Matériel de transport	15 500,00	15 500,00	15 086,95	97,34	25 950,00	25 950,00	167,42	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 150,00	8 150,00	7 984,59	97,97	13 810,00	13 810,00	169,45	
28184	Mobilier	2 610,00	2 610,00	2 507,49	96,07	2 521,00	2 521,00	96,59	
28188	Autres immobilisations corporelles	23 210,00	23 210,00	22 758,21	98,05	26 455,00	26 455,00	113,98	
Total 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	340 000,00	340 000,00	333 399,17	98,06	375 000,00	375 000,00	110,29	
10 Dotations, fonds divers et réserves									
10222	F.C.T.V.A.	1 000 000,00	1 000 000,00	464 221,88	46,42	500 004,29	500 004,29	50,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 501 891,96	1 501 891,96	1 501 891,96	100,00	2 095 950,22	2 095 950,22	139,55	Autres réserves
Total 10	Dotations, fonds divers et réserves	2 501 891,96	2 501 891,96	1 966 113,84	78,59	2 595 954,51	2 595 954,51	103,76	
13 Subventions d'investissement									
1318	Autres	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00				
1328	Autres	25 000,00	25 000,00	63 211,00	252,84				

Non renseigné									
1331	Dotat° d'équipement des territoires ruraux	36 240,00	36 240,00	0,00	0,00				
Total 13	Subventions d'investissement	63 240,00	63 240,00	63 211,00	99,95				
16 Emprunts et dettes assimilées									
165	Dépôts et cautionnements reçus	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	
27 Autres immobilisations financières									
2764	Créances sur des particuliers	29 070,00	29 070,00	29 070,00	100,00	29 070,00	29 070,00	100,00	
Total 27	Autres immobilisations financières	29 070,00	29 070,00	29 070,00	100,00	29 070,00	29 070,00	100,00	
458210 ESPACE ECONOMIQUE 6 PARTAGE STE GENEVIEVE									
4582106	ESPACE ECONOMIQUE PARTAGE STE GENEVIEVE	53 969,80	53 969,80	0,00	0,00	53 969,80	53 969,80	100,00	
Total 458210 ESPACE ECONOMIQUE 06 PARTAGE STE GENEVIEVE		53 969,80	53 969,80	0,00	0,00	53 969,80	53 969,80	100,00	
458210 MAISON DE LA CABRETTE 7									
4582107	MAISON DE LA CABRETTE	700 000,00	700 000,00	141 341,00	20,19	558 659,00	558 659,00	79,81	
Total 458210 MAISON DE LA CABRETTE 07		700 000,00	700 000,00	141 341,00	20,19	558 659,00	558 659,00	79,81	
Total Non renseigné - Recette		8 327 822,90	8 327 822,90	5 568 306,73	66,86	612 628,80	7 928 703,65	8 541 332,45	102,56

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
023-AMENAGEMENT MAISON MEDICALE ARGENCE									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	24 000,00	54 000,00	78 000,00	130,00	
Total 23 Immobilisations en cours	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	24 000,00	54 000,00	78 000,00	130,00	
Total 023 - Dépense	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	24 000,00	54 000,00	78 000,00	130,00	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
023-AMENAGEMENT MAISON MEDICALE ARGENCE									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1318 Autres	26 593,84	26 593,84	0.00	0.00					
1321 Etat et établissements nationaux	8 453,00	8 453,00	0.00	0.00	8 453,00		8 453,00	100.00	
1322 Régions	2 159,00	2 159,00	0.00	0.00					
1323 Départements	16 632,77	16 632,77	24 676.00	148.36					
1331 Dotation d'équipement des territoires ruraux	44 314,20	44 314,20	0.00	0.00	20 702,00	34 490,00	55 192,00	124.55	
Total 13 Subventions d'investissement	98 152,81	98 152,81	24 676.00	25.14	29 155,00	34 490,00	63 645,00	64.84	
Total 023 - Recette	98 152,81	98 152,81	24 676.00	25.14	29 155,00	34 490,00	63 645,00	64.84	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
12-CHATEAU DE VALON CC CARLADEZ									
Dépense									
21 Immobilisations corporelles									
2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	86 103,35	86 103,35	26 328.00	30.58	36 000,00	60 000,00	96 000,00	111.49	
Total 21 Immobilisations corporelles	86 103,35	86 103,35	26 328.00	30.58	36 000,00	60 000,00	96 000,00	111.49	
Total 12 - Dépense	86 103,35	86 103,35	26 328.00	30.58	36 000,00	60 000,00	96 000,00	111.49	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
12-CHATEAU DE VALON CC CARLADEZ									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1331 Dotation d'équipement des territoires ruraux	43 359,54	43 359,54	0.00	0.00		17 293,60	17 293,60	39.88	
Total 13 Subventions d'investissement	43 359,54	43 359,54	0.00	0.00		17 293,60	17 293,60	39.88	
Total 12 - Recette	43 359,54	43 359,54	0.00	0.00		17 293,60	17 293,60	39.88	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
20-HOTEL DE MANDILHAC CC CARLADEZ									
Dépense									
21 Immobilisations corporelles									
2184 Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00		
Total 21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00		
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions	5 039 119,79	5 039 119,79	1 315 659,74	26,11	3 723 460,05		3 723 460,05	73,89	
238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	105 000,00	105 000,00	19 592,84	18,66	85 407,16		85 407,16	81,34	
Total 23 Immobilisations en cours	5 144 119,79	5 144 119,79	1 335 252,58	25,96	3 808 867,21		3 808 867,21	74,04	
Total 20 - Dépense	5 144 119,79	5 144 119,79	1 335 252,58	25,96	3 808 867,21	110 000,00	3 918 867,21	76,18	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
20-HOTEL DE MANDILHAC CC CARLADEZ									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
13141 Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00					
1321 Etat et établissements nationaux	350 000,00	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00		350 000,00	100,00	
1322 Régions	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	50 000,00	500 000,00	550 000,00	55,00	
1323 Départements	737 525,00	737 525,00	0,00	0,00	737 525,00		737 525,00	100,00	
1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux	605 000,00	605 000,00	0,00	0,00	105 000,00		105 000,00	17,36	
Total 13 Subventions d'investissement	2 692 525,00	2 692 525,00	0,00	0,00	1 242 525,00	500 000,00	1 742 525,00	64,72	
23 Immobilisations en cours									
238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0,00	0,00	19 592,84	0,00					
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	19 592,84	0,00					
Total 20 - Recette	2 692 525,00	2 692 525,00	19 592,84	0,73	1 242 525,00	500 000,00	1 742 525,00	64,72	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
400-PLUI									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	169 339,20	169 339,20	24 417,60	14,42	85 000,00	56 446,40	141 446,40	83,53	
Total 20 Immobilisations incorporelles	169 339,20	169 339,20	24 417,60	14,42	85 000,00	56 446,40	141 446,40	83,53	
Total 400 - Dépense	169 339,20	169 339,20	24 417,60	14,42	85 000,00	56 446,40	141 446,40	83,53	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
401-DOCUMENT COMMUNAL									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	17 000,00	17 000,00	0,00	0,00	14 000,00		14 000,00	82,35	
Total 20 Immobilisations incorporelles	17 000,00	17 000,00	0,00	0,00	14 000,00		14 000,00	82,35	
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 401 - Dépense	17 000,00	17 000,00	0,00	0,00	14 000,00		14 000,00	82,35	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
403-POLE MULTISERVICES LAGUIOLE									
Dépense									
21 Immobilisations corporelles									
2184 Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00		
Total 21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00		
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions	2 245 651,03	2 245 651,03	1 533 706,32	68,30	711 944,71	500 000,00	1 211 944,71	53,97	
2315 Installations, matériel et outillage techniques	16 882,00	16 882,00	2 748,00	16,28	14 134,00		14 134,00	83,72	
Total 23 Immobilisations en cours	2 262 533,03	2 262 533,03	1 536 454,32	67,91	726 078,71	500 000,00	1 226 078,71	54,19	
Total 403 - Dépense	2 262 533,03	2 262 533,03	1 536 454,32	67,91	726 078,71	610 000,00	1 336 078,71	59,05	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
403-POLE MULTISERVICES LAGUIOLE									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1322 Régions	0,00	0,00	0,00	0,00					
1323 Départements	450 000,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00		450 000,00	100,00	
1328 Autres	165 211,00	165 211,00	0,00	0,00	165 211,00	37 789,00	203 000,00	122,87	
1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux	425 000,00	425 000,00	0,00	0,00	175 000,00		175 000,00	41,18	
Total 13 Subventions d'investissement	1 040 211,00	1 040 211,00	0,00	0,00	790 211,00	37 789,00	828 000,00	79,60	
23 Immobilisations en cours									
238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 403 - Recette	1 040 211,00	1 040 211,00	0,00	0,00	790 211,00	37 789,00	828 000,00	79,60	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
407-AMENAGEMENT VIA PODENSIS									
Dépense									
21 Immobilisations corporelles									
21728 Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		
Total 21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	12 451,52	12 451,52	0,00	0,00					
Total 23 Immobilisations en cours	12 451,52	12 451,52	0,00	0,00					
Total 407 - Dépense	12 451,52	12 451,52	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	120,47	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
407-AMENAGEMENT VIA PODENSIS									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1322 Régions	0,00	0,00	0,00	0,00					
1323 Départements	0,00	0,00	0,00	0,00					
1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux	9 961,22	9 961,22	0,00	0,00					
Total 13 Subventions d'investissement	9 961,22	9 961,22	0,00	0,00					
Total 407 - Recette	9 961,22	9 961,22	0,00	0,00					

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
408-MAISON GUITARD ARGENCE									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	112 608,00	112 608,00	2 385,47	2,12	110 222,53	80 000,00	190 222,53	168,92	
Total 23 Immobilisations en cours	112 608,00	112 608,00	2 385,47	2,12	110 222,53	80 000,00	190 222,53	168,92	
Total 408 - Dépense	112 608,00	112 608,00	2 385,47	2,12	110 222,53	80 000,00	190 222,53	168,92	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
408-MAISON GUITARD ARGENCE									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux	28 800,00	28 800,00	0.00	0.00	28 800,00		28 800,00	100.00	
Total 13 Subventions d'investissement	28 800,00	28 800,00	0.00	0.00	28 800,00		28 800,00	100.00	
Total 408 - Recette	28 800,00	28 800,00	0.00	0.00	28 800,00		28 800,00	100.00	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
49-RESEAU DE CHALEUR SITE DE PLEAU CC CARLADEZ									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	180 000,00	180 000,00	131 526.74	73.07	11 800,00	35 000,00	46 800,00	26.00	
Total 23 Immobilisations en cours	180 000,00	180 000,00	131 526.74	73.07	11 800,00	35 000,00	46 800,00	26.00	
Total 49 - Dépense	180 000,00	180 000,00	131 526.74	73.07	11 800,00	35 000,00	46 800,00	26.00	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
49-RESEAU DE CHALEUR SITE DE PLEAU CC CARLADEZ									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0.00	0.00		50 000,00	50 000,00		
1323 Départements	10 800,00	10 800,00	0.00	0.00					
Total 13 Subventions d'investissement	10 800,00	10 800,00	0.00	0.00		50 000,00	50 000,00	462.96	
Total 49 - Recette	10 800,00	10 800,00	0.00	0.00		50 000,00	50 000,00	462.96	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
506-SIGNALETIQUE ZA									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	37 861,00	37 861,00	0.00	0.00		37 861,00	37 861,00	100.00	
Total 23 Immobilisations en cours	37 861,00	37 861,00	0.00	0.00		37 861,00	37 861,00	100.00	
Total 506 - Dépense	37 861,00	37 861,00	0.00	0.00		37 861,00	37 861,00	100.00	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
506-SIGNALETIQUE ZA									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1322 Régions	0,00	0,00	0,00	0,00					
1328 Autres	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		
Total 13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		
Total 506 - Recette	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
507-AMENAGEMENT LOCAL TECHNIQUE SOULAGES									
Dépense									
21 Immobilisations corporelles									
21318 Autres bâtiments publics	84 395,00	84 395,00	48 074.73	56.96		1 000,00	1 000,00	1.18	
Total 21 Immobilisations corporelles	84 395,00	84 395,00	48 074.73	56.96		1 000,00	1 000,00	1.18	
Total 507 - Dépense	84 395,00	84 395,00	48 074.73	56.96		1 000,00	1 000,00	1.18	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
509-DIVERS MATERIELS LACS									
Dépense									
21 Immobilisations corporelles									
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00		
Total 21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00		
Total 509 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
600-VOIRIE ZONE ARTISANALE									
Dépense									
21 Immobilisations corporelles									
2151 Réseaux de voirie	172 506,00	172 506,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	28,98	
Total 21 Immobilisations corporelles	172 506,00	172 506,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	28,98	
Total 600 - Dépense	172 506,00	172 506,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	28,98	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
600-VOIRIE ZONE ARTISANALE									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1331 Dotation d'équipement des territoires ruraux	89 394,96	89 394,96	0,00	0,00	26 605,00		26 605,00	29,76	
Total 13 Subventions d'investissement	89 394,96	89 394,96	0,00	0,00	26 605,00		26 605,00	29,76	
Total 600 - Recette	89 394,96	89 394,96	0,00	0,00	26 605,00		26 605,00	29,76	



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
601-TRAVAUX DANS DIVERS BATIMENTS COMMUNAUTAIRES									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	126 000,00	126 000,00	0,00	0,00		96 000,00	96 000,00	76,19	
Total 23 Immobilisations en cours	126 000,00	126 000,00	0,00	0,00		96 000,00	96 000,00	76,19	
Total 601 - Dépense	126 000,00	126 000,00	0,00	0,00		96 000,00	96 000,00	76,19	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
602-AMENAGEMENT CHEMINS DE RANDONNEES									
Dépense									
21 Immobilisations corporelles									
21728 Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00		
Total 21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00		
Total 602 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
602-AMENAGEMENT CHEMINS DE RANDONNEES									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00					
1322 Régions	3 112,88	3 112,88	0,00	0,00	3 112,88		3 112,88	100,00	
Total 13 Subventions d'investissement	3 112,88	3 112,88	0,00	0,00	3 112,88		3 112,88	100,00	
Total 602 - Recette	3 112,88	3 112,88	0,00	0,00	3 112,88		3 112,88	100,00	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
603-QUILLODROME COUVERT VIADENE									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
2031 Frais d'études	50 000,00	50 000,00	0.00	0.00		50 000,00	50 000,00	100.00	
Total 20 Immobilisations incorporelles	50 000,00	50 000,00	0.00	0.00		50 000,00	50 000,00	100.00	
Total 603 - Dépense	50 000,00	50 000,00	0.00	0.00		50 000,00	50 000,00	100.00	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
605-POLE INTERGENERATIONNEL ARGENCES									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions	100 000,00	100 000,00	0.00	0.00		800 000,00	800 000,00	800.00	
Total 23 Immobilisations en cours	100 000,00	100 000,00	0.00	0.00		800 000,00	800 000,00	800.00	
Total 605 - Dépense	100 000,00	100 000,00	0.00	0.00		800 000,00	800 000,00	800.00	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
609-AMENAGEMENT RIVIERES									
Dépense									
21 Immobilisations corporelles									
2118 Autres terrains	75 000,00	75 000,00	0.00	0.00		70 000,00	70 000,00	93.33	
Total 21 Immobilisations corporelles	75 000,00	75 000,00	0.00	0.00		70 000,00	70 000,00	93.33	
Total 609 - Dépense	75 000,00	75 000,00	0.00	0.00		70 000,00	70 000,00	93.33	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
609-AMENAGEMENT RIVIERES									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1318 Autres	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		
Total 13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		
Total 609 - Recette	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
610-ZONE ARTISANALES									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	6.67	
Total 23 Immobilisations en cours	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	6.67	
Total 610 - Dépense	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	6.67	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
611-GR TOUR DES MONTS AUBRAC									
Dépense									
21 Immobilisations corporelles									
21728 Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00		15 200,00	15 200,00		
Total 21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		15 200,00	15 200,00		
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	34 358,00	34 358,00	0,00	0,00					
Total 23 Immobilisations en cours	34 358,00	34 358,00	0,00	0,00					
Total 611 - Dépense	34 358,00	34 358,00	0,00	0,00		15 200,00	15 200,00	44.24	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
612-AMENAGEMENTS HALIEUTIQUES									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	302 435,00	302 435,00	59 305,22	19,61	2 100,00	92 000,00	94 100,00	31,11	
Total 23 Immobilisations en cours	302 435,00	302 435,00	59 305,22	19,61	2 100,00	92 000,00	94 100,00	31,11	
Total 612 - Dépense	302 435,00	302 435,00	59 305,22	19,61	2 100,00	92 000,00	94 100,00	31,11	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
612-AMENAGEMENTS HALIEUTIQUES									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1322 Régions	0,00	0,00	0,00	0,00		10 270,00	10 270,00		
1323 Départements	0,00	0,00	0,00	0,00		10 270,00	10 270,00		
Total 13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		20 540,00	20 540,00		
Total 612 - Recette	0,00	0,00	0,00	0,00		20 540,00	20 540,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
613-AMENAGEMENTS MICRO-CRECHE									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	50 803,43	50 803,43	28 754,08	56,60		82 566,13	82 566,13	162,52	
Total 23 Immobilisations en cours	50 803,43	50 803,43	28 754,08	56,60		82 566,13	82 566,13	162,52	
Total 613 - Dépense	50 803,43	50 803,43	28 754,08	56,60		82 566,13	82 566,13	162,52	



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
613-AMENAGEMENTS MICRO-CRECHE									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1318 Autres	0,00	0,00	0,00	0,00		9 052,32	9 052,32		
1328 Autres	22 904,00	22 904,00	0,00	0,00					
1331 Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		14 991,15	14 991,15		
Total 13 Subventions d'investissement	22 904,00	22 904,00	0,00	0,00		24 043,47	24 043,47	104,97	
Total 613 - Recette	22 904,00	22 904,00	0,00	0,00		24 043,47	24 043,47	104,97	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
614-AMENAGEMENTS FRANCE SERVICE									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1328 Autres	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00					
1331 Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		2 727,60	2 727,60		
Total 13 Subventions d'investissement	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00		2 727,60	2 727,60	136,38	
Total 614 - Recette	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00		2 727,60	2 727,60	136,38	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
615-RESEAU LECTURE PUBLIQUE									
Dépense									
21 Immobilisations corporelles									
2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	90 022,00	90 022,00	716,06	0,80	79 400,00		79 400,00	88,20	
Total 21 Immobilisations corporelles	90 022,00	90 022,00	716,06	0,80	79 400,00		79 400,00	88,20	
Total 615 - Dépense	90 022,00	90 022,00	716,06	0,80	79 400,00		79 400,00	88,20	



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
616-RESEAUX CHALEUR									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
2031 Frais d'études	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00		91 524,16	91 524,16	457,62	
Total 20 Immobilisations incorporelles	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00		91 524,16	91 524,16	457,62	
Total 616 - Dépense	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00		91 524,16	91 524,16	457,62	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
617-LOGEMENTS APPRENTIS									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	160 000,00	160 000,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	31,25	
Total 23 Immobilisations en cours	160 000,00	160 000,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	31,25	
Total 617 - Dépense	160 000,00	160 000,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	31,25	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
617-LOGEMENTS APPRENTIS									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1331 Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		
Total 13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		
Total 617 - Recette	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
618-HABITAT JEUNES LAGUIOLE - CONVIDADIS									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		
Total 618 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
619-PLAN LOCAL HABITAT									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		
Total 20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		
Total 619 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
620-POLE FORMATION									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		
Total 620 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
620-POLE FORMATION									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1328 Autres	0,00	0,00	0,00	0,00		23 100,00	23 100,00		
Total 13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		23 100,00	23 100,00		
Total 620 - Recette	0,00	0,00	0,00	0,00		23 100,00	23 100,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
621-AMENAGEMENT BUREAUX OFFICE DU TOURISME									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		
Total 621 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
622-ETUDE SCHEMA DIRECTEUR QUALIFICATION PETITE RANDONNEE									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
2031 Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		66 000,00	66 000,00		
Total 20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		66 000,00	66 000,00		
Total 622 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		66 000,00	66 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
622-ETUDE SCHEMA DIRECTEUR QUALIFICATION PETITE RANDONNEE									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1311 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		
Total 13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		
Total 622 - Recette	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
623-REHABILITATION POSTE DE SECOURS GALENS									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		
Total 623 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
624-AMENAGEMENT MAISON DE SANTE AUBRAC LAGUIOLE									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00		24 000,00	24 000,00		
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		24 000,00	24 000,00		
Total 624 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		24 000,00	24 000,00		



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
624-AMENAGEMENT MAISON DE SANTE AUBRAC LAGUIOLE									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1331 Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		
Total 13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		
Total 624 - Recette	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
625-AMENAGEMENT MAISON DES SERVICES LE THERON									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		
Total 625 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
626-TRAVAUX GYMNASES									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00		31 000,00	31 000,00		
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		31 000,00	31 000,00		
Total 626 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		31 000,00	31 000,00		



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
627-LA TRUYERE									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
2031 Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00		
Total 20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00		
Total 627 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00		

Budgets annexes:

AEP du Carladez

Date : 21/03/2023 17:33
Préparation budget primitif - Vue d'ensemble
CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / AEP CARLADEZ - Budget AEP CARLADEZ / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement									
Dépense	318 690.00	462 690.00	412 158.81	89.08		435 881.00	435 881.00	94.21	
Recette	318 690.00	462 690.00	407 735.09	88.12		435 881.00	435 881.00	94.21	
Total Fonctionnement	0.00	0.00	-4 423.72	0.00					
Investissement									
Dépense	2 149 071.10	2 062 081.10	631 269.35	30.61	1 310 379.59	370 482.57	1 680 862.16	81.51	
Recette	2 149 071.10	2 062 081.10	1 592 914.40	77.25	462 817.11	1 218 045.05	1 680 862.16	81.51	
Total investissement	0.00	0.00	961 645.05	0.00	-847 562.48	847 562.48			
Total DEPENSE	2 467 761.10	2 524 771.10	1 043 428.16	41.33	1 310 379.59	806 363.57	2 116 743.16	83.84	
Total RECETTE	2 467 761.10	2 524 771.10	2 000 649.49	79.24	462 817.11	1 653 926.05	2 116 743.16	83.84	
Total GENERAL	0.00	0.00	957 221.33	0.00	-847 562.48	847 562.48			

Fonctionnement Dépenses

Préparation budget primitif - Présentation par compte

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / AEP CARLADEZ - Budget AEP CARLADEZ / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)									
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00		4 423,72	4 423,72		
Total 002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00		4 423,72	4 423,72		
011 Charges à caractère général									
605 Achats d'eau	0,00	5 000,00	0,00	0,00		8 600,00	8 600,00	172,00	
6137 Redevances, droits de passage et servitudes diverses	600,00	600,00	532,59	88,77		600,00	600,00	100,00	
61528 Entretien et réparations autres biens immobiliers	200,00	200,00	0,00	0,00		100,28	100,28	50,14	
617 Etudes et recherches	0,00	7 990,00	2 138,60	26,77		2 000,00	2 000,00	25,03	
6226 Honoraires	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	50,00	
6237 Publications	400,00	3 400,00	3 383,17	99,51		400,00	400,00	11,76	
6241 Transports sur achats	0,00	205 680,00	178 144,22	86,61		78 257,00	78 257,00	38,05	
6261 Frais d'affranchissement	0,00	3 000,00	0,00	0,00		500,00	500,00	16,67	
6262 Frais de télécommunications	200,00	200,00	0,00	0,00		200,00	200,00	100,00	
627 Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	0,00	0,00		200,00	200,00	100,00	
6288 Autres	100,00	100,00	0,00	0,00		100,00	100,00	100,00	
Total 011 Charges à caractère général	4 700,00	229 370,00	184 198,58	80,31		92 457,28	92 457,28	40,31	
012 Charges de personnel et frais assimilés									
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00		
Total 012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00		

Fonctionnement-Dépense									
023 Virement à la section d'investissement									
023 Virement la section d'investissement	88 990,00	0,00	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00		
Total 023 Virement à la section d'investissement	8 990,00	0,00	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00		
042 Opérations d'ordre de transfert entre section									
6811 Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	163 000,00	163 000,00	161 405,59	99,02		151 000,00	151 000,00	92,64	
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 3 000,00	1 3 000,00	1 1 405,59	99,02		151 000,00	151 000,00	92, 4	
5 Autres charges de gestion courante									
658 Charges diverses de la gestion courante	28 000,00	28 000,00	24 235,72	86,56		20 000,00	20 000,00	71,43	
Total 5 Autres charges de gestion courante	28 000,00	28 000,00	24 235,72	8 5		20 000,00	20 000,00	71,43	
Charges financières									
66111 Intér ts réglés l'échéance	36 000,00	42 320,00	42 318,92	100,00		89 000,00	89 000,00	210,30	
Total Charges financières	3 000,00	42 320,00	42 318,92	100,00		89 000,00	89 000,00	210,30	
Total Fonctionnement - Dépense	318 900,00	4 2 90,00	412 158,81	89,08		435 881,00	435 881,00	94,21	

Fonctionnement Recettes

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Recette									
042 Opérations d'ordre de transfert entre section									
777 vote-part des subvent d'inv. virées au résultat de l'exercice	14 890,00	14 890,00	14 881,00	99,94		14 881,00	14 881,00	99,94	
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre section	14 890,00	14 890,00	14 881,00	99,94		14 881,00	14 881,00	99,94	
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises									
70111 Ventes d'eau aux abonnés	260 000,00	260 000,00	262 814,88	112,62		260 000,00	260 000,00	100,00	
70118 Autres ventes d'eau	40 000,00	40 000,00	45 039,21	112,60		35 000,00	35 000,00	87,50	
Total 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	300 000,00	300 000,00	337 854,09	112,2		295 000,00	295 000,00	98,33	
74 Subventions d'exploitation									
747 Subventions et participations des collectivités territoriales	800,00	55 800,00	55 000,00	98,57		25 000,00	25 000,00	44,80	
748 Autres subventions d'exploitation	0,00	89 000,00	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	112,36	
Total 74 Subventions d'exploitation	800,00	144 800,00	55 000,00	37,98		125 000,00	125 000,00	8,33	
75 Autres produits de gestion courante									
7588 Autres	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	33,33	
Total 75 Autres produits de gestion courante	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	33,33	
Total Fonctionnement - Recette	318 90,00	4 290,00	407 735,09	88,12		435 881,00	435 881,00	94,21	

Investissement par opérations

Date : 21/03/2023 17:36

Préparation budget primitif - Présentation par opération et compte

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / AEP CARLADEZ - Budget AEP CARLADEZ / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Non renseigné									
Dépense									
040 Opérations d'ordre de transfert entre section									
139111 Agence de l'eau	11 260,00	11 260,00	11 258,00	99,96		11 258,00	11 258,00	99,96	
13912 Régions	355,00	355,00	353,00	99,44		353,00	353,00	99,44	
13913 Départements	2 825,00	2 825,00	2 824,00	99,96		2 824,00	2 824,00	99,96	
13914 Communes	140,00	140,00	138,00	98,57		138,00	138,00	98,57	
13918 Autres	310,00	310,00	310,00	100,00		310,00	310,00	100,00	
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	14 890,00	14 890,00	14 881,00	99,94		14 881,00	14 881,00	99,94	
16 Emprunts et dettes assimilées									
1687 Autres dettes	241,00	241,00	240,79	99,91		241,00	241,00	100,00	
Total 16 Emprunts et dettes assimilées	241,00	241,00	240,79	99,91		241,00	241,00	100,00	
Total Non renseigné - Dépense	15 131,00	15 131,00	15 121,79	99,94		15 122,00	15 122,00	99,94	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Non renseigné									
Recette									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 029 007,94	1 029 007,94	1 029 007,94	100,00		961 645,05	961 645,05	93,45	
Total 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 029 007,94	1 029 007,94	1 029 007,94	100,00		961 645,05	961 645,05	93,45	
021 Virement de la section d'exploitation									
021 Virement de la section d'exploitation	86 990,00	0,00	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00		
Total 021 Virement de la section d'exploitation	86 990,00	0,00	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00		
040 Opérations d'ordre de transfert entre section									
28153 Amort. installations caractéristiques	137 500,00	137 500,00	136 466,82	99,25		136 500,00	136 500,00	99,27	
28156 Amort. matériel spécifique d'exploitation	25 500,00	25 500,00	24 938,77	97,80		14 500,00	14 500,00	56,86	
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	163 000,00	163 000,00	161 405,59	99,02		151 000,00	151 000,00	92,64	
10 Dotations, fonds divers et réserves									
10222 F.C.T.V.A.	300 000,00	300 000,00	295 244,82	98,41		30 400,00	30 400,00	10,13	
1068 Autres réserves	107 256,05	107 256,05	107 256,05	100,00					
Total 10 Dotations, fonds divers et réserves	407 256,05	407 256,05	402 500,87	98,83		30 400,00	30 400,00	7,46	
Total Non renseigné - Recette	1 686 253,99	1 599 263,99	1 592 914,40	99,60		1 218 045,05	1 218 045,05	76,16	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
105-TRAVAUX DIVERS COMMUNES									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	100 000,00	30 010,00	0,00	0,00	2 900,00	50 000,00	52 900,00	176,27	
Total 23 Immobilisations en cours	100 000,00	30 010,00	0,00	0,00	2 900,00	50 000,00	52 900,00	176,27	
Total 105 - Dépense	100 000,00	30 010,00	0,00	0,00	2 900,00	50 000,00	52 900,00	176,27	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
17-TRAVAUX STATION, RESERVOIR, CAPTAGE									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	56 770,00	39 770,00	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00	150,87	
Total 23 Immobilisations en cours	56 770,00	39 770,00	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00	150,87	
Total 17 - Dépense	56 770,00	39 770,00	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00	150,87	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
26-CONSTRUCTION NOUVELLE USINE									
Dépense									
16 Emprunts et dettes assimilées									
1641 Emprunts en euros	75 000,00	75 000,00	75 000,00	100,00		75 000,00	75 000,00	100,00	
Total 16 Emprunts et dettes assimilées	75 000,00	75 000,00	75 000,00	100,00		75 000,00	75 000,00	100,00	
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions	1 302 190,72	1 302 190,72	506 905,69	38,93	795 285,03		795 285,03	61,07	
2315 Installations, matériel et outillage techniques	532 372,58	532 372,58	20 178,00	3,79	512 194,58		512 194,58	98,21	
Total 23 Immobilisations en cours	1 834 563,28	1 834 563,28	527 083,69	28,73	1 307 479,59		1 307 479,59	71,27	
Total 26 - Dépense	1 909 563,28	1 909 563,28	602 083,69	31,53	1 307 479,59	75 000,00	1 382 479,59	72,40	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
26-CONSTRUCTION NOUVELLE USINE									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
1312 Régions	85 370,00	85 370,00	0,00	0,00	85 370,00		85 370,00	100,00	
1313 Départements	36 800,00	36 800,00	0,00	0,00	36 800,00		36 800,00	100,00	
1314 Communes	217 434,11	217 434,11	0,00	0,00	217 434,11		217 434,11	100,00	
1318 Autres	126 588,00	126 588,00	0,00	0,00	126 588,00		126 588,00	100,00	
Total 13 Subventions d'investissement	446 192,11	446 192,11	0,00	0,00	446 192,11		446 192,11	100,00	
Total 26 - Recette	446 192,11	446 192,11	0,00	0,00	446 192,11		446 192,11	100,00	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
29-TRAVAUX PLAN D EAU PONT LA VIEILLE									
Dépense									
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions	17 606,82	17 606,82	14 063,87	79,88		15 000,00	15 000,00	85,19	
Total 23 Immobilisations en cours	17 606,82	17 606,82	14 063,87	79,88		15 000,00	15 000,00	85,19	
Total 29 - Dépense	17 606,82	17 606,82	14 063,87	79,88		15 000,00	15 000,00	85,19	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
29-TRAVAUX PLAN D EAU PONT LA VIEILLE									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
13111 Agence de l'eau	16 625,00	16 625,00	0,00	0,00	16 625,00		16 625,00	100,00	
Total 13 Subventions d'investissement	16 625,00	16 625,00	0,00	0,00	16 625,00		16 625,00	100,00	
Total 29 - Recette	16 625,00	16 625,00	0,00	0,00	16 625,00		16 625,00	100,00	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
30-SURVEILLANCE PLAN D EAU									
Dépense									
22 Immobilisations re ues en affectation									
22561 Service de distribution d'eau	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	20,00	
Total 22 Immobilisations re ues en affectation	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	20,00	
Total 30 - Dépense	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	20,00	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
31-TELE RELEVÉ									
Dépense									
22 Immobilisations re ues en affectation									
22561 Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00		
Total 22 Immobilisations re ues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00		
Total 31 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
32-RESERVE ONCIERE									
Dépense									
22 Immobilisations re ues en affectation									
2211 Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00		5 360,57	5 360,57		
Total 22 Immobilisations re ues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		45 360,57	45 360,57		
Total 32 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		45 360,57	45 360,57		

Régie des eaux Argence Carladez Laguiole

Date : 22/03/2023 12:35

Préparation budget primitif - Vue d'ensemble

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / REGIE EAUX - REGIE DES EAUX ARGENCE CARLADEZ LAGUIOLE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement									
Dépense	765 253.00	765 253.00	550 051.74	71.88		1 099 506.37	1 099 506.37	143.68	
Recette	765 253.00	765 253.00	838 167.55	109.53		1 099 506.37	1 099 506.37	143.68	
Total Fonctionnement	0.00	0.00	288 115.81	0.00					
Investissement									
Dépense	1 164 992.19	829 354.52	184 388.21	22.23	237 200.00	833 921.24	1 071 121.24	129.15	
Recette	1 164 992.19	829 354.52	665 398.45	80.23	46 370.00	1 024 751.24	1 071 121.24	129.15	
Total investissement	0.00	0.00	481 010.24	0.00	-190 830.00	190 830.00			
Total DEPENSE	1 930 245.19	1 594 607.52	734 439.95	46.06	237 200.00	1 933 427.61	2 170 627.61	136.12	
Total RECETTE	1 930 245.19	1 594 607.52	1 503 566.00	94.29	46 370.00	2 124 257.61	2 170 627.61	136.12	
Total GENERAL	0.00	0.00	769 126.05	0.00	-190 830.00	190 830.00			

Fonctionnement Dépenses

Préparation budget primitif - Présentation par compte

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / REGIE EAUX - REGIE DES EAUX ARGENCE CARLADEZ LAGUIOLE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
011 Charges à caractère général									
605	Achats d'eau	12 500,00	12 500,00	14 907.34	119.26	16 000,00	16 000,00	128.00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	8 500,00	8 500,00	12 417.59	146.09	19 800,00	19 800,00	232.94	
6062	Produits de traitement	3 500,00	3 500,00	3 127.31	89.35	2 600,00	2 600,00	74.29	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	65 600,00	65 600,00	52 856.42	80.57	55 417.37	55 417.37	84.48	
6064	Fournitures administratives	600,00	600,00	203.33	33.89	500,00	500,00	83.33	
6066	Carburants	6 000,00	6 000,00	3 928.31	65.47	7 000,00	7 000,00	116.67	
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	1 500,00	1 757.95	117.20	1 500,00	1 500,00	100.00	
6071	Compteurs	6 000,00	6 000,00	9 204.36	153.41	11 000,00	11 000,00	183.33	
6132	Locations immobilières	6 000,00	6 000,00	3 000.00	50.00	3 000,00	3 000,00	50.00	
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	3 009.00	0.00	2 000,00	2 000,00		
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	260,00	260,00	260.74	100.28	562,00	562,00	216.15	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	42.86	
61523	Entretien et réparations réseaux	5 000,00	5 000,00	7 644.72	152.89	7 000,00	7 000,00	140.00	
61551	Matériel roulant	3 500,00	3 500,00	4 911.66	140.33	2 000,00	2 000,00	57.14	
6156	Maintenance	4 000,00	4 000,00	9 318.11	232.95	15 000,00	15 000,00	375.00	
6161	Multirisques	5 200,00	5 200,00	4 243.64	81.61	4 900,00	4 900,00	94.23	
6168	Autres	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00	50.00	
617	Etudes et recherches	10 000,00	10 000,00	7 112.61	71.13	9 000,00	9 000,00	90.00	
618	Divers	280,00	280,00	0,00	0,00	200,00	200,00	71.43	
6226	Honoraires	0,00	0,00	270.50	0,00	300,00	300,00		
6227	Frais d'actes et de contentieux	300,00	300,00	0,00	0,00	300,00	300,00	100.00	
6228	Divers	0,00	0,00	159.77	0,00	100,00	100,00		
6232	Echantillons	250,00	250,00	0,00	0,00				
Fonctionnement-Dépense									
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	0,00	0,00	300,00	300,00	60.00	
6256	Missions	500,00	500,00	71.64	14.33	200,00	200,00	40.00	
6261	Frais d'affranchissement	350,00	350,00	544.63	155.61	500,00	500,00	142.86	
6262	Frais de télécommunications	2 600,00	2 600,00	2 473.40	95.13	2 200,00	2 200,00	84.62	
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	87.76	87.76	100,00	100,00	100.00	
6288	Autres	500,00	500,00	0,00	0,00	200,00	200,00	40.00	
63512	Taxes foncières	60,00	60,00	61,00	101.67	70,00	70,00	116.67	
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements	52 000,00	52 000,00	51 457,00	98.96	53 000,00	53 000,00	101.92	
Total 011	Charges à caractère général	203 600,00	203 600,00	193 028.79	94.81	218 249,37	218 249,37	107.20	
012 Charges de personnel et frais assimilés									
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	135 000,00		
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	70,00	70,00	66.86	95.51				
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 200,00	1 200,00	1 221.43	101.79				
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	200,00	200,00	217.29	108.65				
6411	Salaires, appointements, commissions de base	135 100,00	135 100,00	82 940.38	61.39	50,00	50,00	0.04	
6413	Primes et gratifications	2 500,00	2 500,00	2 340,00	93.60				
6414	Indemnités et avantages divers	100,00	100,00	0,00	0,00				
6415	Supplément familial	30,00	30,00	35.71	119.03				
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	8 500,00	8 500,00	11 348.46	133.51	863,00	863,00	10.15	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	22 000,00	22 000,00	24 410.17	110.96	187,00	187,00	0.85	
6478	Autres charges sociales diverses	1 300,00	1 300,00	1 517.21	116.71				



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Fonctionnement-Dépense								
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	116,00	116,00	
Total 012	Charges de personnel et frais assimilés	171 000,00	171 000,00	124 097,51	72,57	196 216,00	196 216,00	114,75
014 Atténuations de produits								
701249	Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	70 000,00	70 000,00	63 909,00	91,30	65 000,00	65 000,00	92,86
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte	500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	100,00
Total 014	Atténuations de produits	70 500,00	70 500,00	63 909,00	90,65	65 500,00	65 500,00	92,91
023 Virement à la section d'investissement								
023	Virement à la section d'investissement	115 153,00	115 153,00	0,00	0,00	360 830,00	360 830,00	313,35
Total 023	Virement à la section d'investissement	115 153,00	115 153,00	0,00	0,00	360 830,00	360 830,00	313,35
042 Opérations d'ordre de transfert entre section								
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	132 000,00	132 000,00	129 566,93	98,16	181 111,00	181 111,00	137,21
Total 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	132 000,00	132 000,00	129 566,93	98,16	181 111,00	181 111,00	137,21
65 Autres charges de gestion courante								
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	17 000,00	7 449,37	43,82	10 000,00	10 000,00	58,82
6542	Créances éteintes	0,00	3 000,00	1 969,56	65,65	2 000,00	2 000,00	66,67
658	Charges diverses de la gestion courante	2 000,00	2 000,00	0,36	0,02	100,00	100,00	5,00
Total 65	Autres charges de gestion courante	23 000,00	23 000,00	9 419,29	40,95	12 600,00	12 600,00	54,78

Fonctionnement-Dépense								
66 Charges financières								
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	35 000,00	19 375,55	55,36	50 000,00	50 000,00	142,86
Total 66	Charges financières	35 000,00	35 000,00	19 375,55	55,36	50 000,00	50 000,00	142,86
67 Charges exceptionnelles								
672	Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	15 000,00	10 654,67	71,03	15 000,00	15 000,00	100,00
Total 67	Charges exceptionnelles	15 000,00	15 000,00	10 654,67	71,03	15 000,00	15 000,00	100,00
Total Fonctionnement - Dépense		765 253,00	765 253,00	550 051,74	71,88	1 099 506,37	1 099 506,37	143,68

Fonctionnement Recettes

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Recette									
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)								
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00		286 315,81	286 315,81	
Total 002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00		286 315,81	286 315,81	
013 Atténuations de charges									
64198	Autres remboursements	500,00	500,00	300,45	60,09		305,00	305,00	61,00
Total 013	Atténuations de charges	500,00	500,00	300,45	60,09		305,00	305,00	61,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section									
777	Quote-part des subvent* d'inv. virées au résultat de l'exercice	21 000,00	21 000,00	8 506,56	40,51		8 506,56	8 506,56	40,51
Total 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	21 000,00	21 000,00	8 506,56	40,51		8 506,56	8 506,56	40,51
70 Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises									
70111	Ventes d'eau aux abonnés	300 000,00	300 000,00	348 632,15	116,21		330 000,00	330 000,00	110,00
70118	Autres ventes d'eau	140 000,00	140 000,00	146 427,97	104,59		145 000,00	145 000,00	103,57
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	63 000,00	63 000,00	69 246,87	109,92		73 000,00	73 000,00	115,87
70128	Autres taxes et redevances	40 000,00	40 000,00	45 157,99	112,89		40 000,00	40 000,00	100,00
7064	Locations de compteurs	195 000,00	195 000,00	200 820,15	102,98		190 000,00	190 000,00	97,44
7068	Autres prestations de services	5 000,00	5 000,00	14 050,30	281,01		5 000,00	5 000,00	100,00
7087	Remboursements de frais	0,00	0,00	1 725,45	0,00				
Total 70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	743 000,00	743 000,00	826 060,88	111,18		783 000,00	783 000,00	105,38
75 Autres produits de gestion courante									
7588	Autres	500,00	500,00	1 107,99	221,60		20 500,00	20 500,00	4 100,00
Total 75	Autres produits de gestion courante	500,00	500,00	1 107,99	221,60		20 500,00	20 500,00	4 100,00
76 Produits financiers									
761	Produits de participations	3,00	3,00	318,94	10 631,33		4,00	4,00	133,33
Total 76	Produits financiers	3,00	3,00	318,94	10 631,33		4,00	4,00	133,33
77 Produits exceptionnels									
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	0,00	13,85	0,00				
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00		825,00	825,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	1 800,00	0,00				
778	Autres produits exceptionnels	250,00	250,00	58,88	23,55		50,00	50,00	20,00
Total 77	Produits exceptionnels	250,00	250,00	1 872,73	749,09		875,00	875,00	350,00
Total Fonctionnement - Recette		765 253,00	765 253,00	838 167,55	109,53		1 099 506,37	1 099 506,37	143,68

Investissement par opération

Préparation budget primitif - Présentation par opération et compte

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / REGIE EAUX - REGIE DES EAUX ARGENCE CARLADEZ LAGUIOLE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Non renseigné									
Dépense									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	13 044.28	13 044.28	100.00					
Total 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	13 044.28	13 044.28	100.00					
040 Opérations d'ordre de transfert entre section									
13911 Agence de l'eau	13 430,00	13 430,00	3 427.56	25.52		3 427.56	3 427.56	25.52	
13912 Régions	320,00	320,00	315.00	98.44		315.00	315.00	98.44	
13913 Départements	5 100,00	5 100,00	4 764.00	93.41		4 764.00	4 764.00	93.41	
13918 Autres	2 150,00	2 150,00	0.00	0.00					
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	21 000,00	21 000,00	8 506.56	40.51		8 506,56	8 506.56	40.51	
16 Emprunts et dettes assimilées									
1641 Emprunts en euros	130 492,19	130 492,19	82 289.34	63.06		170 000,00	170 000,00	130.28	
1687 Autres dettes	25 000,00	25 000,00	0.00	0.00					
Total 16 Emprunts et dettes assimilées	155 492,19	155 492,19	82 289.34	52.92		170 000,00	170 000,00	109.33	
21 Immobilisations corporelles									
2157 Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	0,00	0,00	30 800,00	0,00					
2182 Matériel de transport	151 000,00	151 000,00	32 813.69	21.73	600,00	34 000,00	34 600,00	22.91	
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00		
2184 Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00		2 414,68	2 414,68		

Non renseigné									
2188 Autres	20 000,00	20 000,00	5 738.90	28.69	6 600,00	28 000,00	34 600,00	173.00	
Total 21 Immobilisations corporelles	171 000,00	171 000,00	69 352.59	40.56	7 200,00	70 414,68	77 614,68	45.39	
Total Non renseigné - Dépense	347 492,19	360 536.47	173 192.77	48.04	7 200,00	248 921,24	256 121.24	71.04	



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Non renseigné									
Recette									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	52 191,04	0,00	0,00	0,00		481 010,24	481 010,24		
Total 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	52 191,04	0,00	0,00	0,00		481 010,24	481 010,24		
021 Virement de la section d'exploitation									
021 Virement de la section d'exploitation	115 153,00	115 153,00	0,00	0,00		360 830,00	360 830,00	313,35	
Total 021 Virement de la section d'exploitation	115 153,00	115 153,00	0,00	0,00		360 830,00	360 830,00	313,35	
040 Opérations d'ordre de transfert entre section									
21757 Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	0,00	0,00	0,00	0,00					
21783 Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00					
2188 Autres	0,00	0,00	0,00	0,00					
28031 Amortissements des frais d'études	4 350,00	4 350,00	5 601,32	128,77		5 552,00	5 552,00	127,63	
28088 Autres immobilisations incorporelles	1 950,00	1 950,00	1 928,00	98,87		1 928,00	1 928,00	98,87	
28121 Terrains nus	15 800,00	15 800,00	15 735,01	99,59		15 735,00	15 735,00	99,59	
28128 Autres terrains	1 000,00	1 000,00	995,93	99,59		1 363,00	1 363,00	136,30	
28131 Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00		88,00	88,00		
28135 Installat* générales, agencements, aménagement des construct*	0,00	0,00	0,00	0,00		1 379,00	1 379,00		
28138 Autres constructions	1 100,00	1 100,00	1 007,01	91,55		1 007,00	1 007,00	91,55	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Non renseigné									
28153 Amort. installations à caractère spécifique	42 550,00	42 550,00	42 504,69	99,89		88 775,00	88 775,00	208,64	
28156 Amort. matériel spécifique d'exploitation	170,00	170,00	160,03	94,14		228,00	228,00	134,12	
28157 Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	0,00	0,00	32 868,83	0,00		32 869,00	32 869,00		
28173 Amort. constructions (mise à disposition)	4 000,00	4 000,00	3 867,94	96,70		3 868,00	3 868,00	96,70	
28175 Amort. matériel et outillage technique (mise à disposition)	58 700,00	58 700,00	22 818,80	38,87		22 819,00	22 819,00	38,87	
28178 Amort. autres immo. corporelles (mise à disposition)	400,00	400,00	158,67	39,72					
28182 Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00		3 101,50	3 101,50		
28183 Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00		454,00	454,00		
28188 Autres	1 980,00	1 980,00	1 920,50	96,99		1 944,50	1 944,50	98,21	
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	132 000,00	132 000,00	129 566,93	98,16		181 111,00	181 111,00	137,21	
10 Dotations, fonds divers et réserves									
1064 Réserves réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 800,00	1 800,00		Réserves réglementées
1068 Autres réserves	819 278,15	535 831,52	535 831,52	100,00					
Total 10 Dotations, fonds divers et réserves	819 278,15	535 831,52	535 831,52	100,00		1 800,00	1 800,00	0,34	
Total Non renseigné - Recette	1 118 622,19	782 984,52	665 398,45	84,98		1 024 751,24	1 024 751,24	130,88	



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
204-COMPTEURS BATIMENTS PUBLICS									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
2031 Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		
Total 20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		
23 Immobilisations en cours									
2315 Installations, matériel et outillage techniques	20 000,00	16 318,05	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	61,28	
Total 23 Immobilisations en cours	20 000,00	16 318,05	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	61,28	
Total 204 - Dépense	20 000,00	16 318,05	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	122,56	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
205-PROTECTION PERIMETRE CAPTAGE CASSUEJOULS et ARGENCE									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
2031 Frais d'études	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	33,33	
Total 20 Immobilisations incorporelles	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	33,33	
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		
2315 Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00		
Total 205 - Dépense	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	166,67	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
205-PROTECTION PERIMETRE CAPTAGE CASSUEJOULS et ARGENCE									
Recette									
13 Subventions d'investissement									
13111 Agence de l'eau	46 370,00	46 370,00	0,00	0,00	46 370,00		46 370,00	100,00	
Total 13 Subventions d'investissement	46 370,00	46 370,00	0,00	0,00	46 370,00		46 370,00	100,00	
Total 205 - Recette	46 370,00	46 370,00	0,00	0,00	46 370,00		46 370,00	100,00	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
209-BENA VEN									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
2031 Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		
Total 20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions	250 000,00	250 000,00	0,00	0,00	230 000,00		230 000,00	92,00	
2315 Installations, matériel et outillage techniques	517 500,00	172 500,00	11 195,44	6,49		10 000,00	10 000,00	5,80	
Total 23 Immobilisations en cours	767 500,00	422 500,00	11 195,44	2,65	230 000,00	10 000,00	240 000,00	56,80	
Total 209 - Dépense	767 500,00	422 500,00	11 195,44	2,65	230 000,00	20 000,00	250 000,00	59,17	

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
214-RACCORD EMENT VIALARS MONDOU FAYGEYROLLES									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
2031 Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		
Total 20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00		
2315 Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00		
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		140 000,00	140 000,00		
Total 214 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		190 000,00	190 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
215-RACCORD EMENT MIEGEVIE									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
2031 Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		
Total 20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		
2315 Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00		
Total 215 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
216-EXTENSION RESEAU POLE INTERGENERATIONNEL									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
2031 Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		
Total 20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00		140 000,00	140 000,00		
2315 Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00		
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		153 000,00	153 000,00		
Total 216 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		160 000,00	160 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
217-RESEAUX BOURG CENTRE LAGUIOLE									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
2031 Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		
Total 20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00		90 000,00	90 000,00		
2315 Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00		
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		102 000,00	102 000,00		
Total 217 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00		

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
218-RESERVOIR DES CAPELLES									
Dépense									
20 Immobilisations incorporelles									
2031 Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		
Total 20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		
Total 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		
Total 218 - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		

Natura

Date : 20/03/2023 19:00
Préparation budget primitif - Vue d'ensemble
CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / NATURA - Budget NATURA BIEN ETRE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement									
Dépense	387 473.09	387 473.09	355 569.26	91.77		477 852.00	477 852.00	123.33	
Recette	387 473.09	387 473.09	346 121.73	89.33		477 852.00	477 852.00	123.33	
Total Fonctionnement	0.00	0.00	-9 447.53	0.00					
Investissement									
Dépense	324 224.27	324 224.27	64 724.16	19.96		371 397.13	371 397.13	114.55	
Recette	324 224.27	324 224.27	323 834.26	99.88		371 397.13	371 397.13	114.55	
Total investissement	0.00	0.00	259 110.10	0.00					
Total DEPENSE	711 697.36	711 697.36	420 293.42	59.06		849 249.13	849 249.13	119.33	
Total RECETTE	711 697.36	711 697.36	669 955.99	94.13		849 249.13	849 249.13	119.33	
Total GENERAL	0.00	0.00	249 662.57	0.00					

Fonctionnement Dépenses

Préparation budget primitif - Présentation par compte

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / NATURA - Budget NATURA BIEN ETRE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)									
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00		9 447,53	9 447,53		Report de déficit
Total 002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00		9 447,53	9 447,53		
011 Charges à caractère général									
604 Achats d'études, prestations de services	1 600,00	1 600,00	965,81	60,36		1 000,00	1 000,00	62,50	
6061 Fournitures non stockables (eau, énergie...)	75 000,00	75 000,00	66 543,35	88,72		98 500,00	98 500,00	131,33	
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	5 000,00	5 000,00	6 256,07	125,12		6 000,00	6 000,00	120,00	
6064 Fournitures administratives	400,00	400,00	296,93	74,23		300,00	300,00	75,00	
6068 Autres matières et fournitures	800,00	800,00	637,04	79,63		1 081,00	1 081,00	135,13	
607 Achats de marchandises	500,00	500,00	830,41	166,08		3 200,00	3 200,00	640,00	
6135 Locations mobilières	1 100,00	1 100,00	1 080,00	98,18		1 130,00	1 130,00	102,73	
61521 Entretien et réparations bâtiments publics	15 000,00	15 000,00	3 898,97	25,99		5 000,00	5 000,00	33,33	
6156 Maintenance	18 000,00	18 000,00	19 159,92	106,44		19 500,00	19 500,00	108,33	
6226 Honoraires	4 000,00	4 000,00	3 364,87	84,12		4 000,00	4 000,00	100,00	
6228 Divers	557,00	557,00	0,00	0,00		300,00	300,00	53,86	
6231 Annonces et insertions	750,00	750,00	1 260,87	168,12		3 000,00	3 000,00	400,00	
6261 Frais d'affranchissement	100,00	100,00	91,29	91,29		100,00	100,00	100,00	
6262 Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	654,65	65,47		700,00	700,00	70,00	
627 Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	168,18	168,18		200,00	200,00	200,00	
6287 Remboursements de frais	500,00	500,00	371,93	74,39					
62878 Remboursements de frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		400,00	400,00		
63511 Cotisation foncière des entreprises	5 000,00	5 000,00	3 734,00	74,68		4 000,00	4 000,00	80,00	
Fonctionnement-Dépense									
6353 Impôts indirects	0,00	0,00	0,00	0,00					
637 Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	100,00	100,00	0,00	0,00					
Total 011 Charges à caractère général	129 507,00	129 507,00	109 314,29	84,41		148 411,00	148 411,00	114,60	
012 Charges de personnel et frais assimilés									
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	39 000,00	39 000,00	39 622,10	101,60		99 000,00	99 000,00	253,85	
6218 Autre personnel extérieur	0,00	0,00	776,41	0,00		750,00	750,00		
6333 Participations des employeurs à la format ^o prof. Continue	2 500,00	2 500,00	347,51	13,90		855,00	855,00	34,20	
6338 Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	60,00	60,00	0,00	0,00					
6411 Salaires, appointements, commissions de base	48 000,00	48 000,00	54 647,40	113,85		59 000,00	59 000,00	122,92	
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	33 000,00	33 000,00	31 065,00	94,14		40 000,00	40 000,00	121,21	
6453 Cotisations aux caisses de retraite	15 000,00	15 000,00	5 804,29	38,70		7 200,00	7 200,00	48,00	
6475 Médecine du travail, pharmacie	400,00	400,00	381,00	95,25		395,00	395,00	98,75	
Total 012 Charges de personnel et frais assimilés	137 960,00	137 960,00	132 643,71	96,15		207 200,00	207 200,00	150,19	
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)									
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00					
Total 022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00					
042 Opérations d'ordre de transfert entre section									
6811 Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	114 000,00	114 000,00	113 609,99	99,66		112 287,03	112 287,03	98,50	

Fonctionnement-Dépense									
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre section		114 000,00	114 000,00	113 609.99	99.66	112 287,03	112 287,03	98.50	
65 Autres charges de gestion courante									
658 Charges diverses de la gestion courante		3,00	3,00	1.27	42.33	2.97	2.97	99.00	
Total 65 Autres charges de gestion courante		3,00	3,00	1.27	42.33	2,97	2,97	99,00	
67 Charges exceptionnelles									
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)		1 000,00	1 000,00	0.00	0.00	500,00	500,00	50,00	
678 Autres charges exceptionnelles		3,09	3,09	0.00	0.00	3.47	3.47	112,30	
Total 67 Charges exceptionnelles		1 003,09	1 003,09	0.00	0.00	503,47	503,47	50,19	
Total Fonctionnement - Dépense		387 473,09	387 473,09	355 569,26	91,77	477 852,00	477 852,00	123,33	

Fonctionnement Recettes

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Recette									
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)									
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	23 371,09	23 371,09	23 371,09	100,00					
Total 002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	23 371,09	23 371,09	23 371,09	100,00					
013 Atténuations de charges									
6459 Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	100,00	100,00	3 750,88	3 750,88		100,00	100,00	100,00	
Total 013 Atténuations de charges	100,00	100,00	3 750,88	3 750,88		100,00	100,00	100,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre section									
777 Quote-part des subvent* d'inv. virées au résultat de l'exercice	64 000,00	64 000,00	63 834,00	99,74		63 850,00	63 850,00	99,77	
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre section	64 000,00	64 000,00	63 834,00	99,74		63 850,00	63 850,00	99,77	
70 Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises									
706 Prestations de services	100 000,00	100 000,00	57 165,76	57,17		100 000,00	100 000,00	100,00	
7087 Remboursements de frais	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00					
70878 Remboursement de frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00	500,00		
7088 Autres produits d'activités annexes (abonnements, vente d'ouvrages)	800,00	800,00	0,00	0,00		1 300,00	1 300,00	162,50	
Total 70 Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	101 800,00	101 800,00	57 165,76	56,15		101 800,00	101 800,00	100,00	
74 Subventions d'exploitation									
74 Subventions d'exploitation	198 000,00	198 000,00	198 000,00	100,00		312 000,00	312 000,00	157,58	



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Fonctionnement-Recette									
Total 74	Subventions d'exploitation	198 000,00	198 000,00	198 000,00	100,00		312 000,00	312 000,00	157,58
75	Autres produits de gestion courante								
7588	Autres	2,00	2,00	0,00	0,00		2,00	2,00	100,00
Total 75	Autres produits de gestion courante	2,00	2,00	0,00	0,00		2,00	2,00	100,00
77	Produits exceptionnels								
778	Autres produits exceptionnels	200,00	200,00	0,00	0,00		100,00	100,00	50,00
Total 77	Produits exceptionnels	200,00	200,00	0,00	0,00		100,00	100,00	50,00
Total Fonctionnement - Recette		387 473,09	387 473,09	346 121,73	89,33		477 852,00	477 852,00	123,33

Investissement Dépenses

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Dépense									
040 Opérations d'ordre de transfert entre section									
13912 Régions	18 300,00	18 300,00	18 263,00	99,80		18 270,00	18 270,00	99,84	
13913 Départements	14 300,00	14 300,00	14 245,00	99,62		14 250,00	14 250,00	99,65	
13914 Communes	28 900,00	28 900,00	28 826,00	99,74		28 830,00	28 830,00	99,76	
13915 Groupements de collectivités	2 500,00	2 500,00	2 500,00	100,00		2 500,00	2 500,00	100,00	
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	64 000,00	64 000,00	63 834,00	99,74		63 850,00	63 850,00	99,77	
21 Immobilisations corporelles									
2135 Installat* générales, agencements, aménagements des construct*	153 624,27	153 624,27	0,00	0,00		144 216,13	144 216,13	93,88	
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	950,00	950,00	351,66	37,02		10 000,00	10 000,00	1 052,63	
2184 Mobilier	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	200,00	
2188 Autres	100 650,00	100 650,00	538,50	0,54		143 331,00	143 331,00	142,41	
Total 21 Immobilisations corporelles	260 224,27	260 224,27	890,16	0,34		307 547,13	307 547,13	118,19	
Total Investissement - Dépense	324 224,27	324 224,27	64 724,16	19,96		371 397,13	371 397,13	114,55	

Investissement Recettes

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Recette									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	210 224,27	210 224,27	210 224,27	100,00		259 110,10	259 110,10	123,25	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)
Total 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	210 224,27	210 224,27	210 224,27	100,00		259 110,10	259 110,10	123,25	
040 Opérations d'ordre de transfert entre section									
28131 Bâtiments	85 800,00	85 800,00	85 800,00	100,00		85 800,00	85 800,00	100,00	
28135 Installat* générales, agencements, aménagement des construct*	8 700,00	8 700,00	8 679,32	99,76		7 415,91	7 415,91	85,24	
28138 Autres constructions	6 400,00	6 400,00	6 390,00	99,84		6 390,00	6 390,00	99,84	
28183 Matériel de bureau et matériel informatique	500,00	500,00	480,33	96,07		717,66	717,66	143,53	
28184 Mobilier	2 000,00	2 000,00	1 944,90	97,25		1 944,90	1 944,90	97,25	
28188 Autres	10 600,00	10 600,00	10 315,44	97,32		10 018,56	10 018,56	94,51	
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	114 000,00	114 000,00	113 609,99	99,66		112 287,03	112 287,03	98,50	
Total Investissement - Recette	324 224,27	324 224,27	323 834,26	99,88		371 397,13	371 397,13	114,55	

SPANC

Date : 20/03/2023 19:26

Préparation budget primitif - Vue d'ensemble

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / ASS - Budget SPANC / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement									
Dépense	51 738,09	51 738,09	31 460,77	60,81		36 173,78	36 173,78	69,92	
Recette	51 738,09	51 738,09	37 689,55	72,85		36 173,78	36 173,78	69,92	
Total Fonctionnement	0,00	0,00	6 228,78	0,00					
Investissement									
Dépense	20 019,68	20 019,68	2 247,64	11,23		20 972,07	20 972,07	104,76	
Recette	20 019,68	20 019,68	19 980,71	99,81		20 972,07	20 972,07	104,76	
Total investissement	0,00	0,00	17 733,07	0,00					
Total DEPENSE	71 757,77	71 757,77	33 708,41	46,98		57 145,85	57 145,85	79,64	
Total RECETTE	71 757,77	71 757,77	57 670,26	80,37		57 145,85	57 145,85	79,64	
Total GENERAL	0,00	0,00	23 961,85	0,00					

Fonctionnement Dépenses

Préparation budget primitif - Présentation par compte

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / ASS - Budget SPANC / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
011 Charges à caractère général									
60226 Vêtements de travail	250,00	250,00	0,00	0,00		250,00	250,00	100,00	
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	400,00	400,00	0,00	0,00		400,00	400,00	100,00	
6064 Fournitures administratives	103,00	103,00	122,90	119,32		130,00	130,00	126,21	
6066 Carburants	900,00	900,00	199,57	22,17		600,00	600,00	66,67	
61551 Matériel roulant	600,00	600,00	0,00	0,00		500,00	500,00	83,33	
6226 Honoraires	150,00	150,00	960,00	640,00		150,00	150,00	100,00	
6251 Voyages et déplacements	100,00	100,00	0,00	0,00		100,00	100,00	100,00	
6262 Frais de télécommunications	700,00	700,00	333,24	47,61		400,00	400,00	57,14	
6281 Concours divers (cotisations...)	50,00	50,00	15,00	30,00		20,00	20,00	40,00	
Total 011 Charges à caractère général	3 253,00	3 253,00	1 630,71	50,13		2 550,00	2 550,00	78,39	
012 Charges de personnel et frais assimilés									
6218 Autre personnel extérieur	0,00	0,00	4 698,00	0,00		13 000,00	13 000,00		
6332 Cotisations versées au F.N.A.L.	40,00	40,00	13,48	33,70		20,00	20,00	50,00	
6336 Cotisations CNFPT et Centres de gestion	500,00	500,00	249,14	49,83		300,00	300,00	60,00	
6338 Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	50,00	50,00	40,40	80,80		50,00	50,00	100,00	
6411 Salaires, appointements, commissions de base	27 000,00	27 000,00	12 636,30	46,80		10 064,78	10 064,78	37,28	
6412 Congés payés	0,00	0,00	143,07	0,00					
6413 Primes et gratifications	3 235,09	3 235,09	1 887,77	58,35		1 800,00	1 800,00	55,64	
6414 Indemnités et avantages divers	100,00	100,00	100,00	100,00		100,00	100,00	100,00	
6415 Supplément familial	560,00	560,00	550,68	98,34		200,00	200,00	35,71	
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 500,00	5 500,00	3 271,03	59,47		3 000,00	3 000,00	54,55	

Fonctionnement-Dépense								
6453 Cotisations aux caisses de retraite	7 000,00	7 000,00	2 039,16	29,13		1 500,00	1 500,00	21,43
6475 Médecine du travail, pharmacie	60,00	60,00	0,00	0,00		60,00	60,00	100,00
6478 Autres charges sociales diverses	90,00	90,00	90,00	100,00		90,00	90,00	100,00
Total 012 Charges de personnel et frais assimilés	44 135,09	44 135,09	25 719,03	58,27		30 184,78	30 184,78	68,39
042 Opérations d'ordre de transfert entre section								
6811 Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	4 150,00	4 150,00	4 111,03	99,06		3 239,00	3 239,00	78,05
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre section	4 150,00	4 150,00	4 111,03	99,06		3 239,00	3 239,00	78,05
67 Charges exceptionnelles								
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	100,00	0,00	0,00		100,00	100,00	100,00
678 Autres charges exceptionnelles	100,00	100,00	0,00	0,00		100,00	100,00	100,00
Total 67 Charges exceptionnelles	200,00	200,00	0,00	0,00		200,00	200,00	100,00
Total Fonctionnement - Dépense	51 738,09	51 738,09	31 460,77	60,81		36 173,78	36 173,78	69,92

Fonctionnement Recettes

SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Fonctionnement-Recette								
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)							
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	4 238,09	4 238,09	4 238,09	100,00	6 228,78	6 228,78	146,97
Total 002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	4 238,09	4 238,09	4 238,09	100,00	6 228,78	6 228,78	146,97
013	Atténuations de charges							
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	211,30	0,00	200,00	200,00	
Total 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	211,30	0,00	200,00	200,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section							
777	Quote-part des subvent* d'inv. virées au résultat de l'exercice	3 500,00	3 500,00	2 247,64	64,22	745,00	745,00	21,29
Total 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 500,00	3 500,00	2 247,64	64,22	745,00	745,00	21,29
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises							
7062	Redevances d'assainissement non collectif	15 000,00	15 000,00	16 992,52	113,28	15 000,00	15 000,00	100,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00			
Total 70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	30 000,00	30 000,00	16 992,52	56,64	15 000,00	15 000,00	50,00
74	Subventions d'exploitation							
747	Subventions et participations des collectivités territoriales	14 000,00	14 000,00	14 000,00	100,00	14 000,00	14 000,00	100,00
Total 74	Subventions d'exploitation	14 000,00	14 000,00	14 000,00	100,00	14 000,00	14 000,00	100,00

Fonctionnement-Recette								
Total Fonctionnement - Recette	51 738,09	51 738,09	37 689,55	72,85	36 173,78	36 173,78	69,92	

Investissement Dépenses

Investissement-Dépense								
040	Opérations d'ordre de transfert entre section							
139111	Agence de l'eau	175,00	175,00	173,00	98,86	173,00	173,00	98,86
13913	Départements	575,00	575,00	572,00	99,48	572,00	572,00	99,48
13918	Autres	2 750,00	2 750,00	1 502,64	54,64			
Total 040	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 500,00	3 500,00	2 247,64	64,22	745,00	745,00	21,29
21	Immobilisations corporelles							
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	3 227,07	3 227,07	129,08
2184	Mobilier	1 519,68	1 519,68	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	263,21
2188	Autres	4 500,00	4 500,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	288,89
Total 21	Immobilisations corporelles	8 519,68	8 519,68	0,00	0,00	20 227,07	20 227,07	237,42
23	Immobilisations en cours							
2315	Installations, matériel et outillage techniques	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00			
Total 23	Immobilisations en cours	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00			
Total Investissement - Dépense		20 019,68	20 019,68	2 247,64	11,23	20 972,07	20 972,07	104,76

Investissement Recettes



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Investissement-Recette								
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté							
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	15 869,68	15 869,68	15 869,68	100,00	17 733,07	17 733,07	111,74
Total 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	15 869,68	15 869,68	15 869,68	100,00	17 733,07	17 733,07	111,74
040	Opérations d'ordre de transfert entre section							
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	145,00	145,00	141,00	97,24	141,00	141,00	97,24
28175	Amort. matériel et outillage technique (mise à disposition)	470,00	470,00	466,53	99,26	230,00	230,00	48,94
28182	Matériel de transport	2 005,00	2 005,00	1 984,00	98,95	1 986,50	1 986,50	99,08
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 200,00	1 200,00	1 193,50	99,46	562,50	562,50	46,88
28184	Mobilier	100,00	100,00	96,00	96,00	89,00	89,00	89,00
28188	Autres	230,00	230,00	230,00	100,00	230,00	230,00	100,00
Total 040	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 150,00	4 150,00	4 111,03	99,06	3 239,00	3 239,00	78,05
Total Investissement - Recette		20 019,68	20 019,68	19 980,71	99,81	20 972,07	20 972,07	104,76

Coopérative fromagère de Thérondeles

Date : 20/03/2023 19:36

Préparation budget primitif - Vue d'ensemble

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / COOP - Budget COOP LAITIERE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement									
Dépense	34 510.00	34 510.00	3 443.32	9.98		49 472.00	49 472.00	143.36	
Recette	34 510.00	34 510.00	34 407.22	99.70		49 472.00	49 472.00	143.36	
Total Fonctionnement	0.00	0.00	30 963.90	0.00					
Investissement									
Dépense	816 016.08	816 016.08	692 481.34	84.86	7 000.00	305 148.90	312 148.90	38.25	
Recette	816 016.08	816 016.08	536 873.92	65.79	248 235.00	63 913.90	312 148.90	38.25	
Total investissement	0.00	0.00	-155 607.42	0.00	241 235.00	-241 235.00	0.00		
Total DEPENSE	850 526.08	850 526.08	695 924.66	81.82	7 000.00	354 620.90	361 620.90	42.52	
Total RECETTE	850 526.08	850 526.08	571 281.14	67.17	248 235.00	113 385.90	361 620.90	42.52	
Total GENERAL	0.00	0.00	-124 643.52	0.00	241 235.00	-241 235.00	0.00		

Fonctionnement Dépenses

Préparation budget primitif - Présentation par compte

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / COOP - Budget COOP LAITIERE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
011 Charges à caractère général									
6161 Assurance multirisques	3 550,00	3 550,00	2 521.32	71.02		3 200,00	3 200,00	90.14	
627 Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	922.00	922.00		100,00	100,00	100.00	
Total 011 Charges à caractère général	3 650,00	3 650,00	3 443.32	94.34		3 300,00	3 300,00	90.41	
023 Virement à la section d'investissement									
023 Virement à la section d'investissement	30 859,00	30 859,00	0.00	0.00		32 950,00	32 950,00	106.78	
Total 023 Virement à la section d'investissement	30 859,00	30 859,00	0.00	0.00		32 950,00	32 950,00	106.78	
65 Autres charges de gestion courante									
65888 Autres	1,00	1,00	0.00	0.00		3,00	3,00	300.00	
Total 65 Autres charges de gestion courante	1,00	1,00	0.00	0.00		3,00	3,00	300.00	
66 Charges financières									
66111 Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0.00	0.00		13 219,00	13 219,00		
Total 66 Charges financières	0,00	0,00	0.00	0.00		13 219,00	13 219,00		
Total Fonctionnement - Dépense	34 510,00	34 510,00	3 443.32	9.98		49 472,00	49 472,00	143.36	

Fonctionnement Recettes

Fonctionnement-Recette									
75 Autres produits de gestion courante									
752 Revenus des immeubles	34 407,11	34 407,11	34 407.11	100.00		49 370,00	49 370,00	143.49	
7588 Autres produits divers de gestion courante	102,89	102,89	0.11	0.11		102,00	102,00	99.13	
Total 75 Autres produits de gestion courante	34 510,00	34 510,00	34 407.22	99.70		49 472,00	49 472,00	143.36	
Total Fonctionnement - Recette	34 510,00	34 510,00	34 407.22	99.70		49 472,00	49 472,00	143.36	

Investissement Dépenses

SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Investissement-Dépense									
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté								
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	417 149,85	417 149,85	417 149,85	100,00		155 607,42	155 607,42	37,30
Total 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	417 149,85	417 149,85	417 149,85	100,00		155 607,42	155 607,42	37,30
16	Emprunts et dettes assimilées								
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00		32 900,00	32 900,00	
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		32 900,00	32 900,00	
23	Immobilisations en cours								
2313	Constructions	398 866,23	398 866,23	275 331,49	69,03	7 000,00	116 641,48	123 641,48	31,00
Total 23	Immobilisations en cours	398 866,23	398 866,23	275 331,49	69,03	7 000,00	116 641,48	123 641,48	31,00
Total Investissement - Dépense		816 016,08	816 016,08	692 481,34	84,86	7 000,00	305 148,90	312 148,90	38,25

Investissement Recettes

Investissement-Recette									
021	Virement de la section de fonctionnement								
021	Virement de la section de fonctionnement	30 859,00	30 859,00	0,00	0,00		32 950,00	32 950,00	106,78
Total 021	Virement de la section de fonctionnement	30 859,00	30 859,00	0,00	0,00		32 950,00	32 950,00	106,78
10	Dotations, fonds divers et réserves								
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	32 058,92	32 058,92	32 058,92	100,00		30 963,90	30 963,90	96,58
Total 10	Dotations, fonds divers et réserves	32 058,92	32 058,92	32 058,92	100,00		30 963,90	30 963,90	96,58
13	Subventions d'investissement								
1323	Départements	146 000,00	146 000,00	0,00	0,00	146 000,00		146 000,00	100,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	146 050,00	146 050,00	43 815,00	30,00	102 235,00		102 235,00	70,00
Total 13	Subventions d'investissement	292 050,00	292 050,00	43 815,00	15,00	248 235,00		248 235,00	85,00
16	Emprunts et dettes assimilées								
1641	Emprunts en euros	461 048,16	461 048,16	461 000,00	99,99				
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	461 048,16	461 048,16	461 000,00	99,99				
Total Investissement - Recette		816 016,08	816 016,08	536 873,92	65,79	248 235,00	63 913,90	312 148,90	38,25

Caserne de gendarmerie



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Préparation budget primitif - Vue d'ensemble

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / GEND - Budget CASERNE DE GENDARMERIE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement									
Dépense	68 576.00	68 576.00	12 033.77	17.55		54 861.00	54 861.00	80.00	
Recette	68 576.00	68 576.00	54 860.31	80.00		54 861.00	54 861.00	80.00	
Total Fonctionnement	0.00	0.00	42 826.54	0.00					
Investissement									
Dépense	116 951.27	116 351.27	107 538.04	92.43	10 410.00	103 861.08	114 271.08	98.21	
Recette	116 951.27	116 351.27	28 676.96	24.65		114 271.08	114 271.08	98.21	
Total investissement	0.00	0.00	-78 861.08	0.00	-10 410.00	10 410.00			
Total DEPENSE	185 527.27	184 927.27	119 571.81	64.66	10 410.00	158 722.08	169 132.08	91.46	
Total RECETTE	185 527.27	184 927.27	83 537.27	45.17		169 132.08	169 132.08	91.46	
Total GENERAL	0.00	0.00	-36 034.54	0.00	-10 410.00	10 410.00			

Fonctionnement Dépenses

Date : 20/03/2023 19:22

Préparation budget primitif - Présentation par compte

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / GEND - Budget CASERNE DE GENDARMERIE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
011 Charges à caractère général									
615221 Entretien et réparations bâtiments publics	800,00	800,00	135,16	16,90		1 000,00	1 000,00	125,00	
6156 Maintenance	500,00	500,00	0,00	0,00		500,00	500,00	100,00	
6168 Autres primes d'assurance	100,00	100,00	0,00	0,00					
Total 011 Charges à caractère général	1 400,00	1 400,00	135,16	9,65		1 500,00	1 500,00	107,14	
023 Virement à la section d'investissement									
023 Virement à la section d'investissement	55 874,00	55 274,00	0,00	0,00		31 358,00	31 358,00	56,73	
Total 023 Virement à la section d'investissement	55 874,00	55 274,00	0,00	0,00		31 358,00	31 358,00	56,73	
65 Autres charges de gestion courante									
65888 Autres	2,00	2,00	0,00	0,00		3,00	3,00	150,00	
Total 65 Autres charges de gestion courante	2,00	2,00	0,00	0,00		3,00	3,00	150,00	
66 Charges financières									
66111 Intérêts réglés à l'échéance	11 300,00	11 900,00	11 898,61	99,99		22 000,00	22 000,00	184,87	
Total 66 Charges financières	11 300,00	11 900,00	11 898,61	99,99		22 000,00	22 000,00	184,87	
Total Fonctionnement - Dépense	68 576,00	68 576,00	12 033,77	17,55		54 861,00	54 861,00	80,00	

Fonctionnement Recettes



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Recette									
75 Autres produits de gestion courante									
752 Revenus des immeubles	68 575,00	68 575,00	54 860,00	80,00		54 860,00	54 860,00	80,00	
7588 Autres produits divers de gestion courante	1,00	1,00	0,31	31,00		1,00	1,00	100,00	
Total 75 Autres produits de gestion courante	68 576,00	68 576,00	54 860,31	80,00		54 861,00	54 861,00	80,00	
Total Fonctionnement - Recette	68 576,00	68 576,00	54 860,31	80,00		54 861,00	54 861,00	80,00	

Investissement Dépenses

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Dépense									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	74 341,27	74 341,27	74 341,27	100,00		78 861,08	78 861,08	106,08	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)
Total 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	74 341,27	74 341,27	74 341,27	100,00		78 861,08	78 861,08	106,08	
16 Emprunts et dettes assimilées									
1641 Emprunts en euros	32 200,00	31 600,00	31 486,07	99,64		25 000,00	25 000,00	79,11	
Total 16 Emprunts et dettes assimilées	32 200,00	31 600,00	31 486,07	99,64		25 000,00	25 000,00	79,11	
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions	10 410,00	10 410,00	1 710,70	16,43	10 410,00		10 410,00	100,00	
Total 23 Immobilisations en cours	10 410,00	10 410,00	1 710,70	16,43	10 410,00		10 410,00	100,00	
Total Investissement - Dépense	116 951,27	116 351,27	107 538,04	92,43	10 410,00	103 861,08	114 271,08	98,21	

Investissement Recettes



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Recette									
021 Virement de la section de fonctionnement									
021 Virement de la section de fonctionnement	55 874,00	55 274,00	0,00	0,00		31 358,00	31 358,00	56,73	
Total 021 Virement de la section de fonctionnement	55 874,00	55 274,00	0,00	0,00		31 358,00	31 358,00	56,73	
10 Dotations, fonds divers et réserves									
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	28 676,96	28 676,96	28 676,96	100,00		42 826,54	42 826,54	149,34	Autres réserves
Total 10 Dotations, fonds divers et réserves	28 676,96	28 676,96	28 676,96	100,00		42 826,54	42 826,54	149,34	
16 Emprunts et dettes assimilées									
1641 Emprunts en euros	32 400,31	32 400,31	0,00	0,00		40 086,54	40 086,54	123,72	
Total 16 Emprunts et dettes assimilées	32 400,31	32 400,31	0,00	0,00		40 086,54	40 086,54	123,72	
Total Investissement - Recette	116 951,27	116 351,27	28 676,96	24,65		114 271,08	114 271,08	98,21	

Maison de santé du Carladez

Date : 20/03/2023 19:30

Préparation budget primitif - Vue d'ensemble

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / MSP - Budget MAISON DE SANTE DU CARLADEZ / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement									
Dépense	111 177,41	122 677,41	55 343,38	45,11		118 242,18	118 242,18	96,38	
Recette	111 177,41	122 677,41	121 653,04	99,16		118 242,18	118 242,18	96,38	
Total Fonctionnement	0,00	0,00	66 309,66	0,00					
Investissement									
Dépense	175 142,81	186 642,81	178 610,29	95,70	6 700,00	173 080,84	179 780,84	96,32	
Recette	175 142,81	186 642,81	52 029,45	27,88	76 113,36	103 667,48	179 780,84	96,32	
Total investissement	0,00	0,00	-126 580,84	0,00	69 413,36	-69 413,36			
Total DEPENSE	286 320,22	309 320,22	233 953,67	75,63	6 700,00	291 323,02	298 023,02	96,35	
Total RECETTE	286 320,22	309 320,22	173 682,49	56,15	76 113,36	221 909,66	298 023,02	96,35	
Total GENERAL	0,00	0,00	-60 271,18	0,00	69 413,36	-69 413,36			

Fonctionnement Dépenses

Préparation budget primitif - Présentation par compte

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / MSP - Budget MAISON DE SANTE DU CARLADEZ / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
011 Charges à caractère général									
60611 Eau et assainissement	850,00	850,00	103,37	12,16		1 500,00	1 500,00	176,47	
60612 Énergie - Électricité	12 610,00	12 610,00	11 524,60	91,39		20 600,00	20 600,00	163,36	
60621 Combustibles	1 436,41	1 436,41	645,38	44,93		1 500,00	1 500,00	104,43	
60622 Carburants	300,00	300,00	125,00	41,67		50,00	50,00	16,67	
60631 Fournitures d'entretien	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	100,00	
60632 Fournitures de petit équipement	500,00	500,00	477,71	95,54		500,00	500,00	100,00	
60636 Vêtements de travail	200,00	200,00	0,00	0,00		200,00	200,00	100,00	
615228 Entretien et réparations autres bâtiments	1 000,00	1 000,00	491,82	49,18		750,00	750,00	75,00	
6156 Maintenance	1 700,00	1 700,00	1 467,56	86,33		1 500,00	1 500,00	88,24	
6262 Frais de télécommunications	300,00	300,00	332,26	110,75		350,00	350,00	116,67	
627 Services bancaires et assimilés	50,00	50,00	0,00	0,00		50,00	50,00	100,00	
63513 Autres impôts locaux	1 900,00	1 900,00	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	78,95	
Total 011 Charges à caractère général	21 846,41	21 846,41	15 167,70	69,43		29 500,00	29 500,00	135,03	
012 Charges de personnel et frais assimilés									
6218 Autre personnel extérieur	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00		883,18	883,18	58,88	
6332 Cotisations versées au F.N.A.L.	22,00	22,00	20,15	91,59		21,00	21,00	95,45	
6336 Cotisations CNFPT et Centres de gestion	380,00	380,00	372,68	98,07		400,00	400,00	105,26	
6338 Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	60,00	60,00	60,42	100,70		65,00	65,00	108,33	
64111 Rémunération principale	20 000,00	20 000,00	20 044,81	100,22		21 000,00	21 000,00	105,00	
64112 NBI, SFT et indemnité de résidence	886,00	886,00	896,53	101,19		920,00	920,00	103,84	
64118 Autres indemnités	1 100,00	1 100,00	738,71	67,16		900,00	900,00	81,82	
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 000,00	3 000,00	3 047,90	101,60		3 300,00	3 300,00	110,00	
Fonctionnement-Dépense									
6453 Cotisations aux caisses de retraite	6 300,00	6 300,00	6 337,77	100,60		6 500,00	6 500,00	103,17	
6456 Versement au F.N.C du supplément familial	50,00	50,00	0,00	0,00		50,00	50,00	100,00	
6475 Médecine du travail, pharmacie	60,00	60,00	0,00	0,00		80,00	80,00	133,33	
6478 Autres charges sociales diverses	120,00	120,00	120,00	100,00		120,00	120,00	100,00	
Total 012 Charges de personnel et frais assimilés	33 478,00	33 478,00	31 638,97	94,51		34 239,18	34 239,18	102,27	
023 Virement à la section d'investissement									
023 Virement à la section d'investissement	47 000,00	58 500,00	0,00	0,00		46 500,00	46 500,00	79,49	
Total 023 Virement à la section d'investissement	47 000,00	58 500,00	0,00	0,00		46 500,00	46 500,00	79,49	
65 Autres charges de gestion courante									
65888 Autres	3,00	3,00	1,51	50,33		3,00	3,00	100,00	
Total 65 Autres charges de gestion courante	3,00	3,00	1,51	50,33		3,00	3,00	100,00	
66 Charges financières									
66111 Intérêts réglés à l'échéance	8 800,00	8 800,00	8 535,20	96,99		8 000,00	8 000,00	90,91	
6616 Intérêts bancaires et sur opérat* de financement (escompte..)	50,00	50,00	0,00	0,00					
Total 66 Charges financières	8 850,00	8 850,00	8 535,20	96,44		8 000,00	8 000,00	90,40	
Total Fonctionnement - Dépense	111 177,41	122 677,41	55 343,38	45,11		118 242,18	118 242,18	96,38	

Fonctionnement Recettes



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Fonctionnement-Recette									
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)								
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	12 177,41	12 177,41	12 177,41	100,00	9 142,18	9 142,18	75,07	Excédent reporté
Total 002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	12 177,41	12 177,41	12 177,41	100,00	9 142,18	9 142,18	75,07	
013	Atténuations de charges								
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	4 500,00	4 500,00	4 045,83	89,91	4 500,00	4 500,00	100,00	
Total 013	Atténuations de charges	4 500,00	4 500,00	4 045,83	89,91	4 500,00	4 500,00	100,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses								
70871	par la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	10 600,00	10 600,00		
Total 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	10 600,00	10 600,00		
74	Dotations, subventions et participations								
74751	GFP de rattachement	65 000,00	76 500,00	76 500,00	100,00	62 000,00	62 000,00	81,05	
Total 74	Dotations, subventions et participations	65 000,00	76 500,00	76 500,00	100,00	62 000,00	62 000,00	81,05	
75	Autres produits de gestion courante								
752	Revenus des immeubles	25 000,00	25 000,00	26 046,93	104,19	27 000,00	27 000,00	108,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	4 500,00	4 500,00	2 882,87	64,06	5 000,00	5 000,00	111,11	
Total 75	Autres produits de gestion courante	29 500,00	29 500,00	28 929,80	98,07	32 000,00	32 000,00	108,47	
Total	Fonctionnement - Recette	111 177,41	122 677,41	121 653,04	99,16	118 242,18	118 242,18	96,38	

Investissement Dépenses

Investissement-Dépense									
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté								
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	125 976,33	125 976,33	125 976,33	100,00	126 580,84	126 580,84	100,48	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)
Total 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	125 976,33	125 976,33	125 976,33	100,00	126 580,84	126 580,84	100,48	
16	Emprunts et dettes assimilées								
1641	Emprunts en euros	38 200,00	38 200,00	37 253,96	97,52	37 700,00	37 700,00	98,69	
1678	Autres emprunts et dettes	8 800,00	8 800,00	8 800,00	100,00	8 800,00	8 800,00	100,00	
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	47 000,00	47 000,00	46 053,96	97,99	46 500,00	46 500,00	98,94	
23	Immobilisations en cours								
2313	Constructions	2 166,48	13 666,48	6 580,00	48,15	6 700,00	6 700,00	49,03	
Total 23	Immobilisations en cours	2 166,48	13 666,48	6 580,00	48,15	6 700,00	6 700,00	49,03	
Total	Investissement - Dépense	175 142,81	186 642,81	178 610,29	95,70	173 080,84	179 780,84	96,32	

Investissement Recettes



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Investissement-Recette									
021 Virement de la section de fonctionnement									
021	Virement de la section de fonctionnement	47 000,00	58 500,00	0,00	0,00	46 500,00	46 500,00	79,49	
Total 021	Virement de la section de fonctionnement	47 000,00	58 500,00	0,00	0,00	46 500,00	46 500,00	79,49	
10 Dotations, fonds divers et réserves									
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	52 029,45	52 029,45	52 029,45	100,00	57 167,48	57 167,48	109,88	Autres réserves
Total 10	Dotations, fonds divers et réserves	52 029,45	52 029,45	52 029,45	100,00	57 167,48	57 167,48	109,88	
13 Subventions d'investissement									
1327	Budget communautaire et fonds structurels	76 113,36	76 113,36	0,00	0,00	76 113,36	76 113,36	100,00	
Total 13	Subventions d'investissement	76 113,36	76 113,36	0,00	0,00	76 113,36	76 113,36	100,00	
Total Investissement - Recette		175 142,81	186 642,81	52 029,45	27,88	76 113,36	103 667,48	179 780,84	96,32

Maison de santé de la Viadène

Date : 20/03/2023 19:33

Préparation budget primitif - Vue d'ensemble

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / MSPV - Budget MAISON DE SANTE VIADENE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement									
Dépense	34 232.00	34 232.00	29 169.68	85.21		36 091.00	36 091.00	105.43	
Recette	34 232.00	34 232.00	33 710.53	98.48		36 091.00	36 091.00	105.43	
Total Fonctionnement	0.00	0.00	4 540.85	0.00					
Investissement									
Dépense	19 396.88	19 396.88	0.00	0.00		21 472.88	21 472.88	110.70	
Recette	19 396.88	19 396.88	19 394.88	99.99		21 472.88	21 472.88	110.70	
Total investissement	0.00	0.00	19 394.88	0.00					
Total DEPENSE	53 628.88	53 628.88	29 169.68	54.39		57 563.88	57 563.88	107.34	
Total RECETTE	53 628.88	53 628.88	53 105.41	99.02		57 563.88	57 563.88	107.34	
Total GENERAL	0.00	0.00	23 935.73	0.00					

Fonctionnement Dépenses



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Préparation budget primitif - Présentation par compte

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / MSPV - Budget MAISON DE SANTE VIADENE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
011 Charges à caractère général									
60611 Eau et assainissement	700,00	700,00	696,07	99,44		800,00	800,00	114,29	
60612 Énergie - Électricité	4 000,00	4 000,00	3 930,22	98,26		7 300,00	7 300,00	182,50	
60631 Fournitures d'entretien	600,00	600,00	731,35	121,89		700,00	700,00	116,67	
60632 Fournitures de petit équipement	100,00	100,00	65,00	65,00		90,00	90,00	90,00	
6132 Locations immobilières	4 692,00	4 692,00	3 937,32	83,92		4 860,00	4 860,00	103,58	
615221 Entretien et réparations bâtiments publics	7 000,00	7 000,00	3 148,42	44,98		5 000,00	5 000,00	71,43	
6156 Maintenance	2 200,00	2 200,00	2 397,53	108,98		2 500,00	2 500,00	113,64	
Total 011 Charges à caractère général	19 292,00	19 292,00	14 905,91	77,26		21 250,00	21 250,00	110,15	
012 Charges de personnel et frais assimilés									
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	0,00	9 573,47	0,00		9 890,00	9 890,00		
64131 Rémunérations	9 800,00	9 800,00	0,00	0,00					
64138 Autres indemnités	270,00	270,00	0,00	0,00					
Total 012 Charges de personnel et frais assimilés	10 070,00	10 070,00	9 573,47	95,07		9 890,00	9 890,00	98,21	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
6811 Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	2 080,00	2 080,00	2 078,00	99,90		2 078,00	2 078,00	99,90	
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 080,00	2 080,00	2 078,00	99,90		2 078,00	2 078,00	99,90	
65 Autres charges de gestion courante									
6558 Autres contributions obligatoires	2 750,00	2 750,00	2 612,00	94,98		2 850,00	2 850,00	103,64	
65888 Autres	0,00	0,00	0,30	0,00		3,00	3,00		
Fonctionnement-Dépense									
Total 65 Autres charges de gestion courante	2 750,00	2 750,00	2 612,30	94,99		2 853,00	2 853,00	103,75	
67 Charges exceptionnelles									
678 Autres charges exceptionnelles	40,00	40,00	0,00	0,00		20,00	20,00	50,00	
Total 67 Charges exceptionnelles	40,00	40,00	0,00	0,00		20,00	20,00	50,00	
Total Fonctionnement - Dépense	34 232,00	34 232,00	29 169,68	85,21		36 091,00	36 091,00	105,43	

Fonctionnement Recettes

Fonctionnement-Recette									
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)									
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	12 408,30	12 408,30	12 408,30	100,00	4 540,85	4 540,85	36,60	Excédent reporté
Total 002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	12 408,30	12 408,30	12 408,30	100,00	4 540,85	4 540,85	36,60	
74 Dotations, subventions et participations									
74751	GFP de rattachement	3 822,00	3 822,00	3 822,00	100,00	13 600,00	13 600,00	355,83	
Total 74	Dotations, subventions et participations	3 822,00	3 822,00	3 822,00	100,00	13 600,00	13 600,00	355,83	
75 Autres produits de gestion courante									
752	Revenus des immeubles	17 901,70	17 901,70	17 479,39	97,64	17 920,00	17 920,00	100,10	
7588	Autres produits divers de gestion courante	100,00	100,00	0,84	0,84	30,15	30,15	30,15	
Total 75	Autres produits de gestion courante	18 001,70	18 001,70	17 480,23	97,10	17 950,15	17 950,15	99,71	
77 Produits exceptionnels									
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total Fonctionnement - Recette		34 232,00	34 232,00	33 710,53	98,48	36 091,00	36 091,00	105,43	

Investissement Dépenses

Investissement-Dépense									
21 Immobilisations corporelles									
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	0,00	0,00	0,00	0,00	11 472,88	11 472,88		
2151	Réseaux de voirie	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	20,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	57,14	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 396,88	2 396,88	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	166,88	
Total 21	Immobilisations corporelles	19 396,88	19 396,88	0,00	0,00	21 472,88	21 472,88	110,70	
Total Investissement - Dépense		19 396,88	19 396,88	0,00	0,00	21 472,88	21 472,88	110,70	

Investissement Recettes

Investissement-Recette									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté									
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	17 316,88	17 316,88	17 316,88	100,00	19 394,88	19 394,88	112,00	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)
Total 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	17 316,88	17 316,88	17 316,88	100,00	19 394,88	19 394,88	112,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
28151	Réseaux de voirie	1 840,00	1 840,00	1 840,00	100,00	1 840,00	1 840,00	100,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	240,00	240,00	238,00	99,17	238,00	238,00	99,17	
Total 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 080,00	2 080,00	2 078,00	99,90	2 078,00	2 078,00	99,90	
Total Investissement - Recette		19 396,88	19 396,88	19 394,88	99,99	21 472,88	21 472,88	110,70	

Médiathèque de la Viadène



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Préparation budget primitif - Vue d'ensemble

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / MEDIA - Budget MEDIATHEQUE VIADENE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement									
Dépense	46 689.00	46 689.00	41 914.95	89.77		42 849.75	42 849.75	91.78	
Recette	46 689.00	46 689.00	46 464.70	99.52		42 849.75	42 849.75	91.78	
Total Fonctionnement	0.00	0.00	4 549.75	0.00					
Investissement									
Dépense	7 781.78	7 781.78	4 074.15	52.35		5 720.63	5 720.63	73.51	
Recette	7 781.78	7 781.78	7 781.78	100.00		5 720.63	5 720.63	73.51	
Total investissement	0.00	0.00	3 707.63	0.00					
Total DEPENSE	54 470.78	54 470.78	45 989.10	84.43		48 570.38	48 570.38	89.17	
Total RECETTE	54 470.78	54 470.78	54 246.48	99.59		48 570.38	48 570.38	89.17	
Total GENERAL	0.00	0.00	8 257.38	0.00					

Fonctionnement Dépenses

SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Préparation budget primitif - Présentation par compte

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / MEDIA - Budget MEDIATHEQUE VIADENE / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
011 Charges à caractère général									
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00		
60612	Énergie - Électricité	3 500,00	3 500,00	1 821.14	52.03	3 100,00	3 100,00	88.57	
60631	Fournitures d'entretien	250,00	250,00	0,00	0,00	250,00	250,00	100,00	
6064	Fournitures administratives	100,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00	
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	1 200,00	1 200,00	190.80	15.90	300,00	300,00	25,00	
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	400.20	80.04	500,00	500,00	100,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	1 000,00	1 000,00	137.50	13.75	536.75	536.75	53.68	
6156	Maintenance	1 000,00	1 000,00	826.19	82.62	1 000,00	1 000,00	100,00	
6228	Divers	500,00	500,00	154.44	30.89	100,00	100,00	20,00	
6257	Réceptions	100,00	100,00	147.20	147.20	500,00	500,00	500,00	
6262	Frais de télécommunications	1 200,00	1 200,00	1 116.00	93.00	1 150,00	1 150,00	95.83	
Total 011	Charges à caractère général	9 350,00	9 350,00	4 793.47	51.27	8 036,75	8 036,75	85.95	
012 Charges de personnel et frais assimilés									
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	0,00	29 345.82	0,00	32 800,00	32 800,00		
64111	Rémunération principale	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00				
64118	Autres indemnités	400,00	400,00	0,00	0,00				
64131	Rémunérations	11 000,00	11 000,00	0,00	0,00				
64138	Autres indemnités	43,34	43,34	0,00	0,00				
6478	Autres charges sociales diverses	120,00	120,00	0,00	0,00				
Total 012	Charges de personnel et frais assimilés	29 563,34	29 563,34	29 345.82	99.26	32 800,00	32 800,00	110.95	
Fonctionnement-Dépense									
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	7 775,66	7 775,66	7 775,66	100,00	2 013,00	2 013,00	25.89	
Total 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 775,66	7 775,66	7 775,66	100,00	2 013,00	2 013,00	25.89	
Total Fonctionnement - Dépense		46 689,00	46 689,00	41 914.95	89.77	42 849,75	42 849,75	91.78	

Fonctionnement Recettes

SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent		
Fonctionnement-Recette										
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)										
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	9 336,86	9 336,86	9 336,86	100.00		4 549,75	4 549,75	48.73	Excédent reporté
Total 002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	9 336,86	9 336,86	9 336,86	100.00		4 549,75	4 549,75	48.73	
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses										
70632	A caractère de loisirs	785,00	785,00	560,70	71.43		500,00	500,00	63.69	
Total 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	785,00	785,00	560,70	71.43		500,00	500,00	63.69	
74 Dotations, subventions et participations										
74751	GFP de rattachement	36 567,14	36 567,14	36 567,14	100.00		37 800,00	37 800,00	103.37	
Total 74	Dotations, subventions et participations	36 567,14	36 567,14	36 567,14	100.00		37 800,00	37 800,00	103.37	
Total	Fonctionnement - Recette	46 689,00	46 689,00	46 464,70	99.52		42 849,75	42 849,75	91.78	

Investissement Dépenses

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent		
Investissement-Dépense										
21 Immobilisations corporelles										
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 000,00	3 000,00	312,00	10.40		2 000,00	2 000,00	66.67	
2188	Autres immobilisations corporelles	4 781,78	4 781,78	3 762,15	78.68		3 720,63	3 720,63	77.81	
Total 21	Immobilisations corporelles	7 781,78	7 781,78	4 074,15	52.35		5 720,63	5 720,63	73.51	
Total	Investissement - Dépense	7 781,78	7 781,78	4 074,15	52.35		5 720,63	5 720,63	73.51	

Investissement Recettes

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent		
Investissement-Recette										
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté										
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6,12	6,12	6,12	100.00		3 707,63	3 707,63	60 582.19	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)
Total 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6,12	6,12	6,12	100.00		3 707,63	3 707,63	60 582.19	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections										
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0.00		62,00	62,00		
28188	Autres immobilisations corporelles	7 775,66	7 775,66	7 775,66	100.00		1 951,00	1 951,00	25.09	
Total 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 775,66	7 775,66	7 775,66	100.00		2 013,00	2 013,00	25.89	
Total	Investissement - Recette	7 781,78	7 781,78	7 781,78	100.00		5 720,63	5 720,63	73.51	



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Préparation budget primitif - Vue d'ensemble

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / ZA - Budget ZA DU TRONCAS / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement									
Dépense	191 801.73	191 801.73	0.00	0.00		191 797.73	191 797.73	100.00	
Recette	191 801.73	191 801.73	0.00	0.00		191 797.73	191 797.73	100.00	
Total Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00					
Investissement									
Dépense	201 348.06	201 348.06	83 174.03	41.31		156 795.73	156 795.73	77.87	
Recette	201 348.06	201 348.06	44 548.33	22.13		156 795.73	156 795.73	77.87	
Total investissement	0.00	0.00	-38 625.70	0.00		0.00	0.00		
Total DEPENSE	393 149.79	393 149.79	83 174.03	21.16		348 593.46	348 593.46	88.67	
Total RECETTE	393 149.79	393 149.79	44 548.33	11.33		348 593.46	348 593.46	88.67	
Total GENERAL	0.00	0.00	-38 625.70	0.00					

Fonctionnement Dépenses

Préparation budget primitif - Présentation par compte

CCACV - CC AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE / ZA - Budget ZA DU TRONCAS / 2023

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
011 Charges à caractère général									
6045 Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	100,00	
605 Achats de matériel, équipements et travaux	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	100,00	
608 Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00		1 996,00	1 996,00	99,80	
Total 011 Charges à caractère général	35 000,00	35 000,00	0,00	0,00		34 996,00	34 996,00	99,99	
023 Virement à la section d'investissement									
023 Virement à la section d'investissement	73 625,70	73 625,70	0,00	0,00		73 621,70	73 621,70	99,99	
Total 023 Virement à la section d'investissement	73 625,70	73 625,70	0,00	0,00		73 621,70	73 621,70	99,99	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
71355 Variation des stocks de terrains aménagés	83 174,03	83 174,03	0,00	0,00		83 174,03	83 174,03	100,00	
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	83 174,03	83 174,03	0,00	0,00		83 174,03	83 174,03	100,00	
65 Autres charges de gestion courante									
65888 Autres	2,00	2,00	0,00	0,00		6,00	6,00	300,00	
Total 65 Autres charges de gestion courante	2,00	2,00	0,00	0,00		6,00	6,00	300,00	
Total Fonctionnement - Dépense	191 801,73	191 801,73	0,00	0,00		191 797,73	191 797,73	100,00	

Fonctionnement Recettes

Fonctionnement-Recette									
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)									
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00					
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
71355 Variation des stocks de terrains aménagés	118 174,03	118 174,03	0,00	0,00		118 170,03	118 170,03	100,00	
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	118 174,03	118 174,03	0,00	0,00		118 170,03	118 170,03	100,00	
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses									
7015 Ventes de terrains aménagés	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	100,00	
Total 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	100,00	
75 Autres produits de gestion courante									
7552 Déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget	43 625,70	43 625,70	0,00	0,00		43 625,70	43 625,70	100,00	
7588 Autres produits divers de gestion courante	2,00	2,00	0,00	0,00		2,00	2,00	100,00	
Total 75 Autres produits de gestion courante	43 627,70	43 627,70	0,00	0,00		43 627,70	43 627,70	100,00	
Total Fonctionnement - Recette	191 801,73	191 801,73	0,00	0,00		191 797,73	191 797,73	100,00	

Investissement Dépenses

SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

Investissement-Dépense										
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté										
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	83 174,03	83 174,03	83 174,03	100,00		38 625,70	38 625,70	46,44	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)
Total 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	83 174,03	83 174,03	83 174,03	100,00		38 625,70	38 625,70	46,44	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections										
3555	Terrains aménagés	118 174,03	118 174,03	0,00	0,00		118 170,03	118 170,03	100,00	
Total 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	118 174,03	118 174,03	0,00	0,00		118 170,03	118 170,03	100,00	
Total Investissement - Dépense		201 348,06	201 348,06	83 174,03	41,31		156 795,73	156 795,73	77,87	

Investissement Recettes

Investissement-Recette										
021 Virement de la section de fonctionnement										
021	Virement de la section de fonctionnement	73 625,70	73 625,70	0,00	0,00		73 621,70	73 621,70	99,99	
Total 021	Virement de la section de fonctionnement	73 625,70	73 625,70	0,00	0,00		73 621,70	73 621,70	99,99	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections										
3555	Terrains aménagés	83 174,03	83 174,03	0,00	0,00		83 174,03	83 174,03	100,00	
Total 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	83 174,03	83 174,03	0,00	0,00		83 174,03	83 174,03	100,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves										
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	44 548,33	44 548,33	44 548,33	100,00					
Total 10	Dotations, fonds divers et réserves	44 548,33	44 548,33	44 548,33	100,00					
Total Investissement - Recette		201 348,06	201 348,06	44 548,33	22,13		156 795,73	156 795,73	77,87	

Les budgets présentés par la Vice-Présidente en responsabilité des finances et mis au vote par le Président sont validés à l'unanimité.

➤ **Gestion des ressources humaines**

- Présentation, examen et mise au vote du protocole relatif aux congés et au temps de travail de la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène

M. le Président fait état des travaux du CST et présente le protocole qui fixe des règles communes à l'ensemble des agents et services de la Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène dans le domaine de l'organisation du temps de travail et des congés.

Ces règles sont fixées sans préjudice des évolutions législatives et réglementaires applicables à la Fonction Publique Territoriale.

Il souligne que toute modification du présent protocole devra être soumise à l'avis du Comité Social Technique et fera l'objet d'une délibération de l'Assemblée Délibérante.

Ce protocole poursuit cinq objectifs principaux :

- **Se conformer à la réglementation en vigueur sur le temps de travail.**
- **Garantir l'équité entre les agents et les services en matière d'organisation du temps de travail.**
- **Maintenir une large ouverture des services communautaires à la population.**
- **Instaurer une démarche d'amélioration des conditions de travail des agents de la collectivité.**

- **Faire de l'organisation du temps de travail un outil de prévention des risques professionnels.**

Le CST s'est réuni le 07 mars 2023 et a émis un avis favorable à l'unanimité sur le protocole relatif aux congés et au temps de travail pour l'ensemble des agents de la Communauté de Communes tel qu'il est présenté. Afin qu'il soit mis en place le conseil communautaire doit se prononcer.

Considérant l'avis favorable du CST, le protocole est validé à l'unanimité par le Conseil.

- Présentation, examen et mise au vote du protocole Télétravail.

M. le Président indique que la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène anime un projet d'attractivité qu'elle souhaite cohérent avec les grands enjeux environnementaux et sociaux contemporains.

A ce titre, elle conduit une réflexion sur les nouvelles organisations de travail permettant de poser :

- une maîtrise des nuisances environnementales induites par les trajets domicile-travail de ses agents (un véhicule émet 120 g de CO₂/km ; le Grenelle de l'environnement a fixé un objectif de 1,9 t de CO₂/an/personne à l'horizon 2050 afin de limiter l'impact du réchauffement climatique).
- une relation repensée dans le lien au travail articulant qualité de vie, gains économiques, santé et productivité.

Le CST s'est réuni le 07 mars 2023 et a émis un avis favorable à l'unanimité sur le protocole Télétravail tel qu'il est présenté. Afin qu'il soit mis en place le conseil communautaire doit se prononcer.

Considérant l'avis favorable du CST, le protocole est validé à l'unanimité par le Conseil.

- Modalités de mise en place du temps partiel choisi.

Le CST s'est réuni le 07 mars 2023 et a émis un avis favorable à l'unanimité sur les modalités de mise en place du temps partiel sur autorisation accordé pour convenance personnelle. Afin qu'il soit mis en place le conseil communautaire doit se prononcer.

Considérant l'avis favorable du CST, le protocole est validé à l'unanimité par le Conseil.

Informations diverses

- **Un nouveau magazine "ACV mag" : distribution prévue à partir du 11 avril 2023**



À partir du 11 avril, un nouveau magazine va être distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire.

Au sommaire de ces 36 pages :

- **rubrique GRAND ANGLE (dossier).**
Présentation de l'Office de Tourisme communautaire et du rôle qu'il joue pour l'économie et l'attractivité.
- **rubrique REPÈRES.**
L'armature budgétaire décryptée et un zoom sur les fonds de concours aux communes.
- **rubrique HORIZON.**
Zoom sur plusieurs thématiques :

- > Centre de formation en Aubrac Carladez Viadène
- > Politique d'attractivité
- > Amélioration de l'habitat
- > L'alimentation au sein des micro-crèches
- > Rap en Aubrac

- > La sobriété foncière dans les politiques d'aménagement
- > Les ateliers collectifs du Point Info Seniors
- Double page sur la ressource en eau et la nécessité de la préservation de la ressource
- **rubrique ESCAPADE.**
Présentation en images des communes de Soulages-Bonneval et de Saint-Symphorien-de-Thénières
- **rubrique LUMIÈRE SUR.**
Rencontre avec un couple de maraîcher à Condom-d'Aubrac : des pratiques maraîchères de moyenne montagne
- **un feuillet central et détachable sur le réseau France Services**

Questions diverses

Lionel Pigot questionne sur le déploiement d'un service de vidange des fosses septiques. Il est indiqué qu'un opérateur est en cours d'équipement sur le territoire pour une opérationnalité avant fin d'année.

Sans question diverse la séance est levée à 13h02

Le Président

Le Secrétaire de séance

Jean Valadier

Didier Cayla



SIÈGE SOCIAL
1 rue du Faubourg
12210 LAGUIOLE
05 65 51 52 30



ADRESSE FACTURATION
2 rue de Samayou
12600 MUR-DE-BARREZ
05 65 66 19 87

Siret : 200 067 171 00013

SIRET : 200 067 171 00013
Siège social : 1, rue du Faubourg - 12210 Laguiole

Séance du 21 avril 2023

Convoquée le 12 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 32

Présents : 23 Votants : 29

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni le 21 avril 2023 à la salle des fêtes de Soulages Bonneval, en séance publique, sous la Présidence de Jean Valadier, Président

Etaient présents : Vincent Alazard, Daniel Batut, Martine Bessières, Michel Calvet, Didier Cayla, Jean-Raymond Cayzac, Annie Cazard, Pauline Cestrières, Jean Delmas, Xavier Delouis, Colette Feybesse, Geneviève Gasq-Barès, Pierre Ignace, Christian Laborie, Jean-Louis Poulhès, Lionel Pigot, Françoise Prévinières, Benoît Revel, Robert Rispal, Josette Serres, Emilien Soulenq, Murielle Vabret, Jean Valadier

Etaient excusés et avaient remis pouvoir : Cathy Chauffour pouvoir à Jean Delmas, Serge Franc pouvoir à Jean Valadier, Anne Magne pouvoir à Murielle Vabret, Christiane Marfin pouvoir à Geneviève Gasq-Barès, Philippe Mouliac pouvoir à Colette Feybesse, Joseph Soulenq pouvoir à Didier Cayla,

Étaient excusés et représentés par leur suppléant : xxxxxxxxxxxxxxxxx

Étaient excusés : xxxxxxxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxxx a été élu secrétaire de séance

Adhésion au Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Industrie du futur (CMQE If)

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2015-991 du 07 août 2018 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Vu l'arrêté préfectoral n° 12-2016-11-02-003 du 02 novembre 2016 portant fusion des communautés de communes de l'Argences, Aubrac-Laguiole, du Carladez et de la Viadène,

Vu la délibération du 18 décembre 2018 définissant l'intérêt communautaire

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 15 décembre 2020 précisant la compétence « actions sociales d'intérêt communautaire » par la définition d'un nouvel intérêt communautaire autour des 13-18 ans

Vu la définition de la politique enfance jeunesse posée par délibération du Conseil Communautaire en date du 19 novembre 2021

Vu le CRTE portant axes stratégiques autour des politiques de cohésion territoriale

M. le Président présente le **Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Industrie du futur (CMQE If)**. Créé en 2017 sur le territoire de la *Mecanic Vallée*, le **Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Industrie du futur (CMQE If)** œuvre au renforcement de la filière industrielle en valorisant les métiers et formations, en promouvant l'enseignement professionnel, en facilitant le recrutement de personnels qualifiés, en favorisant de nouvelles compétences et nouveaux diplômes, en développant des projets innovants.

Il a ainsi accompagné et/ou participé :

- sur 2021-2023 : 950 élèves/étudiants ont été accompagnés dans le cadre des Cordées de la Réussite (dispositif d'accompagnement à l'orientation) ;
- 77 collégiennes et 37 lycéennes ont participé aux tables rondes organisées dans le cadre du réseau « Elles bougent ! » ;
- + 1 300 élèves et leurs enseignants ont bénéficié des animations Boîte à métiers et Visite virtuelle ;
- aux forums des métiers, aux salons d'orientation (Salon Infosup, ID.Métiers...), aux Rencontres *Mecanic Vallée*, aux salons TAF... ;
- aux Journées Nouvelles Technologies, visites d'entreprises, création de modules de formation...

Il indique que dans le cadre du déploiement du CAP ICC (Instruments Coupants et de Chirurgie) option coutellerie, construit en lien avec l'Education Nationale, il est proposé de rejoindre le réseau du Campus des Métiers.

L'objectif est de

- promouvoir les métiers industriels
- promouvoir les formations
- densifier la communication des projets et des acteurs
- favoriser la mixité dans le secteur industriel
- consolider le dialogue école/entreprises
- anticiper l'évolution des filières

M. le Président précise que l'adhésion annuelle est d'un montant de 120 €. Il invite le Conseil à se prononcer sur cette perspective.

Considérant

- l'engagement de l'EPCI dans la promotion des filières identitaires et des métiers locaux
- la perspective de formation locale autour de la coutellerie
- l'implantation des opérateurs industriels sur le territoire

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, **décide à :**

Pour : XX - Contre : 0 - Abstention : 0

- de valider l'adhésion de l'EPCI au Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Industrie du futur (CMQE If)
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre
Transmis en Préfecture le **11 avril 2023**

Le Président
Jean Valadier

Le secrétaire de séance,



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE

Industrie du futur
Occitanie

ENSEMBLE, POUR QUE L'INDUSTRIE DE DEMAIN SE CONSTRUISE AUJOURD'HUI !

Le **CMQE Industrie du futur** est constitué d'un réseau de membres engagés dans le **renforcement de la filière industrielle** du secteur de la **Mécanique : systèmes innovants et mécatronique**.

Promouvoir les métiers et les formations et être actif auprès des collégiens, lycéens, apprentis, alternants et étudiants

Vous bénéficiez de la visibilité du Campus sur les salons professionnels, lors d'animations, d'ateliers, informations métiers...

Création d'outils en direction des scolaires, des enseignants.

Visites organisées au sein des établissements et des entreprises.

Relayer votre communication

Le Campus met à votre disposition ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux...) pour annoncer et relayer les informations en lien avec ses missions.

Participer à des projets internationaux de coopération technologique et de mobilité

Bénéficier d'équipements de pointe dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir

Veille et diffusion technologique au plus près des besoins des établissements de formation et des entreprises.

Opportunités offertes par les appels à projets sur lesquels le Campus est éligible.

Pourquoi adhérer ?

Accéder aux parcours de formation les plus adaptés

Recrutement de personnels qualifiés.

Mise en relation avec un vivier de stagiaires, d'alternants, de personnes en reconversion professionnelle.

Favoriser les échanges et profiter d'un accès privilégié à la relation école/entreprise

Vous profitez des passerelles établies entre les acteurs institutionnels (Rectorat, Région, État), les pôles d'enseignement, les organismes de recherche, les entreprises industrielles.

Mise en commun de données et de contacts.

Susciter la mixité dans le secteur industriel

Actions récurrentes et originales auprès des jeunes filles et jeunes femmes afin de lutter contre les préjugés et stéréotypes liés au domaine de l'industrie.

Anticiper les évolutions des filières

Organisation de Journées Nouvelles Technologies, développement de formations, accompagnement vers la transition écologique...

Plus d'informations sur www.cmqindustriedufutur.com

Contact : Nathalie Lavaurs, Directrice Opérationnelle
Tél. 05 65 43 61 61 - Mail : nathalie.lavaurs@ac-toulouse.fr



SIRET : 200 067 171 00013
Siège social : 1, rue du Faubourg - 12210 Laguiole

Séance du 21 avril 2023

Convoquée le 12 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 32

Présents : xx Votants : xx

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni le 21 avril 2023 à la salle des fêtes de Soulages Bonneval, en séance publique, sous la Présidence de Jean Valadier, Président

Etaient présents : Vincent Alazard, Daniel Batut, Martine Bessières, Michel Calvet, Didier Cayla, Jean-Raymond Cayzac, Annie Cazard, Pauline Cestrières, Jean Delmas, Xavier Delouis, Colette Feybesse, Geneviève Gasq-Barès, Pierre Ignace, Christian Laborie, Jean-Louis Poulhès, Lionel Pigot, Françoise Prévinières, Benoît Revel, Robert Rispal, Josette Serres, Emilien Soulenq, Murielle Vabret, Jean Valadier

Etaient excusés et avaient remis pouvoir : Cathy Chauffour pouvoir à Jean Delmas, Serge Franc pouvoir à Jean Valadier, Anne Magne pouvoir à Murielle Vabret, Christiane Marfin pouvoir à Geneviève Gasq-Barès, Philippe Mouliac pouvoir à Colette Feybesse, Joseph Soulenq pouvoir à Didier Cayla,

Étaient excusés et représentés par leur suppléant : xxxxxxxxxxxxxx

Étaient excusés : xxxxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxx a été élu secrétaire de séance

Soutien à l'action FDGDON « mission de lutte contre les campagnols »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L1511-3
Vu la loi n° 2015-991 du 07 août 2018 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République
Vu l'arrêté préfectoral n° 12-2016-11-02-003 du 02 novembre 2016 portant fusion des communautés de communes de l'Argences, Aubrac-Laguiole, du Carladez et de la Viadène,
Vu la délibération communautaire du 8 juin 2022 attribuant une subvention à la FNGDON pour accompagner la lutte contre le campagnol terrestre, subvention renouvelable sur production d'un bilan
Vu le Bureau Communautaire du 14 avril 2023,

M. le Président expose la demande d'accompagnement examinée en bureau communautaire, déposée par la FDGDON dans le cadre du recrutement d'un chargé de mission « lutte contre les campagnols ».

Il expose le bilan présenté par la FNGDON comme convenu en juin 2022 :
La subvention 2022 a contribué aux actions suivantes :

- Concertation entre tous les acteurs et réunions : Vitrac 19 mai 2022 : visite de Mme la Préfète, 13 juillet Comité Technique Départemental Campagnol présidé par Mme la Préfète, Réunion avec le FMSE 31 mai 2022 à Aurillac, réunions avec la COPAMAC-SIDAM en charge de la coordination des projets de recherche.
- Contrats de lutte du FMSE (Fonds de Mutualisation Social et Environnemental) à destination des agriculteurs : ces contrats permettent : de prendre en charge une partie du coût de la lutte et ouvrent droit aux indemnités du FMSE en cas de très forte pullulation. 120 contrats signés en

Aveyron et très majoritairement sur les communes d'Argences-en-Aubrac, Cantoin, Laguiole, Curières, Cassuèjols, Huparlac, Soulagés et Montpeyroux.

- Déploiement de l'application cartographique Arvicola Obs : objectif mesurer l'activité des campagnols et des taupes en lien avec Vetagro Sup et les FREDON.

- Formations des agriculteurs : certiphyto et PH3

- Recrutement d'un personnel permanent en responsabilité du programme.

Il présente la cartographie d'adhésion des contrats révélant une représentation majoritaire des exploitants du territoire Aubrac Carladez et Viadène ainsi que les cartographies d'observation éditées par la FNGDON pour les hivers et été 2022.

Il transmet au Conseil les objectifs 2023 exposés par la FNDGON :

- Augmenter le nombre d'agriculteurs engagés en contrat de lutte du FMSE (15 en 2020, 60 en 2021, 120 en 2022).
- Poursuivre l'accompagnement et la formation des agriculteurs.
- Poursuivre le déploiement de l'application Arvicola Obs
- Permettre aux agriculteurs de la CUMA de Sainte-Geneviève engagés dans le projet de piégeage de rejoindre les contrats du FMSE et de bénéficier de l'aide du FMSE pour pérenniser leur projet (CT Pnr réunion du 9 mars 2023).
- Suivre les avancées de la recherche et proposer des solutions pérennes.
- Permettre aux agriculteurs engagés dans les contrats de lutte de recevoir les indemnités sur pertes de récoltes prévues en cas de pullulation.

Et indique que l'EPCI est sollicité pour la reconduction de la subvention de 10 000 €

Considérant

- La présence avérée et pérenne de campagnols terrestres sur le territoire de la Communauté de Communes
- Les impacts réels et prévisibles sur les niveaux et qualités des productions agricoles
- Les enjeux liés à la préservation de la ressource en eau, des paysages et des caractéristiques des sols

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **décide** :

Pour : xx - Contre : 0 - Abstention : 0

- De reconduire l'aide de 10 000 € à la FNDGON pour l'année 2023 pour la poursuite de l'action « lutte contre le campagnol terrestre » sur les objectifs exposés
- De maintenir la demande de production d'un bilan annuel
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits

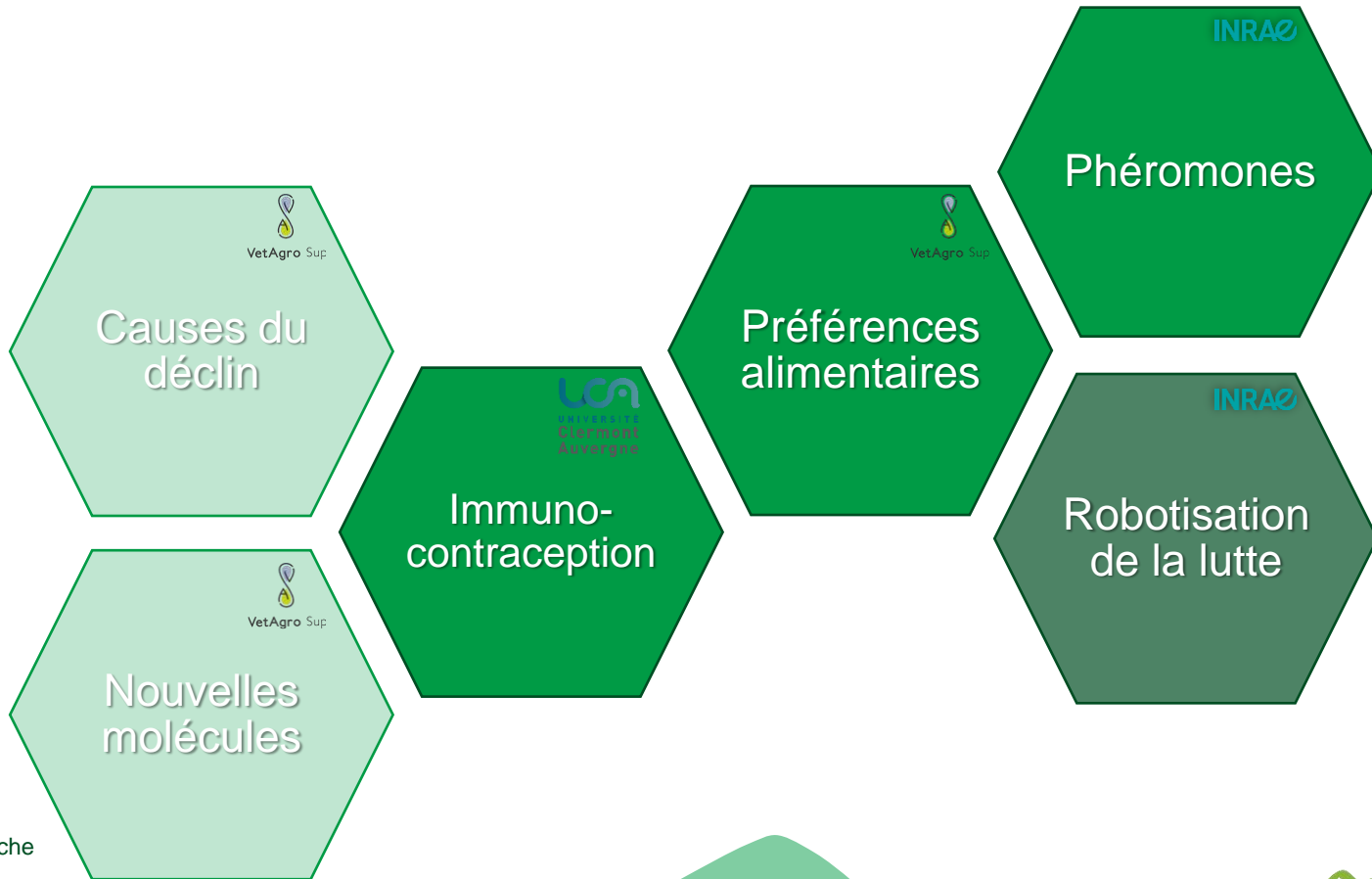
Pour extrait conforme au registre
Transmis en Préfecture le **11 avril 2023**

Le Président
Jean Valadier

Le secrétaire de séance,
Liste des délibérations publiées sur <https://www.ccacv.fr> le **29 mars 2023** Délibérations mise à disposition le **11 avril 2023** sur le site <https://www.ccacv.fr>

LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL TERRESTRE

Travaux de recherche





Développer de nouvelles molécules campagnolicides éco-compatibles

Objectif du projet

Développer une nouvelle molécule pouvant remplacer la Bromadiolone dans la lutte directe contre le campagnol terrestre.

Interdiction d'usage de la Bromadiolone

La Bromadiolone est un anticoagulant utilisé comme rodenticide. Elle a été autorisée pour lutter, en plein champs, contre le campagnol terrestre, jusqu'en décembre 2020.

Sa restriction d'usage est principalement liée à son impact néfaste sur la faune non cible.

Par intoxication primaire : consommation directe d'appâts causant la mort d'espèces non ciblées (lièvres, sangliers, chevreuils, oiseaux granivores)

Par intoxication secondaire : consommation de campagnols empoisonnés par des prédateurs (renard, hermine, rapaces, etc.). La consommation d'appâts cause une accumulation de toxiques dans le foie des campagnols ce qui engendre l'empoisonnement des campagnols puis celle des prédateurs qui consomment les rongeurs morts.

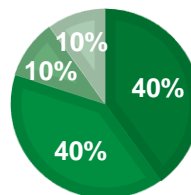
IDENTIFICATION DE NOUVELLES MOLÉCULES

Identification d'un nouveau cocktail

La Bromadiolone est un mélange de 4 molécules. La modification de la composition de ce mélange, en variant la proportion de chaque molécule peut permettre d'obtenir un nouveau composé efficace sur la coagulation des campagnols avec une rémanence plus faible.

Composition de la Bromadiolone

- Molécule A
- Molécule B
- Molécule C
- Molécule D



Étude de nouvelles molécules

Il existe environ 300 molécules qui ont potentiellement un effet anticoagulant sur le campagnol. Plusieurs phases de test prévues sur chacune de ces molécules :

- Evaluer l'impact de l'administration de ces molécules sur les populations de campagnols.
- Etudier la résistance des campagnols face à ces molécules.
- Evaluer la toxicité sur les espèces non cibles.

Résultats : 10 molécules identifiées dont 1 très prometteuse, très efficace et peu rémanente.
L'ensemble des composés étudiés dans ce projet sont des anticoagulants.

Projet interrompu

Aujourd'hui, les réglementations européennes interdisent l'utilisation d'anticoagulants en plein champs. Ce projet de recherche a donc été interrompu avant son terme.

PROJET TERMINÉ

Contrôler les pullulations de campagnol terrestre par une approche immunocontraceptive

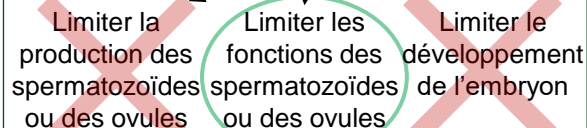
Objectif du projet

Limiter la capacité des campagnols terrestres à se reproduire par une stratégie vaccinale.

- ⇒ **Action 1 :** Hiérarchiser le potentiel immunogène des peptides caractérisés.
- ⇒ **Action 2 :** Vérifier la capacité de ces cibles à réduire la fertilité
- ⇒ **Action 3 :** Valider les méthodes de vaccination en captivité

Résultats de la première phase du projet

Il existe 3 stratégies contraceptives



Empêcher/limiter la fécondation des ovules par les spermatozoïdes

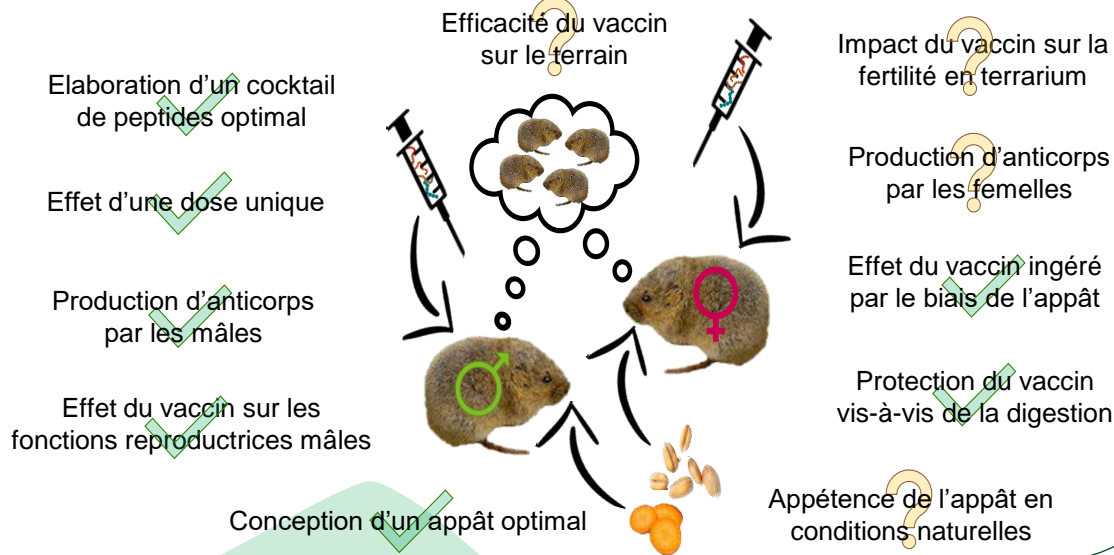
Objectif : produire des anticorps anti-spermatozoïdes limitant la fécondation.

Résultats : Identification de plus de 30 peptides candidats qui peuvent potentiellement engendrer une fabrication d'anticorps anti-spermatozoïdes chez les campagnols mâles comme femelles.

Principe vaccinal

1. Consommation d'un appât contenant le composé vaccinal.
2. Production d'anticorps qui se fixent sur la tête des spermatozoïdes.
3. Impossibilité pour les spermatozoïdes de féconder un ovule.
4. Diminution ou arrêt de la reproduction.

Travaux en cours



PROJET EN COURS

Utiliser des **phéromones** comme aide pour le **contrôle des populations** de campagnols

Objectif du projet

Tester le pouvoir attracteur de certains composés olfactifs volatils identifiés chez *Arvicola terrestris*.

⇒ **Action 1** : Etablir l'existence d'une signature olfactive spécifique à chaque sexe, par l'analyse des urines et des glandes latérales

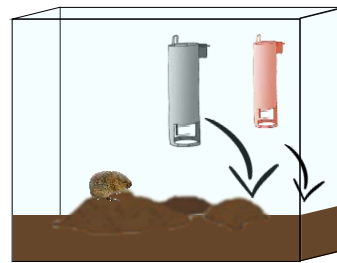
⇒ **Action 2** : Tester l'impact fonctionnel des odeurs identifiées sur le comportement des campagnols et l'efficacité du piégeage

Résultats de la première phase du projet

- Identification de 65 composés organiques volatils :
 - 25 dans l'urine
 - 40 dans les glandes latérales
 - 9 présentent une différence entre mâle et femelle
- Identification d'une protéine, nommée *Arvicolin*, capable de « piéger » les phéromones

Travaux en cours

Les composés organiques volatils identifiés dans la 1^{ère} phase sont testés seuls et en mélanges, dans l'objectif d'imiter une odeur potentiellement attractive pour les campagnols, et ainsi améliorer l'efficacité du piégeage.

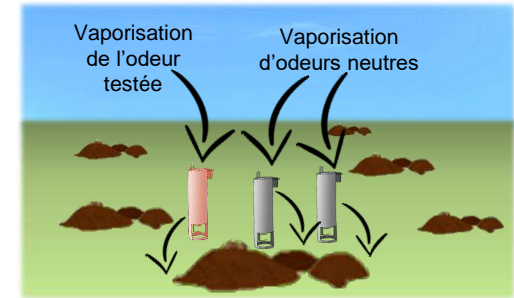


Etape 1 : Etude en animalerie (terrariums)

Permet de contrôler l'ensemble des paramètres de l'environnement et ainsi assurer que l'effet observé est uniquement dû à la présence du composé

Parmi les mélanges testés, on observe jusqu'à 20% d'amélioration de l'efficacité du piégeage. Les femelles semblent davantage impactées. D'autres odeurs restent à tester afin d'identifier un mélange plus attractif et ayant un effet plus important sur l'efficacité du piégeage.

Le travail réalisé est chronophage mais nécessaire pour assurer la fiabilité des résultats.



Etape 2 : Etude en plein champs

Permet d'assurer l'efficacité des composés sélectionnés lors de l'étape 1 dans des conditions réelles. Chaque odeur doit être testée sur environ 100 colonies.



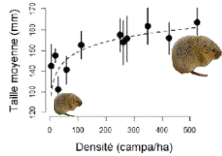
Caractériser les **facteurs de régulation** des populations de campagnol terrestre, notamment ceux entraînant le **déclin**

Objectif du projet

Comprendre la dynamique de population de l'espèce et les paramètres environnementaux qui l'influencent. Identifier des leviers d'action et évaluer leur pertinence avec les acteurs de terrain

Facteurs de régulation

L'objectif initial de ce projet était d'identifier ce qui cause le déclin des populations. La première hypothèse visait la présence d'une maladie qui se diffuserait plus facilement lorsque les individus sont nombreux. Une analyse d'animaux capturés en phase de déclin a mis en évidence l'absence de virus ou bactéries qui pourraient témoigner de l'existence d'une telle maladie.



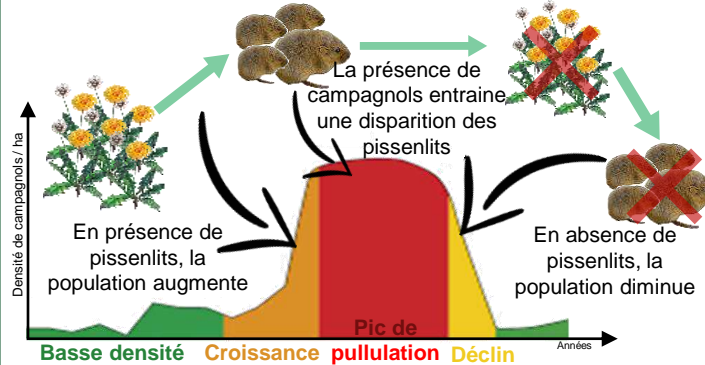
Cependant, il a été observé que plus la densité de population est importante, plus les individus adultes sont grands et gros.

Lors des déclin, les animaux sont donc en parfaite condition physique, c'est-à-dire, une taille et un poids important et une bonne capacité à se reproduire. Le déclin n'est donc pas lié à la santé des animaux mais à un facteur environnemental, comme une limitation de l'accès à une ressource alimentaire.

Le déclin n'étant pas lié à une maladie, le projet a été réorienté vers la recherche d'un facteur environnemental.

Facteurs environnementaux

Une analyse des silos créés par les campagnols pendant la période hivernale et du contenu de leur estomac en été, a montré que la proportion de pissenlits y est plus importante que dans la composition floristique des prairies étudiées. De plus, l'observation d'animaux face à un choix alimentaire montre une consommation systématique des pissenlits par les campagnols. Les pissenlits composent donc une part importante de leur régime alimentaire.



Des observations terrain ont permis d'observer que la présence de pissenlits est liée à la phase de croissance des populations. Par la suite, les campagnols consomment la totalité des pissenlits ce qui engendre le déclin de la population.

Le campagnol vit en petit groupe familial, au bout de quelques mois les jeunes quittent le réseau de galeries parental pour créer leur foyer. On suppose que le déclin est causé par la migration des jeunes qui s'installent dans de nouvelles parcelles lorsque celle occupée par les parents n'est plus suffisamment riche en pissenlits.

Le pissenlit apparaît donc comme étant une espèce attractive pour le campagnol. Cependant, cela n'est certainement pas la seule qui joue ce rôle parmi la multitude d'espèces végétales qui composent les prairies.

D'autres espèces sont étudiées dans la suite du projet : Préférences alimentaires.

Pour en savoir plus...

<http://demographie-campagnol.vetagro-sup.fr/>



Etude des préférences alimentaires et des interactions avec la flore prairiale du campagnol terrestre

Objectif du projet

Développer de nouveaux outils et leviers pour conduire à la gestion agroécologique du campagnol en zones herbagées de moyenne montagne dans le Grand Massif.

- ⇒ **Action 1 :** Identifier le régime alimentaire du campagnol terrestre *in natura* en fonction de la saison
- ⇒ **Action 2 :** Identifier la flore prairiale déterminant le processus de colonisation naturelle
- ⇒ **Action 3 :** Evaluer l'impact de la manipulation de la flore prairiale sur la colonisation et la reproduction des campagnols. Pissenlits dans un premier temps, puis autres espèces florales.
- ⇒ **Action 4 :** Identifier les composants indispensables pour rendre un appât plus appétant que la ressource naturelle

Premiers résultats du projet

Il a été montré, à partir de vues aériennes, qu'au sein d'une parcelle les campagnols s'installent préférentiellement sur les zones riches en pissenlits, délaissant celles qui sont moins densément peuplées.

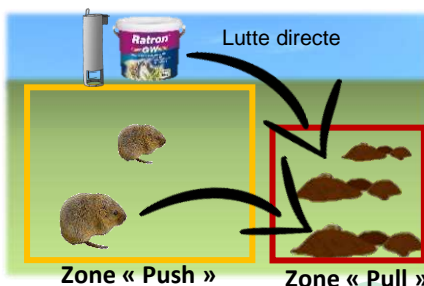
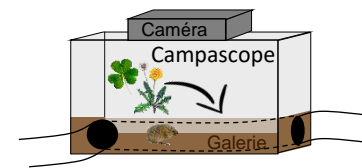


Ce travail appuie l'intérêt de l'étude sur la manipulation florale qui sera faite en 2022/2023.

De plus, il met en évidence la possibilité d'identifier les zones d'installation potentielle des colonies, permettant ainsi d'affiner la surveillance du territoire pour détecter plus rapidement les colonies et lutter plus précocement.

Travaux en cours

L'étude du régime alimentaire du campagnol est réalisée en conditions réelles, directement dans les galeries. Un dispositif comprenant une caméra est installée et permet d'observer les choix faits par les campagnols face à 3 espèces végétales (pissenlits, trèfle blanc, dactyle) en fonction de la composition végétale de la parcelle étudiée. Ensuite, une capture de la colonie étudiée permet d'identifier la structure de la population (statut reproducteur, nombre de mâles, femelles, jeunes, etc.) et le contenu stomacal. Ces tests sont réalisés à chaque saison et sur différents types de parcelles pour identifier au mieux les habitudes alimentaires du campagnol.



Modifier la flore sur une zone délimitée de la parcelle (« Pull ») pour y attirer les campagnols et ainsi vider le reste de la parcelle (« Push »). Les efforts de lutte directe seront alors concentrés sur la zone ciblée permettant de diminuer les quantités de produits utilisés et le temps passé à lutter. La manipulation de la flore est notamment pensée par semis d'une ou plusieurs espèces d'intérêt, comme le pissenlit, par absence de fauche, et/ou par désherbage ciblé du cœur de la parcelle.

Pour en savoir plus...

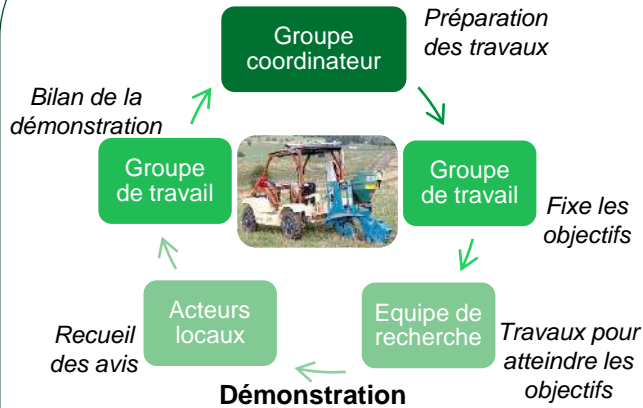
<http://demographie-campagnol.vetagro-sup.fr/>

La robotique au service du contrôle de la prolifération des campagnols terrestres

Objectif du projet

Développer un prototype robotisé capable de se déplacer de manière autonome en milieu non structuré et de déposer des pièges et appâts.

Etude préliminaire

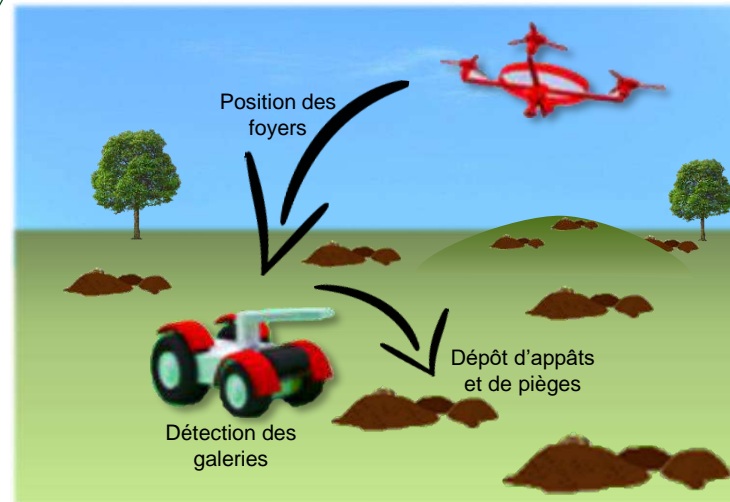


Grâce à une succession de démonstrations, l'équipe de recherche atteint des objectifs fixés en concertation entre les membres du groupe de travail et à partir des retours des acteurs locaux obtenus lors de la démonstration précédente.

Ainsi le **cahier des charges** pourra être **co-construit** tout au long de l'étude en assurant progressivement la **faisabilité** de chacune des fonctions attribuées au robot.

Groupe coordinateur : INRAE, FREDON, SIDAM
Groupe de travail : INRAE, FREDON, SIDAM, VetAgro Sup, Professionnels agricoles, RobAgri, FRCUMA, etc.

Description du projet



Identification des foyers

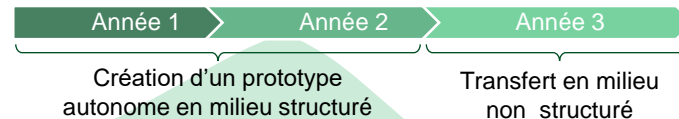
Le survol de la parcelle par un drone permet de localiser précisément les foyers de campagnols. Les coordonnées GPS des foyers sont transmises au robot qui optimise son déplacement dans la parcelle.

Lutte contre les campagnols

Le robot détecte les tumuli de campagnols à l'aide d'un radar. Un bras mécanisé permet d'insérer des appâts empoisonnés dans les galeries et peut également permettre de positionner et relever des pièges.

Mobilité du robot

Adapter les travaux de robotique réalisés en milieu structuré (sol plat, présence de repères : haies, vignes, empreintes, etc.) pour que le robot soit capable de se déplacer de façon autonome au cœur d'une prairie non structurée (présence de cailloux, sol irrégulier, absence de clôtures, de haies, etc.).



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 21 avril 2023

Convoquée le xxx

Nombre de conseillers en exercice : 32

Présents : XX

Votants : XX

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni le 21 avril 2023, à la salle des fêtes de Soulages-Bonneval, en séance publique, sous la Présidence de Jean Valadier, Président

Etaient présents : XX

Etaient excusés et avaient remis pouvoir :

XXXXX a été élu secrétaire de séance

Dispositif d'aide à l'immobilier des entreprises :

SCI LAURIER / SARL AUX PAINS DES MONTAGNES 12600 MUR-DE-BARREZ

Acquisition des murs de la boulangerie-pâtisserie « La Maison des Délices » à Mur-de-Barrez

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L1511-3

Vu la loi n° 2015-991 du 07 août 2018 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Vu l'arrêté préfectoral n° 12-2016-11-02-003 du 02 novembre 2016 portant fusion des communautés de communes de l'Argences, Aubrac-Laguiole, du Carladez et de la Viadène,

Vu le règlement d'aide à l'immobilier des entreprises,

Vu les inscriptions budgétaires 2022,

Vu la délibération du 28 mars 2023 faisant évoluer le règlement d'aide à l'immobilier des entreprises,

Vu l'accusé de réception de dossier complet,

Vu le Bureau Communautaire du 14/04/2023,

Considérant que le dossier de demande de subvention au titre du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise est complet et répond au règlement,

M. Le Président présente la demande d'aide déposée par l'entreprise SCI LAURIER / SARL AUX PAINS DES MONTAGNES 12600 MUR-DE-BARREZ :

M Mme Laurier sont installés à Lacapelle-Barrès depuis 2018. Ils gèrent un multiservice dont une boulangerie-pâtisserie. L'activité est en développement.

M Mme Laurier, gérants de la SCI Laurier et SARL « Aux Pains des Montagnes » ont souhaité saisir l'opportunité d'acquérir une entreprise du même secteur d'activité dans lequel ils bénéficient d'un outil de production parfaitement adapté à leur développement et d'un nouvel espace de vente en proximité du premier, sans pour autant être concurrent.

Le projet concerne l'acquisition des murs et du fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie « La Maison des Délices » située 5 place de Monaco 12600 Mur-de-Barrez.

Dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise, la demande d'aide porte sur l'acquisition des murs comprenant l'atelier de fabrication/fournil, l'espace de vente, le bureau.

M. le Président précise que :

Le montant du projet s'élève à **97 200.00 € HT**.

L'assiette éligible des dépenses est de **97 200.00 € HT**.

L'aide à l'immobilier d'entreprise pourrait être de 10 % soit **9 720.00 € HT**.

Après observations et échanges xxxxx, le Conseil Communautaire, **décide** :

Pour : 32 - Contre : 0 - Abstention : 0

- D'attribuer une aide de **9 720.00 € HT** à l'entreprise SCI LAURIER, au titre du dispositif d'aide à l'immobilier des entreprises,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'attribution, conformément au règlement d'aide validé par le Conseil Communautaire,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre

Le Président

Jean Valadier

Le Secrétaire de séance

Liste des délibérations publiées sur <https://www.ccacv.fr> le 00/00/00
Délibérations mise à disposition le 00/00/00 sur le site <https://www.ccacv.fr>.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 21 avril 2023

Convoquée le xxxxxxxxxxxx

Nombre de conseillers en exercice : 32

Présents : xx Votants : xx

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni le 21 avril 2023, à xxxxxxxx, en séance publique, sous la Présidence de Jean Valadier, Président

Etaient présents :

Jean Valadier, Colette Feybesse, Murielle Vabret, Jean-François Richard, Anne Magne, Serge Franc, Didier Cayla, Joseph Soulenq, Christophe Delmas, Simon Cros, Xavier Delouis, Geneviève Gasq-Barès, Martine Bessières, Lucien Veyre, Christian Laborie, Jean Delmas, Vincent Alazard, Françoise Fournier, Daniel Batut, Cathy Chauffour, Benoît Revel, Pauline Cestrières, Pierre Ignace, Josette Serres, Annie Cazard, Christian Cagnac, Bruno Nayrolles, Christiane Marfin, Robert Rispal, Lionel Pigot, Jean-Raymond Cayzac, Emilien Soulenq

Etaient excusés et avaient remis pouvoir :

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

XXXX a été élu secrétaire de séance

Approbation du projet et financement d'informatisation de la bibliothèque municipale de Mur-de-Barrez / Médiathèque communautaire du Carladez
--

Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique

Vu la délibération N°2018-210 du 18/12/2018 relative à la définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire » dont les « Médiathèques avec animation et mise en réseau ».

Vu le Contrat de Relance de Transition Écologique de la CC ACV validé en conseil communautaire le 16 décembre 2021

Vu la signature d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) de 2022 à fin 2024 entre la DRAC Occitanie, le Département de l'Aveyron et la Communauté de communes Aubrac Carladez Viadène

Vu le partenariat innovant « Contrats de projets Aveyron-Territoires (CPAT) » entre le Département de l'Aveyron et la Communauté de communes Aubrac Carladez Viadène,

M. le Président présente le projet d'informatisation de la bibliothèque municipale de Mur-de-Barrez et de fait de la médiathèque communautaire du Carladez. Ce projet s'appuie sur le besoin d'intégrer le futur équipement au réseau informatique et SIGB de lecture publique Aubrac Carladez Viadène déjà en partie constitué. Il est nécessaire de disposer des outils adéquats pour parvenir à cet objectif. Par ailleurs, ce projet s'appuie également sur la volonté politique d'innover et de proposer aux habitants du territoire des outils numériques et l'accompagnement de leur usage.

M. le Président précise le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT INFORMATISATION		
DEPENSES		
<u>Coût de l'opération</u>		
<i>informatisation</i>		
Matériel informatique (ordinateurs, souris, claviers, sacoche)	4 226.00 €	
Acquisition de logiciels (Microsoft Office)	880.00 €	
<i>Développement d'outils numériques</i>		
Matériel audiovisuel	7 490.00 €	
	TOTAL H.T.	12 596.00 €
<u>Coût subventionnable</u>		
<i>informatisation</i>		
Matériel informatique (ordinateurs, souris, claviers, sacoche)	4 226.00 €	
Acquisition de logiciels (Microsoft Office)	880.00 €	
<i>Développement d'outils numériques</i>		
Matériel audiovisuel	7 490.00 €	
	TOTAL H.T.	12 596.00 €
RECETTES PREVISIONNELLES		
Participation Etat-DGD (50 % du coût subventionnable)	6 298.00 €	
Conseil Départemental (30 % du coût subventionnable)	3 778.80 €	
Emprunt		
Fonds propres	2 519.20 €	
	TOTAL	12 596.00 €

M. le Président soumet au Conseil Communautaire l'approbation du projet et de son financement.

Il a été convenu

Après observations et échanges xxxxx, le Conseil Communautaire, **décide à :**

Pour : XX - Contre : XX - Abstention : XX

- De suivre XXXX :
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre
Transmis en Préfecture le **11 avril 2023**

Le Président
Jean Valadier

Le secrétaire de séance,

Liste des délibérations publiées sur <https://www.ccacv.fr> le **29 mars 2023** Délibérations mise à disposition le **11 avril 2023** sur le site <https://www.ccacv.fr>

Séance du 21 avril 2023

Convoquée le xxxxxxxxxx

Nombre de conseillers en exercice : 32

Présents : xx Votants : xx

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni le 21 avril 2023, à xxxxxxxx, en séance publique, sous la Présidence de Jean Valadier, Président

Etaient présents :

Jean Valadier, Colette Feybesse, Murielle Vabret, Jean-François Richard, Anne Magne, Serge Franc, Didier Cayla, Joseph Soulenq, Christophe Delmas, Simon Cros, Xavier Delouis, Geneviève Gasq-Barès, Martine Bessières, Lucien Veyre, Christian Laborie, Jean Delmas, Vincent Alazard, Françoise Fournier, Daniel Batut, Cathy Chauffour, Benoît Revel, Pauline Cestrières, Pierre Ignace, Josette Serres, Annie Cazard, Christian Cagnac, Bruno Nayrolles, Christiane Marfin, Robert Rispal, Lionel Pigot, Jean-Raymond Cayzac, Emilien Soulenq

Etaient excusés et avaient remis pouvoir :

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

XXXX a été élu secrétaire de séance

<p align="center">Approbation du projet et financement d'acquisition de documents pour la nouvelle Médiathèque du Carladez</p>

Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique

Vu la délibération N°2018-210 du 18/12/2018 relative à la définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire » dont les « Médiathèques avec animation et mise en réseau ».

Vu le Contrat de Relance de Transition Écologique de la CC ACV validé en conseil communautaire le 16 décembre 2021

Vu la signature d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) de 2022 à fin 2024 entre la DRAC Occitanie, le Département de l'Aveyron et la Communauté de communes Aubrac Carladez Viadène,

M. le Président présente le projet de création d'un nouvel équipement communautaire dédié à la Lecture Publique implanté à Mur-de-Barrez. La médiathèque desservira un bassin de population d'environ 3000 habitants. Le fonds documentaire de la bibliothèque municipale actuelle de Mur-de-Barrez renouvelé et « désherbé » partiellement ne suffira pas pour répondre aux besoins des usagers du futur équipement. Il est donc nécessaire d'acquérir de nouvelles collections plus adaptées et qualifiées pour les nouveaux publics concernés.

M. le Président ajoute que la médiathèque du Carladez accueillera un espace ludothèque, nouveau service sur la communauté de communes. Le fonds de jeux de société est à créer et nécessite un premier investissement pour son lancement. Par ailleurs, une partie de ce fonds sera itinérant, s'inscrivant ainsi pleinement dans le projet de mise en réseau de la Lecture Publique sur le territoire.

M. le Président précise le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT		
DEPENSES		
<u>Coût de l'opération</u>		
Livres	48 922.47 €	
<i>albums jeunesse</i>	13 227.79 €	
<i>romans ados</i>	1 464.35 €	
<i>BD jeunesse</i>	4 476.48 €	
<i>BD adulte</i>	3 803.26 €	
<i>romans jeunesse</i>	2 495.71 €	
<i>documentaires adultes</i>	7 111.01 €	
<i>documentaires jeunesse</i>	9 358.68 €	
<i>romans adulte</i>	6 985.19 €	
Presse	728.81 €	
<i>Adulte</i>	352.81 €	
<i>Jeunesse</i>	376.00 €	
Jeux pour ludothèque	2 000.79 €	
<i>Jeux de société</i>	1 214.32 €	
<i>Jeux petite enfance</i>	786.47 €	
	TOTAL H.T.	51 652.07 €
RECETTES PREVISIONNELLES		
Participation Etat-DGD (50 % du coût subventionnable)	25 826.04 €	
Autofinancement	25 826.04 €	
	TOTAL	51 652.07 €

M. le Président soumet au Conseil Communautaire l'approbation du projet et de son financement.

Il a été convenu

Après observations et échanges xxxxx, le Conseil Communautaire, **décide à :**

Pour : XX - Contre : XX - Abstention : XX

- De suivre XXXX :
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre
Transmis en Préfecture le **11 avril 2023**

Le Président
Jean Valadier

Le secrétaire de séance,

Séance du 21 avril 2023

Convoquée le xxxxxxxxxx

Nombre de conseillers en exercice : 32

Présents : xx Votants : xx

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni le 21 avril 2023, à xxxxxxxx, en séance publique, sous la Présidence de Jean Valadier, Président

Etaient présents :

Jean Valadier, Colette Feybesse, Murielle Vabret, Jean-François Richard, Anne Magne, Serge Franc, Didier Cayla, Joseph Soulenq, Christophe Delmas, Simon Cros, Xavier Delouis, Geneviève Gasq-Barès, Martine Bessières, Lucien Veyre, Christian Laborie, Jean Delmas, Vincent Alazard, Françoise Fournier, Daniel Batut, Cathy Chauffour, Benoît Revel, Pauline Cestrières, Pierre Ignace, Josette Serres, Annie Cazard, Christian Cagnac, Bruno Nayrolles, Christiane Marfin, Robert Rispal, Lionel Pigot, Jean-Raymond Cayzac, Emilien Soulenq

Etaient excusés et avaient remis pouvoir :

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

XXXX a été élu secrétaire de séance

<p align="center">Approbation du projet et financement de l'équipement mobilier de la future médiathèque du Carladez</p>

Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique

Vu la délibération N°2018-210 du 18/12/2018 relative à la définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire » dont les « Médiathèques avec animation et mise en réseau ».

Vu le Contrat de Relance de Transition Écologique de la CC ACV validé en conseil communautaire le 16 décembre 2021

Vu la signature d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) de 2022 à fin 2024 entre la DRAC Occitanie, le Département de l'Aveyron et la Communauté de communes Aubrac Carladez Viadène,

M. le Président présente le projet d'équipement mobilier de la future médiathèque du Carladez qui sera implantée au sein du Pôle Multi-services de Mur-de-Barrez.

M. le Président ajoute que ce projet d'équipement mobilier s'appuie sur la nécessité d'adapter les équipements communautaires à l'accueil des différents publics (jeunesse, adulte, sénior, handicapés), ainsi qu'aux nouveaux usages des médiathèques. Le service Lecture Publique propose des espaces aménagés en adéquation avec la vision des médiathèques que porte le Ministère de la Culture et de la Communication.

M. le Président précise le plan de financement suivant :

<u>PLAN DE FINANCEMENT</u>		
<u>DEPENSES</u>		
<u>Coût de l'opération</u>		
MOBILIER :		
Equipement mobilier Médiathèque Mur-de-Barrez		
	TOTAL H.T.	43 253.61 €
<u>RECETTES PREVISIONNELLES</u>		
Participation Etat-DGD (40 % du coût subventionnable)	17 301.44 €	
Autofinancement	25 952.17 €	
	TOTAL	43 253.61 €

M. le Président soumet au Conseil Communautaire l'approbation du projet et de son financement.

Il a été convenu

Après observations et échanges xxxxx, le Conseil Communautaire, **décide à :**

Pour : XX - Contre : XX - Abstention : XX

- De suivre XXXX :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre
Transmis en Préfecture le **11 avril 2023**

Le Président
Jean Valadier

Le secrétaire de séance,

Séance du 21 avril 2023

Convoquée le xxx

Nombre de conseillers en exercice : 32

Présents : XX

Votants : XX

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni le 21 avril 2023, à la salle des fêtes de Soulages-Bonneval, en séance publique, sous la Présidence de Jean Valadier, Président

Etaient présents : XX

Etaient excusés et avaient remis pouvoir :

XXXXX a été élu secrétaire de séance

Examen des demandes de subvention des associations

Vu

- • Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association - Article 6
- • Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'Etat - Article 2
- • Ordonnance n° 58-896 du 23 septembre 1958 relative à des dispositions générales d'ordre financier : article 31
- • Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations : articles 9-1 et 10
- • Code général des collectivités territoriales : article L1611-4
- • Code de commerce : article L612-4
- • Code de commerce : article D612-5
- • Décret-loi du 25 juin 1934 relatif aux subventions aux sociétés privées : article 1
- • Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques - article 1
- • Décret n° 2009-540 du 14 mai 2009 relatifs aux obligations de publicité des comptes annuels des associations et fondations
- • Arrêté du 11 octobre 2006 portant sur la présentation du compte rendu financier d'utilisation de subvention
- • Arrêté du 2 juin 2009 portant sur les obligations des associations et des fondations relatives à la publicité de leurs comptes annuels
- • Circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations

Vu le règlement établi par la Commission des Finances du 24 janvier 2018

Vu les demandes déposées par les associations,

Vu le Bureau Communautaire du 14 avril 2023

M. Le Président

- rappelle l'engagement de la Communauté de Communes dans une dynamique d'attractivité et dans l'accompagnement des initiatives associatives
- précise le dispositif en vigueur qui vise à accompagner les dynamiques portées par les bénévoles
- présente les demandes déposées, leur objet et leur montant
- détaille la position du bureau

Associations	Nature	Montant sollicité	Proposition et avis du bureau
Les murs ont des oreilles	Festival Opus n° 12		Pas de parrainage Florentin - non
Bon esprit de clocher	Festival	1 000 €	Validé - parrainage Cassuejouis - 1 000 €
Carladez pétanque	Achat d'équipement	1113 €	1113 €
Basket club Carladez	Volet jeunes	500 €	500 €
Raid en Viadène	Raid multisport	2 500 €	1250 €

Il invite le Conseil à se prononcer

Considérant

- L'engagement des forces associatives
- La nature de l'offre proposée
- La cohérence avec le dispositif communautaire

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, **décide à :**

Pour : xx - Contre : 0 - Abstention : 0

- De soutenir les associations retenues selon les propositions du bureau soit :

Associations	Nature	Montant sollicité	Proposition et avis du bureau
Bon esprit de clocher	Festival	1 000 €	Validé - parrainage Cassuejouis - 1 000 €
Carladez pétanque	Achat d'équipement	1113 €	1113 €
Basket club Carladez	Volet jeunes	500 €	500 €
Raid en Viadène	Raid multisport	2 500 €	1250 €

- De rappeler la nécessaire publicité de ce soutien à assurer par l'association bénéficiaire
- D'informer l'association Les murs ont des oreilles de l'absence de dispositif communautaire permettant de mobiliser un financement
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre

Transmis en Préfecture le

Le Président

Jean Valadier

Le secrétaire de séance,

Liste des délibérations publiées sur <https://www.ccacv.fr> le
Délibérations mise à disposition le sur le site <https://www.ccacv.fr>

PROJET

Séance du 21 avril 2023

Convoquée le xxxxxxxxxx

Nombre de conseillers en exercice : 32

Présents : xx Votants : xx

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni le 21 avril 2023, à xxxxxxxx, en séance publique, sous la Présidence de Jean Valadier, Président

Etaient présents :

Jean Valadier, Colette Feybesse, Murielle Vabret, Jean-François Richard, Anne Magne, Serge Franc, Didier Cayla, Joseph Soulenq, Christophe Delmas, Simon Cros, Xavier Delouis, Geneviève Gasq-Barès, Martine Bessières, Lucien Veyre, Christian Laborie, Jean Delmas, Vincent Alazard, Françoise Fournier, Daniel Batut, Cathy Chauffour, Benoît Revel, Pauline Cestrières, Pierre Ignace, Josette Serres, Annie Cazard, Christian Cagnac, Bruno Nayrolles, Christiane Marfin, Robert Rispal, Lionel Pigot, Jean-Raymond Cayzac, Emilien Soulenq

Etaient excusés et avaient remis pouvoir :

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

XXXX a été élu secrétaire de séance

<p>Appel à Candidature régional Schéma Directeur Immobilier et Energétique : Présentation, examen et mise au vote de la candidature</p>
--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté n° 12-2016-11-003 du 2 novembre 2016 portant fusion des communautés de communes de l'Argence, de la Viadène, du Carladez et de l'Aubrac-Laguiole,
Vu l'Appel à Candidatures Régional Schéma Directeur Immobilier et Energétique, publié en mars 2023 par l'ADEME
Vu le Contrat de Relance et de Transition Écologique de la CC ACV validé en conseil communautaire le 16 décembre 2021.

M. Le Président informe le Conseil Communautaire de l'Appel à Candidature Régional Schéma Directeur Immobilier et Energétique publié en mars 2023 par l'ADEME Occitanie.

Le schéma Directeur Immobilier et Energétique consiste à :

- Réaliser un diagnostic : fonctionnel, techniques, financier du patrimoine et organisationnel
- Classer les bâtiments sur la base de l'adéquation besoins/usages/bâtiments : à conserver, à sortir du parc patrimonial, dont l'utilisation peut varier, ceux nécessitant des interventions rapides
- Elaborer des scénarios compatibles avec objectifs locaux, décret tertiaire...
- Valider au final un scénario avec une stratégie de mise en œuvre avec des actions à court terme.

L'ADEME prend à sa charge le financement du bureau d'étude, les collectivités doivent mettre en place les moyens humains. Ils sont estimés à 0,8 ETP pour la partie inventaire (8mois) puis 0,4 pour les étapes suivantes (30mois).

La Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène gère 31 bâtiments répartis sur tout le territoire. Elle souhaite mener une politique patrimoniale transversale englobant les enjeux énergétiques, un programme d'investissement et de maîtrise des coûts de fonctionnement. Ainsi elle pourra prioriser les travaux à réaliser sur son patrimoine et se questionner sur l'avenir de certains bâtiments.

D'autre part, le Contrat de Relance et de Transition Écologique de la CC ACV, co-porté par le Parc, a été validé en conseil communautaire en décembre 2021 et ambitionne notamment

- Via l'axe stratégique de transition écologique et de préservation des ressources naturelles, d'améliorer les performances énergétiques du patrimoine public et réduire les consommations et de Valoriser l'exemplarité locale en matière de transition énergétique.
- Via l'axe stratégique de cohésion sociale et territoriale : consolider et développer l'offre de services à la population.

Ces objectifs font écho aux actions qui pourraient être mises en place à la suite du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique.

Le dossier de candidature a été déposé par la communauté de communes Aubrac Carladez Viadène le 14 avril 2023. La réponse aura lieu au mois de mai pour un démarrage immédiat.

Les services s'organiseront afin de mettre en œuvre ce diagnostic. **Le recrutement d'un contractuel pendant la première phase sera envisagé.**

Considérant

- L'opportunité de s'engager sur cet Appel à Candidature Régional Schéma Directeur Immobilier et Énergétique.
- L'enjeu de mener une politique patrimoniale globale intégrant les enjeux énergétiques, un programme d'investissement et de maîtrise de nos coûts de fonctionnement.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, **décide à :**

Pour : xx - Contre : 0 - Abstention : 0

- Candidater à cet Appel à Candidature Régional Schéma Directeur Immobilier et Énergétique de l'ADEME Occitanie
- **En cas de sélection, à mettre en œuvre les moyens internes pour réaliser ce diagnostic y compris en recrutant un contractuel**
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre
Transmis en Préfecture le

Le Président

Jean Valadier

Le secrétaire de séance,

Liste des délibérations publiées sur <https://www.ccacv.fr> le Délibérations mise à disposition le sur le site <https://www.ccacv.fr>

Séance du 21 avril 2023

Convoquée le xxxxxxxxxx

Nombre de conseillers en exercice : 32

Présents : xx Votants : xx

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni le 21 avril 2023, à xxxxxxxx, en séance publique, sous la Présidence de Jean Valadier, Président

Etaient présents :

Jean Valadier, Colette Feybesse, Murielle Vabret, Jean-François Richard, Anne Magne, Serge Franc, Didier Cayla, Joseph Soulenq, Christophe Delmas, Simon Cros, Xavier Delouis, Geneviève Gasq-Barès, Martine Bessières, Lucien Veyre, Christian Laborie, Jean Delmas, Vincent Alazard, Françoise Fournier, Daniel Batut, Cathy Chauffour, Benoît Revel, Pauline Cestrières, Pierre Ignace, Josette Serres, Annie Cazard, Christian Cagnac, Bruno Nayrolles, Christiane Marfin, Robert Rispal, Lionel Pigot, Jean-Raymond Cayzac, Emilien Soulenq

Etaient excusés et avaient remis pouvoir :

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

XXXX a été élu secrétaire de séance

Construction d'un Pôle Multi Services à Laguiole - Avenants lots 5, 7, 8, 9, 10, 11 et 12

Vu le Code Général des Collectivités,
Vu le Code de la Commande Publique, notamment son article R 2194-2,
Vu les délibérations de la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène n°2019188 du 19 décembre 2019, n°2020138 du 01 octobre 2020 et n°2020186 du 15 décembre 2020,

M. Le Président rappelle que la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène a attribué en 2019 et 2020 un marché de travaux comportant 13 lots pour la construction d'un pôle multi services à Laguiole. Des travaux supplémentaires nécessaires, des modifications techniques du projet ainsi que la nature des sols rencontrés nécessitent la réalisation d'avenants sur les lots 5 (étanchéité), 13

Il demande au Conseil de se prononcer sur la validation de ces avenants,

Considérant

- la nécessité de conclure trois avenants afin de régulariser le montant du marché de travaux
- la réglementation en vigueur précisant

« Un marché peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence dans les conditions prévues par voie réglementaire, lorsque :

- 1° Les modifications ont été prévues dans les documents contractuels initiaux ;
- 2° Des travaux, fournitures ou services supplémentaires sont devenus nécessaires ;
- 3° Les modifications sont rendues nécessaires par des circonstances imprévues ;
- 4° Un nouveau titulaire se substitue au titulaire initial du marché ;
- 5° Les modifications ne sont pas substantielles ;
- 6° Les modifications sont de faible montant.

Qu'elles soient apportées par voie conventionnelle ou, lorsqu'il s'agit d'un contrat administratif, par l'acheteur unilatéralement, de telles modifications ne peuvent changer la nature globale du marché. »

Article R2194-2

Le marché peut être modifié lorsque, sous réserve de la limite fixée à l'article R. 2194-3, des travaux, fournitures ou services supplémentaires, quel que soit leur montant, sont devenus nécessaires et ne figuraient pas dans le marché initial, à la condition qu'un changement de titulaire soit impossible pour des raisons économiques ou techniques tenant notamment à des exigences d'interchangeabilité ou d'interopérabilité avec les équipements, services ou installations existants achetés dans le cadre du marché initial.

Article R2194-3

Lorsque le marché est conclu par un pouvoir adjudicateur, le montant de la modification prévue à l'article R. 2194-2 ne peut être supérieur à 50 % du montant du marché initial.

Lorsque plusieurs modifications successives sont effectuées, cette limite s'applique au montant de chaque modification.

Ces modifications successives ne doivent pas avoir pour objet de contourner les obligations de publicité et de mise en concurrence.

Article R2194-4

Pour le calcul du montant de la modification mentionnée à l'article R. 2194-2, l'acheteur tient compte de la mise en œuvre de la clause de variation des prix »

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, **décide à :**

Pour : 29 - Contre : 0 - Abstention : 1

➤ D'adopter les avenants suivants :

LOT 05 : Etanchéité ; Titulaire : SAS Paul BARRIAC - ZI de Cantaranne - 338 rue des Landes - 12850 ONET LE CHATEAU

Montant initial du marché : 126 585,96 € HT ;

Montant du marché après l'avenant n° 2 : 159 933,33 € H.T

Avenant n° 3 objet de la présente délibération : plus-value de 3 199,23 € HT

Objet de l'avenant :

- Travaux supplémentaires : réalisation d'une protection provisoire en tête des murs rideaux en jonction avec l'étanchéité

Montant HT du nouveau marché LOT 05 : 163 772,28 € H.T

LOT 07 : Façades Menuiseries extérieures Serrureries ; Titulaire : SAS France B - 9 rue Ernest Renan - ZA Saint Simeon -11400 CASTELNAUDARY

Montant initial du marché : 550 881,55 € HT ;

Montant du marché après l'avenant n° 1 : 557 741,34 € H.T

Avenant n° 2 objet de la présente délibération : plus-value de 5 179,62 € HT

Objet de l'avenant :

- Travaux supprimés : stores intérieurs dans la crèche
- Travaux modificatifs : changement de type de store extérieurs : type de store plus résistant au vent et motorisé
- Travaux complémentaires : stores des baies vitrées ajoutées dans la salle de réunion et la grande de musique

Montant HT du nouveau marché LOT 07 : 562 920,96 € H.T

LOT 08 : Plâtrerie isolation peintures ; Titulaire : SARL Francis Loubière - 374 rue des Landes - PA de Cantaranne -12850 ONET LE CHATEAU

Montant initial du marché : 135 842,60 € HT

AVENANT NON FINALISE A LA DATE DE CONTITUTION DU DOSSIER DE SEANCE

LOT 09 : Menuiseries intérieures ; Titulaire : SASU Bras Turlan - 7 rue de Foncourrieu - 12330 MARCILLAC VALLON

Montant initial du marché : 102 485,96 € HT ;

Avenant n° 1 objet de la présente délibération : plus-value de 16 105,02 € HT

Objet de l'avenant : Travaux supplémentaires :

- Ajout de rideaux acoustiques complémentaires
- Ajout d'une poutre pour fixation des cloisons vitrées du RPE
- Mise en place d'un film sur les vitrages trempés de la crèche et RPE car vitrages feuilletés obligatoire dans un établissement de petite enfance

Montant HT du nouveau marché LOT 09 : 118 590,98 € H.T

LOT 10 : Revêtements de sols ; Titulaire : SAS GASTON PERE ET FILS - 40 route de Bonissard - 12300 DECAZEVILLE

Montant initial du marché : 26 500,00 € HT ;

Montant du marché après l'avenant n° 1 : 18 082,25 € H.T

Avenant n°2 objet de la présente délibération : plus-value de 16 610,77 € HT

Objet de l'avenant :

- Travaux modificatifs : changement du type de revêtement de sol dans l'espace bureau et Hall pour rendre la surface plus résistante

Montant HT du nouveau marché LOT 10 : 34 693,02 € H.T

LOT 11 : CVC - Plomberie ; Titulaire : SARL Boissonnade - 22 route des Landes - 12850 ONET LE CHATEAU

Montant initial du marché : 185 500,00 € HT ;

Montant du marché après l'avenant n° 2 : 190 803.80,00 € H.T

Avenant n°3 objet de la présente délibération : moins-value de 2 113,82 € HT

Objet de l'avenant :

- Travaux supprimés : Suppression de points d'eau de la médiathèque + de la crèche
- Travaux modificatifs : modification de l'épaisseur d'isolant sous chape
- Travaux supplémentaires : Ajout d'un évier dans l'espace RPE

Montant HT du nouveau marché LOT 11 : 188 689,98 € H.T

LOT 12 : Electricité ; Titulaire : SAS Julien Electricité - ZA de Peyrolebade - Najas - 190 rue du Calvaire - 12500 ESPALION

Montant initial du marché : 82 504,00 € HT ;

Avenant n°1 objet de la présente délibération : plus-value de 444 € HT

Objet de l'avenant :

- Travaux supprimés : Babyphone de la crèche + Sonorisation de l'école de musique
- Travaux modificatifs : modification de différents point électriques

Montant HT du nouveau marché LOT 12 : 82 948,00 € H.T

- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre
Transmis en Préfecture le

Le Président

Jean Valadier

Le secrétaire de séance,

Liste des délibérations publiées sur <https://www.ccacv.fr> le Délibérations mise à disposition le sur le site <https://www.ccacv.fr>

Séance du 21 avril 2023

Convoquée le xxxxxxxxxx

Nombre de conseillers en exercice : 32

Présents : xx Votants : xx

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni le 21 avril 2023, à xxxxxxxx, en séance publique, sous la Présidence de Jean Valadier, Président

Etaient présents :

Jean Valadier, Colette Feybesse, Murielle Vabret, Jean-François Richard, Anne Magne, Serge Franc, Didier Cayla, Joseph Soulenq, Christophe Delmas, Simon Cros, Xavier Delouis, Geneviève Gasq-Barès, Martine Bessières, Lucien Veyre, Christian Laborie, Jean Delmas, Vincent Alazard, Françoise Fournier, Daniel Batut, Cathy Chauffour, Benoît Revel, Pauline Cestrières, Pierre Ignace, Josette Serres, Annie Cazard, Christian Cagnac, Bruno Nayrolles, Christiane Marfin, Robert Rispal, Lionel Pigot, Jean-Raymond Cayzac, Emilien Soulenq

Etaient excusés et avaient remis pouvoir :

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

XXXX a été élu secrétaire de séance

Attribution de marché « aménagements halieutiques »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10 ;
Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et suivants ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 12-2016-11-02-003 du 02 novembre 2016 portant fusion des communautés de communes de l'Argence, Aubrac-Laguiole, du Carladez et de la Viadène,
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CCACV en date du 21 novembre 2021
Vu la délibération du 7 avril 2022 créant un groupement de commande sur les aménagements halieutiques et désignant la CC ACV comme coordonnatrice

Vu la candidature reçue et examinée par l'assistant à Maitrise d'Ouvrage ;
Vu le rapport d'analyse des offres du 07 juin 2022 faisant apparaître l'offre de l'entreprise IT2E comme la plus avantageuse.

M. le Président rappelle que conformément aux articles L2113-6 et suivants du Code de la Commande Publique, des groupements de commandes peuvent être constitués entre des acheteurs afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés publics et qu'une telle démarche a été engagée avec les communes de Cantoin, Florentin, Argences en Aubrac et St Amans des Côtes pour conduire des aménagements halieutiques sur les plans d'eau des communes et de l'EPCI.

Il précise que l'association Ayga a été mandatée pour assurer la mission d'assistance à maitrise d'ouvrage sur ce projet.

Aux termes de la consultation, il indique qu'une seule entreprise s'est portée candidate et que le rapport d'analyse des offres conclut à la conformité de son offre.

Il propose donc d'attribuer le marché à la société IT2E, ayant recueilli la meilleure note et présentant une offre correspondante aux attentes et exigences de la collectivité, pour un montant de 295 594.98 € H.T, soit 354 713.97 € TTC.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, **décide à :**

Pour : xx- Contre : 0 - Abstention : 1

- D'attribuer le marché « aménagements halieutiques » à la société IT2E pour un montant de 295 594.98 € H.T, soit 354 713.97 € TTC.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre
Transmis en Préfecture le

Le Président

Jean Valadier

Le secrétaire de séance,

Liste des délibérations publiées sur <https://www.ccacv.fr> le Délibérations mise à disposition le sur le site <https://www.ccacv.fr>

Séance du 21 avril 2023

Convoquée le xxxxxxxxxx

Nombre de conseillers en exercice : 32

Présents : xx Votants : xx

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni le 21 avril 2023, à xxxxxxxx, en séance publique, sous la Présidence de Jean Valadier, Président

Etaient présents :

Jean Valadier, Colette Feybesse, Murielle Vabret, Jean-François Richard, Anne Magne, Serge Franc, Didier Cayla, Joseph Soulenq, Christophe Delmas, Simon Cros, Xavier Delouis, Geneviève Gasq-Barès, Martine Bessières, Lucien Veyre, Christian Laborie, Jean Delmas, Vincent Alazard, Françoise Fournier, Daniel Batut, Cathy Chauffour, Benoît Revel, Pauline Cestrières, Pierre Ignace, Josette Serres, Annie Cazard, Christian Cagnac, Bruno Nayrolles, Christiane Marfin, Robert Rispal, Lionel Pigot, Jean-Raymond Cayzac, Emilien Soulenq

Etaient excusés et avaient remis pouvoir :

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

XXXX a été élu secrétaire de séance

Révision des tarifs eau potable / territoire Régie des Eaux Argence Carladez Laguiole

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du 15 novembre 2019 fixant les tarifs de l'eau

Vu la délibération du 2 octobre 2019 fixant les tarifs de prestation de la Régie des Eaux, révisée par la délibération du 17 novembre 2022

Vu le Conseil d'exploitation de la Régie du 20 mars 2023

Vu le bureau communautaire du 14 avril 2023

M. le Président rappelle qu'il appartient au Conseil Communautaire de fixer les tarifs de distribution de l'eau potable ainsi que ceux des travaux et prestation sur le territoire de la Régie - hors prestation du délégataire.

Il fait état des objectifs identifiés par le Conseil d'exploitation de la Régie visant à adapter la tarification pour la simplifier et pour responsabiliser les usagers.

Il détaille les propositions du Conseil d'exploitation de la Régie, soulignant qu'elles ont été validées par le bureau :

Partie 1 - Tarifs de l'eau

Abonnement - Sur le seul territoire couvert par la DSP

- Suppression des tarifs compteurs secondaires et compteurs municipaux qui intègrent le régime des compteurs ordinaires
- Modification des tarifs pour les compteurs de pâture
 - o 15 € en 2023
 - o 30 € en 2024
 - o 50 € en 2025

Consommation - sur le territoire régie et sur le territoire DSP pour la partie EPCI (soit hors partie délégataire)

	Argences/Laguiole/Cantoin/Cassuejous	Territoire DSP
0-300 m ³	1.20 €	0.75 €
300-1000 m ³	1.05 €	0.50 €
Plus de 1000 m ³	0.90 €	0.40 €

Partie 2 - Tarifs des prestations et travaux

Pas de modification de la délibération du 17 novembre 2022 mais il sera porté la mention suivante « sur le territoire de la DSP, le délégataire intervient sur son champ de compétence, selon les règles propres au contrat de délégation »

Il les soumet au vote du Conseil

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, **décide à :**

Pour : xx- Contre : 0 - Abstention : 1

- De valider les modifications présentées
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre
Transmis en Préfecture le

Le Président

Jean Valadier

Le secrétaire de séance,

Liste des délibérations publiées sur <https://www.ccacv.fr> le Délibérations mise à disposition le sur le site <https://www.ccacv.fr>

SIRET : 200 067 171 00013
Siège social : 1, rue du Faubourg - 12210 Laguiole

Séance du 21 avril 2023

Convoquée le 12 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 32

Présents : 23 Votants : 29

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni le 21 avril 2023 à la salle des fêtes de Soulages Bonneval, en séance publique, sous la Présidence de Jean Valadier, Président

Etaient présents : Vincent Alazard, Daniel Batut, Martine Bessières, Michel Calvet, Didier Cayla, Jean-Raymond Cayzac, Annie Cazard, Pauline Cestrières, Jean Delmas, Xavier Delouis, Colette Feybesse, Geneviève Gasq-Barès, Pierre Ignace, Christian Laborie, Jean-Louis Poulhès, Lionel Pigot, Françoise Prévinières, Benoît Revel, Robert Rispal, Josette Serres, Emilien Soulenq, Murielle Vabret, Jean Valadier

Etaient excusés et avaient remis pouvoir : Cathy Chauffour pouvoir à Jean Delmas, Serge Franc pouvoir à Jean Valadier, Anne Magne pouvoir à Murielle Vabret, Christiane Marfin pouvoir à Geneviève Gasq-Barès, Philippe Mouliac pouvoir à Colette Feybesse, Joseph Soulenq pouvoir à Didier Cayla,

Étaient excusés et représentés par leur suppléant : Simon Cros, Lucien Veyre

Étaient excusés : Christian Cagnac, Christophe Delmas, Bruno Nayrolles

Didier Cayla a été élu secrétaire de séance

Fixation des durées d'amortissement des immobilisations- Budget Principal et budgets annexes M14 de la Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu les articles L.2321-2 alinéa 27 et R.2321-1 du CGCT ;

Vu la délibération n° 2017246 en date du 17 novembre 2017 actant la reprise des délibérations des anciennes Communautés de Communes, avant la fusion, en matière de durées d'amortissement des immobilisations ;

Considérant la nécessité d'actualiser et de compléter la délibération n° 2017246 ;

M. le Président expose que conformément à l'article L.2321-2 alinéa 27 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les dotations aux amortissements des immobilisations constituent des dépenses obligatoires pour les Communes dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants, les groupements de Communes dont la population totale est égale ou supérieure à ce seuil, ainsi que leurs établissements publics.

L'amortissement obligatoire concerne les immobilisations corporelles ou incorporelles acquises à compter du 1^{er} janvier 1996. Pour rappel, les immobilisations sont des éléments d'actifs destinés à servir de façon durable à l'activité de la collectivité. Les immobilisations comprennent tous les biens et valeurs destinés à rester durablement sous la même forme dans le patrimoine de la collectivité

L'amortissement est une technique permettant de constater comptablement la dépréciation d'un bien sur sa durée probable de vie et de dégager une ressource en investissement destinée à son renouvellement. La constatation de l'amortissement des immobilisations constitue une opération d'ordre budgétaire permettant de générer un crédit en recettes d'investissement (compte 28..) et un débit en dépense de fonctionnement (compte 6811). L'amortissement peut être réalisé selon trois méthodes différentes : linéaire, variable ou dégressive ; la méthode linéaire étant favorisée par les collectivités.

L'article R.2321-1 du CGCT précise les immobilisations concernées par ce dispositif. L'article R.2321-1 du CGCT précise également le principe selon lequel l'assemblée délibérante a la possibilité de fixer un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur ou dont la consommation est très rapide s'amortissent sur un an.

La M14 précise que les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont fixées pour chaque bien ou chaque catégorie de biens par l'assemblée délibérante à l'exception :

- des frais relatifs aux documents d'urbanisme visés à l'article L.121-7 du Code de l'urbanisme qui sont amortis sur une durée maximale de 10 ans ;
- des frais d'études et des frais d'insertion non suivis de réalisation qui sont amortis sur une durée maximale de 5 ans ;
- des frais de recherche et de développement qui sont amortis sur une durée maximale de 5 ans ;
- des brevets qui sont amortis sur la durée du privilège dont ils bénéficient ou sur la durée effective de leur utilisation si elle est plus brève ;
- des subventions d'équipement versées qui sont amorties sur une durée maximale de cinq ans lorsqu'elles financent des biens mobiliers, du matériel ou des études auxquelles sont assimilées les aides à l'investissement consenties aux entreprises, sur une durée maximale de trente ans lorsqu'elles financent des biens immobiliers ou des installations, ou de quarante ans lorsqu'elles financent des projets d'infrastructures d'intérêt national (logement social, réseaux très haut débit...).

Pour les autres immobilisations, l'assemblée délibérante peut se référer au barème indicatif indiqué dans la nomenclature budgétaire et comptable M14 et charger l'ordonnateur de déterminer la durée d'amortissement à l'intérieur des durées minimales et maximales fixées pour la catégorie.

M. le Président propose de fixer les durées d'amortissements des immobilisation corporelles et incorporelles comme suit :

BIENS	Durées d'amortissement
Subventions d'équipement versées	15 ans
Logiciels	2 ans
Véhicules légers	5 ans
Camions et véhicules industriels	7 ans
Mobilier	15 ans

Matériel de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériels classiques	10 ans
Installations et appareil de chauffage	20 ans
Equipements de garages et ateliers	15 ans
Plantations	20 ans
Terrains nus	5 ans
Autres agencements et aménagements de terrains	20 ans
Bâtiments d'exploitation	20 ans
Bâtiments légers et abris	10 ans
Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	20 ans

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, **décide à :**

Pour : 29 - Contre : 0 - Abstention : 0

- **d'abroger** la délibération n° 2017246 en date du 17 novembre 2017 et de la remplacer par la présente ;
- **de fixer** à compter du 01 janvier 2023, les durées d'amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comme présentées, cela entendu en dehors des immobilisations dont la durée maximale d'amortissement est imposée par la M14 ;
- **d'accepter** pour ce qui concerne les biens de valeur inférieure ou égale à 2 000 € un amortissement complet l'année suivant celle de l'acquisition ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre
Transmis en Préfecture le 11 avril 2023

Le Président
Jean Valadier

Le secrétaire de séance,

Liste des délibérations publiées sur <https://www.ccacv.fr> le 29 mars 2023
Délibérations mise à disposition le 11 avril 2023 sur le site <https://www.ccacv.fr>

SIRET : 200 067 171 00013
Siège social : 1, rue du Faubourg - 12210 Laguiole

Séance du 21 avril 2023

Convoquée le 12 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 32

Présents : 23 Votants : 29

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni le 21 avril 2023 à la salle des fêtes de Soulagès Bonneval, en séance publique, sous la Présidence de Jean Valadier, Président

Étaient présents : Vincent Alazard, Daniel Batut, Martine Bessières, Michel Calvet, Didier Cayla, Jean-Raymond Cayzac, Annie Cazard, Pauline Cestrières, Jean Delmas, Xavier Delouis, Colette Feybesse, Geneviève Gasq-Barès, Pierre Ignace, Christian Laborie, Jean-Louis Poulhès, Lionel Pigot, Françoise Prévinquières, Benoît Revel, Robert Rispal, Josette Serres, Emilien Soulenq, Murielle Vabret, Jean Valadier

Étaient excusés et avaient remis pouvoir : Cathy Chauffour pouvoir à Jean Delmas, Serge Franc pouvoir à Jean Valadier, Anne Magne pouvoir à Murielle Vabret, Christiane Marfin pouvoir à Geneviève Gasq-Barès, Philippe Mouliac pouvoir à Colette Feybesse, Joseph Soulenq pouvoir à Didier Cayla,

Étaient excusés et représentés par leur suppléant : Simon Cros, Lucien Veyre

Étaient excusés : Christian Cagnac, Christophe Delmas, Bruno Nayrolles

Didier Cayla a été élu secrétaire de séance

Fixation des durées d'amortissement des immobilisations - budgets annexes M4 et M49 de la Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu les instructions budgétaires et comptable M4 et M49 ;

Vu les articles L.2321-2 alinéa 27 et R.2321-1 du CGCT ;

Vu la délibération n°2017246 en date du 17 novembre 2017 actant la reprise des délibérations des anciennes Communautés de Communes, avant la fusion, en matière de durées d'amortissement des immobilisations ;

Considérant la nécessité d'actualiser et de compléter la délibération n°2017246 ;

M. le Président expose que conformément à l'article L.2321-2 alinéa 27 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les dotations aux amortissements des immobilisations constituent des dépenses obligatoires pour les Communes dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants, les groupements de Communes dont la population totale est égale ou supérieure à ce seuil, ainsi que leurs établissements publics.

L'amortissement obligatoire concerne les immobilisations corporelles ou incorporelles acquises à compter du 1^{er} janvier 1996. Pour rappel, les immobilisations sont des éléments d'actifs destinés à servir de façon durable à l'activité de la collectivité. Les immobilisations comprennent tous les biens et valeurs destinés à rester durablement sous la même forme dans le patrimoine de la collectivité

L'amortissement est une technique permettant de constater comptablement la dépréciation d'un bien sur sa durée probable de vie et de dégager une ressource en investissement destinée à son renouvellement. La constatation de l'amortissement des immobilisations constitue une opération d'ordre budgétaire permettant de générer un crédit en recettes d'investissement (compte 28..) et un débit en dépense de fonctionnement (compte 6811). L'amortissement peut être réalisé selon trois méthodes différentes : linéaire, variable ou dégressive ; la méthode linéaire étant favorisée par les collectivités.

Conformément à l'article R.2321-1 du CGCT, constituent des dépenses obligatoires pour les Communes, les groupements et les établissements précités, les dotations aux amortissements des immobilisations suivantes :

- pour les immobilisations incorporelles, 2031 « Frais d'études » (non suivis de réalisation), 2032 « Frais de recherche et de développement », 2033 « Frais d'insertion » (non suivis de réalisation), entre autres ;

- Et pour les immobilisations corporelles, les biens figurant aux comptes 2156, 2157, 2158 et 218.

Toutefois les services à caractère industriel et commercial sont soumis aux dispositions spécifiques des instructions M4 et M49.

L'assemblée délibérante est libre de décider d'étendre l'amortissement budgétaire à d'autres catégories de biens.

L'amortissement est linéaire. Il est la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un bien résultant de l'usage, du temps, du changement de technique ou de tout autre cause. Il se traduit par une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement et participe ainsi à l'autofinancement.

Considérant les intérêts environnementaux et financiers à mettre en place un contrat territorial de collecte du mobilier à une échelle départementale.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont fixées pour chaque bien ou chaque catégorie de biens par l'assemblée délibérante à l'exception, entre autres :

- des frais d'études et des frais d'insertion non suivis de réalisation qui sont amortis sur une durée maximale de 5 ans ;

- des frais de recherche et de développement qui sont amortis sur une durée maximale de 5 ans.

M. le Président propose de fixer les durées d'amortissements des immobilisation corporelles et incorporelles comme suit :

BIENS	Durées d'amortissement
Subventions d'équipement versées	15 ans
Logiciels	2 ans
Véhicules légers	5 ans
Camions et véhicules industriels	7 ans
Mobilier	15 ans

Matériel de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériels classiques	10 ans
Installations et appareil de chauffage	20 ans
Equipements de garages et ateliers	15 ans
Plantations	20 ans
Terrains nus	5 ans
Autres agencements et aménagements de terrains	20 ans
Bâtiments d'exploitation	20 ans
Bâtiments légers et abris	10 ans
Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	20 ans
Réseaux d'eau potable	40 ans

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, **décide à :**

Pour : 29 - Contre : 0 - Abstention : 0

- **d'abroger** la délibération n° 2017246 en date du 17 novembre 2017 et de la remplacer par la présente ;
- **de fixer** à compter du 01 janvier 2023, les durées d'amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comme présentées, cela entendu en dehors des immobilisations dont la durée maximale d'amortissement est imposée par la M4 et 49 ;
- **d'accepter** pour ce qui concerne les biens de valeur inférieure ou égale à 2 000 € un amortissement complet l'année suivant celle de l'acquisition ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre
Transmis en Préfecture le **11 avril 2023**

Le Président

Jean Valadier

Le secrétaire de séance,

Liste des délibérations publiées sur <https://www.ccacv.fr> le 29 mars 2023

Délibérations mise à disposition le 11 avril 2023 sur le site <https://www.ccacv.fr>